
PALLI





CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

SUR LES

AFFAIRES

DE FRANCE ET D'ITALIE,

PENDANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DU RÉTABLISSEMENT DE LA MAISON DE BOURBON SUR LE TRÔNE DE FRANCE,

OU

SUITE DES SOUVENIRS DE MA VIE,

Depuis 1774 *jusqu'en* 1814.

PAR M. DE J****



BRUXELLES:
Imprimé et Publié par T. Parkin,
EDITEUR DU PHILANTHROPIST,
No. 786, *Rue Villa-Hermosa.*

1817.



AVANT-PROPOS.

Ce n'est point en ennemi des gouvernemens que je destine ces matériaux à l'histoire. A Dieu ne plaise qu'un projet aussi absurde que coupable, se soit présenté à ma pensée! En rappelant des faits, déjà éloignés de nous, mais qui seront recueillis par la postérité, mon dessein est d'en faire jaillir de grandes et d'utiles vérités. Tout annonce que les tems sont arrivés, où les Peuples et les Rois se doivent de mutuelles concessions. C'est seulement par elles, que les uns se défendront du despotisme militaire, dont l'Europe, même sous Bonaparte, ne fut jamais plus menacée; et que les autres préviendront des révolutions dont le danger n'est pas moins imminent, et contre lesquelles d'immenses armées n'offriraient pas toujours d'insurmontables remparts. Ces concessions doivent résulter de principes fondés sur la nature des choses, ou des circonstances extraordinaires dans lesquelles se trouve l'Europe, et dont il appartien aux

cabinets seuls, d'apprécier la gravité. Quant aux principes, il en est de positifs, (et je place l'hérédité du trône au premier rang de ceux-ci,) qui peuvent tout sauver; quiconque les rejette, doit être considéré comme un insensé ou un ennemi de l'ordre social. Il en est d'autres abstraits, inintelligibles, indéfinissables, que la raison repousse, et que l'expérience dément: il n'est aucun besoin de les combattre; les discuter, c'est en détruire l'essence. Au reste, quoiqu'il en puisse être de l'accueil que recevront des partis qui partagent aujourd'hui le monde politique, les opinions que j'énonce dans cet ouvrage, et dans la supposition (que je soutiens impossible d'admettre, parce qu'elle serait en opposition avec les nobles intentions si hautement manifestées par les monarques alliés,) où se formerait contre l'indépendance et les libertés des peuples, une coalition aussi formidable qu'on semble nous la faire redouter, j'ose placer assez de confiance en moi, pour être assuré que je ne me laisserais pas plus entraîner par les séductions du despotisme ou de l'anarchie, qu'intimider par leurs menaces. Je n'ai cessé, depuis vingt-six ans, d'en donner l'honorable preuve : si des hommes égarés ou criminels pensaient trouver dans mes théories, l'excuse ou l'appui de quelques projets dirigés contre l'ordre politique maintenant établi en Europe, je désavoue, d'avance, toute interprétation qui pourrait leur être donnée, et qui serait contraire au noble but vers lequel paraissent tendre et se réunir tous les efforts des hautes puissances alliées : la paix de l'Eu-

rope et celle du monde. En aucun tems, le langage de la sédition et de la menace ne saurait convenir à la défense d'une cause juste; et si les princes ne doivent jamais oublier que l'imprimerie, en disséminant les lumières parmi les peuples, a rendu pour jamais impossible leur retour aux doctrines féodales et aux préjugés des siècles du moyen âge : les peuples, à leur tour, doivent se souvenir, sans cesse, que le seul usage de la liberté de la presse que puissent avouer la raison, la justice, et leur intérêt, est d'éclairer les gouvernemens, le flambeau de l'expérience à la main; qu'il est indigne de cette noble conquête de l'esprit humain, d'avoir recours, pour défendre l'indépendance et les libertés des nations, à des moyens que rejetterait l'honneur, dans les transactions entre les individus ; qu'attaquer avec courage, mais avec tout le respect dû aux gouvernemens, les principes établis par quelques-uns d'entr'eux, lorsque ces principes paraissent subversifs de ces libertés, est, sans doute, l'intérêt et le devoir de tous les citoyens: mais que les combattre par la trahison ou par la violence, c'est attaquer l'ordre social lui-même, dans ses bases les plus sacrées, et se placer par là même hors de sa protection. Partout où il y aura des hommes, il y aura des passions et des erreurs; les gouvernemens qui s'élèveraient sur les débris de ceux qu'ils auraient renversés, en seraient-ils donc exempts? Ecrivains, que la force de votre ame et la supériorité de vos lumières appelent aux sublimes fonctions d'historiens, éclairez, instruisez les hommes, pour

les rendre meilleurs et plus heureux; poursuivez avec persévérance votre noble carrière; frappez constamment de vérités hardies et utiles, les oreilles de ceux à qui le sort, trop souvent aveugle, a confié les destinées des peuples; mais que ce soit sans braver ces convenances protectrices, sans lesquelles il n'y aurait plus que désordre et confusion dans l'état social. Lorsque vous aurez rempli ces devoirs, laissez se déchaîner autour de vous la calomnie; sans doute, vous ne devez pas vous attendre à être épargnés par elle; elle vous poursuivra, peut-être, jusques dans les sanctuaires de l'autorité; mais vous n'aurez rien à redouter de ses efforts impuissants; votre conscience et l'estime des hommes de bien, vous auront placés assez haut, pour qu'elle ne puisse plus vous atteindre.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

SUR LES

AFFAIRES

DE FRANCE ET D'ITALIE.

La publicité que je donne à la suite de mes souvenirs, est, à mes yeux, le plus noble hommage qu'il soit possible de rendre à la grandeur d'ame, à l'élévation des vues, aux généreux sentimens qui n'ont cessé d'animer les puissances alliées, dans la grande lutte qu'elles viennent de soutenir, et où elles ont triomphé, pour l'indépendance de l'Europe. Dire la vérité, la dire sans ménagement, sur les événemens qui viennent de se passer autour de nous, qui sont jugés si diversement, et auxquels se rattachent tant d'intérêts

opposés; soutenir, parce qu'on les croit justes, des opinions proscrites, et que la défaveur générale environne, serait une entreprise difficile, pour ne pas dire dangereuse et impossible, si je ne me croyais pas défendu par la haute raison des souverains de l'Europe, et par l'expérience éclairée de tout ce qu'elle renferme de généreux amis de cette liberté sage, qui, dans un siècle de lumières, n'est pas moins amie des prérogatives protectrices des princes, que des justes droits des peuples.

Persuadé comme je n'ai cessé de l'être, du moment où j'ai commencé ces mémoires, de l'impossibilité, d'écrire l'histoire des événemens contemporains, avec toute l'impartialité qu'exige un pareil travail, ou, si l'on veut, et ce qui est exactement la même chose, de l'impuissance où est tout écrivain, de faire croire à cette impartialité; je n'adopte point, pour la suite de ces souvenirs, une autre méthode que celle que j'ai suivie dans les deux premières parties. Sans dissimuler les erreurs de ceux à la mémoire desquels j'ai voué une éternelle reconnaissance, ou qu'ont épargné le fer des combats et celui des échaffauds, j'aurai, puisque le devoir est quelquefois appelé de ce nom, le courage de les défendre; et si je dois juger du succès de mes efforts, par l'accueil que le public a fait à l'ouvrage dont je donne la suite, j'ai l'assurance que ma voix ne sera point perdue. Ce ne sont que des matériaux que j'assemble, mais des materiaux fidèles et auxquels une confiance entière pourra, un jour, être accordée, par les écrivains politiques qui, étrangers à nos débats et à nos res-

sentimens comme à nos affections, écriront l'histoire de ces importantes époques, signalées par tant de gloire, de fautes, et de malheurs.

Les trois années dont je vais offrir les souvenirs au public, présentent une masse d'évènemens si effrayante par l'importance et par le nombre, que je me verrai forcé à ne parler qu'incidemment de ceux auxquels je n'aurai pas pris personnellement part, ou qui n'offriraient aux lecteurs qu'un moindre dégré d'intérêt ; d'ailleurs, on voudra bien ne perdre jamais de vue, que ce n'est pas une histoire que j'écris ; que c'est, ainsi que je l'ai annoncé ailleurs, un compte que je me rends à moi-même, et qu'à ce titre je ne me crois lié par d'autre obligation, que par celle d'être vrai et d'intéresser.

Des pressentimens funestes m'annonçaient, en quittant l'Italie, où ma destinée allait bientôt me ramener, que mes malheurs n'étaient pas encore finis ; et comment n'en eussé-je pas entrevu de nouveaux dans le retour de cette maison, replacée sur le trône de la France, sous la protection de la foudre qui en exterminait les défenseurs ? Cependant, je dois l'avouer, mon sentiment dominant, au milieu de tant de désastres, étoit celui d'une invincible haine contre leur auteur, et cette haine même affaiblissait, depuis quelque tems, mais sans les détruire, les craintes que m'inspirait le rétablisement de la maison de Bourbon sur le trône. Je retracerai ici, en peu de mots, ce qui se passait à Paris, à cette epoque; je n'exa-

minerai pas jusqu'à quel point le vœu national fut consulté ; moins encore si la bonne-foi des souverains ne fut pas surprise par de lâches intrigues, alors que l'un des plus puissans d'entr'eux, si bien connu par l'élévation de ses sentimens et son respect pour les droits des nations, prononçait hautement son immuable volonté de laisser au peuple français le choix du prince qui devait le gouverner. Toutes ces questions déjà jugées par le fait, n'entrent point dans le plan de cet ouvrage; ce n'est pas en réveillant les passions qu'on éclaire : quelle qu'ait été mon opinion personnelle dans ces graves circonstances, j'ai reconnu de bonne-heure, que s'il avait été du devoir d'un bon citoyen d'exprimer sa pensée, avec toute l'indépendance d'un homme libre, lorsque les destinées de la France étoient agitées dans les conseils des monarques alliés, une noble résignation lui était imposée, du moment où le grand évènement qui devait fixer ses destinées, venait d'être consommé.

J'arrivai à Paris le 17 mai 1814. Le spectacle que présentait cette capitale, est presqu'impossible à décrire ; les alliés l'occupaient depuis un mois et demi, et au mouvement des troupes de toute l'Europe, réunies dans ses murs ; à la diversité des costumes militaires, parmi lesquels on n'appercevait pas un seul uniforme français ; à l'activité prodigieuse qui régnait de toutes parts, on eût été tenté de croire que l'assaut finissait à peine. Ce spectacle, dont Turin et quelques-unes des villes de la France, que je venais

de traverser, m'avaient déjà donné une faible idée, et que l'aspect de Paris me présenta dans toute son effrayante bizarrerie, me livra aux réflexions les plus amères. Les théâtres, les cafés, les promenades, les lieux de rassemblement de toute espèce, n'étaient plus qu'une vaste arène où le parti triomphant, quoique dans une immense minorité, mais soutenu de toute la force des circonstances et des bayonnettes étrangères, fesait retentir, sans cesse, des provocations sanguinaires et fanatiques. Hors de ce parti, les opinions se subdivisaient à l'infini, et toutefois le malheur des tems les avait réunies pour quelques momens : constitutionnels de 91, modérés de 92, républicains imprévoyans de 1793, et jusqu'à ces hideux révolutionnaires de 1794, repoussés par toutes les opinions, se croyant également menacés, et dans l'impossibilité de se faire entendre, gardaient un profond silence, et n'en devenaient que plus implacables. L'inexpérience, la présomption, le défaut d'ensemble et de vûes, dans les opérations du premier ministère, donnèrent bientôt la juste mesure de tout ce qu'il y avait à attendre du nouveau règne ; je ne me fis pas un moment d'illusion à cet égard ; je sentis que je n'avais rien à en espérer pour moi-même ; que les places de la cour, de l'armée, de la magistrature, de l'administration, allaient être exclusivement le partage des émigrés de 89, et de leurs partisans de l'intérieur ; qu'il s'agissait bien moins pour les uns et les autres, de replacer le Roi sur le trône de la France, que sur celui de Coblentz ; que la proscription devait

bientôt devenir générale, et atteindre tout ce qui osait encore se montrer français ; que le caractère connu du Roi, la sagesse et la modération de ses principes, ne seraient que d'insuffisantes digues à opposer au torrent qui menaçait de tout entraîner ; en un mot, qu'il ne s'agissait plus que de se faire oublier. On m'a reproché la conduite que j'ai crû devoir tenir alors ; mais ceux qui m'ont adressé ce reproche, il y a trois ans, ont dû reconnaître depuis, qu'eux seuls, à cette époque, avaient manqué de prévoyance ; j'aurai occasion de faire la même remarque, lorsque j'expliquerai les motifs du refus par lequel je répondis en 1816, à la bienveillante proposition de M. le duc de Rohan, qui voulait bien m'engager à mettre moi-même aux pieds du Roi les deux premières parties de mes souvenirs. Je sentis toute l'inutilité, tout le danger attaché à cette démarche, inconvenante peut-être sous quelques autres rapports. Cependant, si l'esprit supérieur du Roi eût été celui de sa cour, j'aurais, peut-être, cédé à l'avis de M. le duc de Rohan, et j'eusse attaché le plus grand prix à cet auguste suffrage. Mais au milieu des passions qui régnaient seules alors, et dont la puissance est devenue depuis tellement redoutable, qu'a l'instant même où j'écris ces mémoires, elles menacent plus audacieusement que jamais de s'emparer de l'avenir, on voudra bien avouer qu'il y eût eu plus que de l'imprudence, à braver leurs ressentimens, et à rappeler sur moi l'attention de ceux qui me considérant depuis longtems

en ennemi,* n'eussent pas manqué de me supposer des prétentions à des faveurs auxquelles ils se croyaient seuls des droits.

L'instant de mon retour en France n'avait suivi que de bien peu de jours, celui de l'arrivée de Monsieur à Paris. Ce prince venait à peine de faire son entrée dans la capitale, et cependant l'enthousiasme qui l'y avait accompagné, était éteint ; mais comment s'en étonner ? déjà personne n'ignorait avec quelle inconcevable légèreté ce faible prince venait de sacrifier la gloire et les intérêts de la France. Il semblait d'ailleurs que si l'excès de l'orgueil et du délire avait présidé aux dernières combinaisons politiques et militaires de Bonaparte, le souvenir de tant de fautes et de malheurs fût effacé, et qu'on ne se rappelât plus que la trahison

---

*J'ai besoin d'expliquer dans quel sens j'entends ce mot. Je n'ai jamais conçu ce que c'est qu'un ENNEMI PERSONNEL, en politique ; j'ai pu l'etre souvent de tels ou tels systemes : jamais de tels ou tels individus ; et si, parmi ceux-ci, il en est qui soient devenus les miens, je n'eus jamais à me reprocher d'avoir cédé au meme sentiment envers eux. Selon moi, il n'y a point d'inimitiés raisonnables en politique.

Je ne sais que trop que mon systeme est détruit par l'experience : mais il m'est impossible, en ce qui me regarde, du moins, d'adopter d'autres idées. Je conçois fort bien qu'on se combatte par le raisonnement, et même que dans des circonstances, toujours déplorables, chaque opinion employe, pour assurer son triomphe, des armes plus solides ; ces malheurs sont inséparables des tems de discordes et de révolution ; mais l'action finie, les partis ne devraient-ils pas également se plaindre et s'estimer ?

odieuse de quelques-uns de ceux à qui il semblait, n'avoir accordé toute sa confiance, que pour les aider à précipiter plus sûrement sa ruine; de ceux qui, seuls entre les français, n'avaient pas eu le droit de s'élever contre l'usage d'un pouvoir qui n'avait protégé qu'eux, et dont le poids insupportable avait accablé la France et l'Europe. Au milieu de tant de dispositions diverses, d'intérêts opposés, de craintes et d'espérances, tous les regards se portaient sur celui qui, seul encore, représentait le Roi, et dont les premières démarches devaient, pour jamais, rappeler on détruire la confiance, dans une nation si souvent abusée. Mais on ne tarda pas à reconnaître de quelle opinion politique l'influence allait devenir dominante. Les écrivains, les journaux, les sallons du parti exclusivement soutenu, protégé, favorisé par les princes, s'exprimaient déjà avec autant d'imprudence que de mépris, sur les idées auxquelles, dans ce naufrage aussi terrible qu'inattendu, tous les bons esprits, non moins épouvantés de l'avenir que du passé, s'efforçaient de se rallier. On ne croira jamais, sans doute, ce que quelques hommes de la révolution, honorables, mais timides jusqu'à la faiblesse, ont peine à concevoir aujourd'hui, d'eux-mêmes; c'est que la terreur du retour de Bonaparte avait jetté un tel effroi, un tel aveuglement parmi eux, que ceux-là même à qui tous leurs antécédens devaient rendre le retour des Bourbons plus redoutable, votèrent, dans le sénat expirant, pour la restauration de cette maison, à la seule condition, qu'elle acceptât un

fantôme de constitution, improvisée aussi rapidement que celle de 1793, et qui a eu le même sort.

Le nom de rappel, étrangement donné par les amis de la maison de Bourbon et leurs journaux, à l'apparition imprévue de cette famille au milieu des Français, passera, partout où la vérité des faits sera connue, pour l'ironie la plus amère et la plus extraordinaire dérision. La vérité est, et toute l'Europe l'a répété avant moi, qu'à cette époque, aucune des hautes puissances alliées n'avait, à l'exception de l'Angleterre, (dont le rétablissement des Bourbons, en plaçant le sceptre de la France entre ses mains, servait merveilleusement la politique,) fait de ce grand événement l'objet et le résultat de la guerre. Il fut, bientôt après, facile de s'en convaincre. La conduite et les discours de l'Empereur Alexandre n'étaient ignorés de personne. Ce prince trop philosophe, trop grand, trop ami des hommes, pour croire que les peuples soient de vils troupeaux dont quelques familles privilégiées du hazard aient le droit de faire un trafic honteux, ne cherchait qu'à s'environner de lumières. Celui qui venait de détruire la servitude dans ses états, l'ami, l'allié nécessaire des Français, les appellait de toutes-parts autour de son trône. Par le plus grand des malheurs, l'intrigue, l'intérêt personnel, les ressentiments, se placèrent entr'eux et lui; il ne fut plus possible à la vérité de pénétrer jusqu'au prince qui se montrait si digne

de l'entendre, et la France fut sacrifiée. Un homme à qui l'imprudent Bonaparte n'avait laissé d'autre alternative que l'exil où les Bourbons : un homme plus connu par les grâces de son esprit, que par les qualités de son cœur, réussit à s'emparer de la confiance de l'Empereur Alexandre, qui venait de fixer sa résidence dans son hôtel. Au milieu de l'effervescence universelle des esprits, il ne fut pas difficile à celui qui présidait alors le gouvernement provisoire et disposait à son gré d'une minorité passionnée et triomphante, de donner à quelques démonstrations l'apparence de ce vœu national, dont la haute sagesse des souverains alliés réclamait la libre expression, avant de rien statuer sur les destinées de la France. Quiconque, depuis 26 ans, a été le témoin des scènes épouvantables qui ont couvert, qui couvraient encore naguères le sol français de prisons, de tribunaux d'exception et d'échaffauds, ne peut plus se méprendre aux moyens avec lesquels toutes les factions ont assuré leur triomphe, en créant une prétendue opinion nationale. C'est à l'époque, à jamais déplorable de 1793, que les nouveaux révolutionnaires ont emprunté sa tactique et ses armes. Lorsqu'Alexandre parcourait Paris, pour y reconnaître ce véritable vœu national, dont il avait résolu de faire l'unique règle de sa conduite, quelques centaines de jeunes-gens, fidèles aux instructions qui leur étaient transmises, précédaient, suivaient, environnaient ses voitures ; des rubans blancs,

des cocardes blanches étaient attachées à leurs bras et à leurs chapeaux. Ils poussaient et provoquaient de toutes-parts des cris de vive le Roi, auxquels personne ne songeait à répondre. Qui n'eût été trompé comme Alexandre ? Il céda aux cris d'une faction jusques-là impuissante et méprisée, et crût céder au vœu de la France. On sait avec quelle noble franchise, ce prince s'en est expliqué depuis ; il était si digne d'entendre, d'apprécier la vérité, qu'il ne pensait pas qu'on pût lui tenir un autre langage. Son erreur ne fut pas de longue durée, mais elle était irréparable. Ceux d'entre les meilleurs Français qui, dès-lors, en prévoyaient les conséquences funestes, dûrent s'oublier eux-mêmes, et ne plus songer qu'à consolider ce qui venait d'être fondé par l'intrigue et le hazard. Jamais circonstances ne furent plus heureuses pour y parvenir : jamais on n'en a profité plus mal. Dès les premiers momens du retour des Bourbons, une grande contradiction s'établit entre les actes officiels du monarque, les discours des princes, et ceux de tout ce qui formait leurs alentours. On commença par persuader au Roi, qu'il ne devait point accepter l'acte constitutionnel qui lui serait présenté : que ce serait avec son malheureux frère, un premier trait de ressemblance dont il lui importait sur-tout de se garder. Il fut donc décidé que ce serait le peuple français qui accepterait la charte qui lui serait octroyée par le Roi, la 23me année du règne de ce prince. Mais

cela même n'était pas dans les desseins de la cour, et l'évènement ne tarda pas à le prouver. On a su, mais les journaux ne l'ont pas dit, comment s'est opérée cette acceptation, qui, lors même qu'elle eût été franchement donnée par le corps législatif, n'avait rien de populaire et de légal, puisque ce corps était sans pouvoir et sans mission, pour statuer sur un objet d'aussi haute importance : non-seulement aucune discussion n'a été permise, mais il est même à remarquer que la séance venait d'être levée, à l'instant où le Roi proposa, comme par inspiration, à l'assemblée, " de " ne point se séparer, avant d'avoir prêté serment. „ On jugea cette idée si heureuse, et l'acceptation de la charte parut si pressée, que la proposition du Roi fut accueillie avec transport, et mise sur le champ à exécution. On remarqua bien dans l'assemblée, quelques esprits chagrins qui voulurent vainement essayer quelques observations, mais leurs voix imprudentes furent étouffées par les acclamations générales. C'est ainsi que la France est passée sous l'empire de sa cinquième constitution. Tout cela s'est fait assurément en beaucoup moins de tems que je ne viens d'en mettre à le raconter; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'une charte ainsi improvisée, ait été violée ou éludée dans ses plus importantes dispositions, aussi souvent que les intérêts ministériels ont cru en avoir besoin ; et pourquoi n'ajouterais-je pas qu'il n'y a peut-être que les Français au monde

qui ayent pu à ce point être dupes des mots, et se contenter, sans examen, d'une constitution nominale, qui les laissait, de fait, sous le despotisme le plus absolu qui fut jamais, puisque rien n'avait été discuté, expliqué, ou compris, et où il n'y avait encore rien de réel que la toute - puissance des ministres et la servitude de tout le reste. Je ne prétends pas le nier, cependant : les formes en ont été douces et supportables pendant la première restauration, et pour une nation qui ne proteste contre ses chaînes que lorsque ces chaînes sont de fer, un tel gouvernement, s'il eût su se conserver lui-même, était peut-être ce qu'il y avait de plus analogue aux mœurs que nous ramenait avec elle une monarchie dégénérée. On a fait, et je ne saurais me défendre de rapporter ici, une réflexion plus amère que juste : c'est qu'en plaignant, sans la mésestimer, une nation qui aurait résisté longtems au joug qu'on aurait voulu lui imposer et n'aurait cédé qu'aux efforts d'une longue violence, on ne saurait comment expliquer l'excès de docilité de celle qui paraît se soumettre avec des transports de joie, et semble s'applaudir ensuite de sa défaite. Je l'avouerai : j'ai été souvent frappé de la force de cet argument que j'ai entendu reproduire contre la France, sur presque tous les points de l'Europe, mais pour ceux qui connaissent l'histoire du cœur humain et celle des nations, rien ne s'explique mieux, sans doute que ces contradictions plus apparentes que réelles ;

les peuples partagés d'opinions comme ils le sont d'intérêts, se divisent en factions et suivent des directions diverses ; il ne faut pas exiger de la nature humaine plus de perfection qu'il n'est permis d'en attendre d'elle, ni juger les nations avec plus de sévérité qu'on ne jugerait les individus. Si l'unanimité est à-peu-près impossible dans un conseil de sages, comment l'espérer d'une multitude passionnée et sans lumières jusqu'au moment où l'un de ces hommes extraordinaires, faits pour changer les destinées du monde, vient à s'élever au milieu d'elles. Bonaparte semblait appelé à la gloire de rendre la liberté à l'Europe ; on a pu, pendant quelques années, le croire propre à consommer ce grand ouvrage, et le génie qu'il a développé dans la carrière militaire et dans les premiers pas de son gouvernement, l'en eût rendu digne, s'il n'eût préféré les routes vulgaires de l'ambition et de la tyrannie, à l'immense renommée qui l'attendait. Si les Anglais n'eussent pas eu le gouvernement le plus libre de l'Europe, lorsqu'il a été élevé au consulat, toute la pensée de cet homme extraordinaire eût été peut-être alors de donner la liberté à la France ; mais toute comparaison lui était odieuse. Son orgueil ne supportait pas l'idée de céder à une autre impulsion qu'à celle qui venait de lui même ; la liberté de l'Angleterre a été peut-être l'un des plus grands obstacles à ce que la France devint libre !

Le Roi avait fait de grandes promesses; et quoiqu'on fût loin de placer en elles une confiance sans réserve, tout le monde s'accordait à considérer ce monarque comme infiniment supérieur à celui que la naissance appelait au trône après lui; à ce prince, dont le cœur valut toujours mieux que la tête, et dont l'inconcevable légéreté, l'étonnante inexpérience, l'aveuglement sans bornes, après de si longs malheurs, sont un des phénomènes les plus inexplicables du cœur humain. Je ne dirai rien des princes ses fils; une ame haute et de nobles intentions, lorsqu'elles ne sont pas soutenues par une grande force de caractère, une invariable persévérance de volonté, et une sage tolérance religieuse, n'offrent qu'une bien faible garantie dans celui qui est destiné à gouverner les hommes à une époque dont l'histoire du monde ne présente pas d'exemple. Quant au dernier des princes de la famille, à celui sur lequel paraissent reposer, en ce moment, toutes les espérances de la maison de Bourbon, je m'abstiendrai d'en dire ma pensée; le langage de la franchise est si étranger à la plupart de ceux qui sont nés sur les marches du trône, que ce qui ne serait qu'une vérité sévère pour le commun des hommes, paraîtrait, sans doute, un outrage à leurs yeux, et il y a long-tems que j'ai fait connaître que le but de cet ouvrage était d'instruire, et non pas d'offenser.

Le roi avait senti que le premier acte de sa puis-

sance, en rentrant sur le territoire de la patrie, devait être de s'y annoncer en protecteur et en père. Il avait promis que toutes les institutions établies seraient maintenues; que les fonctionnaires publics, dans l'ordre judiciaire et dans l'administration, seraient conservés; que toutes les propriétés, toutes les existences seraient garanties et assurées ; qu'en un mot, il n'y aurait de changé dans l'ordre social, que son chef. Ces paroles de paix avaient retenti de toutes-parts, et la confiance rentrait dans les cœurs ; le bonheur de la France était encore dans les mains du Roi : des conseillers sages et fidèles pouvaient l'y fixer pour toujours ; le délire de la présomption, des sentimens de vengeance mal étouffés, de folles espérances, l'inexpérience du passé, l'imprévoyance de l'avenir, ne tardèrent pas à tout perdre.

On a fait voyager les princes; ils ont parcouru la France, et il n'y ont fait que des fautes ; mais ils sont excusables, ils ne pouvaient faire autre chose ; étrangers à une population qui leur était elle-même étrangère, il n'y avait entre elle et eux rien de commun ni dans les intérêts, ni dans les idées, ni dans les sentimens. Livrés à des alentours méchans ou stupides ; contraints à ne voir que par les yeux de gens intéressés à les tromper, ils ont dû donner une impulsion funeste à la réaction qui s'est développée depuis sur tous les points de la France ; ils ont tout brouillé, tout

confondu, tout renversé ; ils se sont rendus les distributeurs des croix du lys, de la légion d'honneur, de l'ordre de St. Louis; ils ont avili, par l'abus qu'ils en ont fait, ce qui n'était encore que déconsidéré. Les hautes récompenses nationales, dont l'honneur fait tout le prix, ont été prodiguées à l'intrigue et à la bassesse ; on les a obtenues sans titre, ou, quelquefois même, les titres dont on a osé se prévaloir, n'étaient qu'une preuve de plus de l'indignité de celui qui les présentait; on a vu, comme en 1793, les plus odieux excès être parés des plus beaux noms, et d'atroces vengeances être considérées comme l'erreur d'un zèle honorable. On élevait des catafalques aux auteurs de la machine infernale ; on dotait les familles de ceux qui par le plus horrible attentat avaient porté le deuil dans cent familles; on accordait des lettres de noblesse à celle du général George, dont je plains l'infortune, autant que j'honore son dévouement, mais dont une sage politique ne permettait pas de placer les services sur la même ligne que ceux des généraux de nos armées ; et pour que rien ne manquât à cet étrange renversement de toutes les idées, dans un pays où la loi salique existe et n'admet en aucune manière les femmes à l'exercice ou au partage de l'autorité souveraine, madame la duchesse d'Angoulême se mit aussi à parcourir la. France, et à distribuer, de son côté, des croix et des places.

Ces voyages, dont l'esprit aussi juste que péné-

trant du Roi, commençait à reconnaître les résultats fâcheux, donnaient lieu, de toutes-parts, au développement des passions haîneuses, des plus affligeans souvenirs, des ressentimens les plus funestes. Partout les acquéreurs des domaines nationaux, constitutionnellement protégés par le droit, étaient, par le fait, obligés de s'éloigner du passage des princes, dont on invoquait contre eux l'indignation, et qui n'étaient que trop disposés à l'accorder. Tous les hommes qui avaient rempli des fonctions pendant les époques orageuses de la révolution; ceux qui en avaient adopté les principes avec exaltation : ceux qui avaient été membres des sociétés populaires : ceux qui avaient signé des adresses relatives aux événemens; tous ceux, enfin, qui avaient attaché leurs noms à ces époques de deuil et de gloire, éprouvaient le même sort. Une fermentation, dont les symptômes devenaient de plus en plus allarmans, s'annonçait sur tous les points de la France; on crut même entrevoir que le danger était devenu assez pressant, pour que les imprudens voyageurs dussent être rappellés au même instant; afin de réparer le mal commis par eux, on n'imagina pas de meilleur moyen que d'en faire un beaucoup plus grand; ce fut de faire voyager Monsieur. Ce voyage, dont les apparences ont été quelquefois brillantes, a eu, dans son ensemble, les résultats les plus désastreux. C'était, en effet, et l'on venait d'en avoir la preuve, une étrange idée que celle de confier le soin de réunir les

esprits, à des hommes qui, depuis 26 ans, étaient absens de la France; qui, pendant cette absence, n'avaient cessé de nourrir des projets de vengeance; à qui les personnes et les choses étaient devenues également étrangères, et qui allaient se trouver plus particulièrement en rapport avec cette classe de Français, qu'ils considéraient comme les premiers artisans de leur ruine, et que les événemens de la révolution avaient rendus propriétaires, en même-tems qu'ils les avaient élevés aux premières fonctions de la magistrature, de l'administration et de l'armée. Tout ce qu'il était possible de prévoir d'une mission de cette nature, depuis que les sentimens des princes avaient été imprudemment manifestés, est arrivé. Le voyage de Monsieur a dépassé, dans ses résultats, tout ce qu'on avait conçu de craintes; il a été le complément des fautes des princes, ses fils. Aussi est-il vrai de dire qu'aucun ménagement n'avait été gardé pendant ce fatal voyage; plus on commençait à se croire fort, plus on croyait pouvoir tout oser sans danger. Ainsi l'on aigrissait les ressentimens parmi ceux que l'oubli de toutes les paroles données, rendait déjà accessibles aux insinuations de la haîne. Les destitutions se succédaient rapidement; ceux dont les espérances étaient déçues, ne manquaient pas de communiquer leurs craintes; et ces craintes ne tardaient jamais à se réaliser. Dans l'espace de dix mois, les trois quarts des fonctionnaires publics avaient été renouvellés, et l'on annonçait hautement que le reste était

sur le point de l'être; il était difficile d'imaginer une violation plus manifeste des promesses royales. Delà résultaient deux inconvéniens très-graves : l'inexpérience profonde d'une foule de nouveaux employés, étrangers aux administrations auxquelles on les appelait, et une masse considérable de mécontens, qui n'avait pas de contre-poids; car ceux qui entraient en fonctions ayant une existence faite, n'obtenaient qu'un surcroît, et en quelque sorte un superflu de bien-être, tandis que les infortunés à qui on enlevait leurs emplois, presque tous pères de famille, vieillis dans l'administration, sans possibilité de s'ouvrir une nouvelle carrière, et privés du plus absolu nécessaire, reportaient dans la société leurs justes ressentimens, et le désespoir qui rend capable de tout. Le nombre des suicides devint même si effrayant, que les journaux reçurent l'ordre de n'en plus informer le public. Quand des changemens semblables à ceux dont on vient de parler, ne sont pas rigoureusement commandés par une indispensable économie (et jamais ils ne l'avaient été moins qu'à cette époque, puisque l'on donnait à des employés, renvoyés comme trop âgés, des successeurs plus âgés qu'eux,) ils sont toujours impolitiques.

Avant que le Roi eût fait à Compiègne les promesses les plus solennelles, Monsieur avait annoncé dans des proclamations, la suppression prochaine de la conscription, et celle des droits réunis. De

la première de ces promesses, est résultée, lorsqu'on paraissait vouloir encore se montrer fidèle aux engagemens qu'on venait de prendre avec la nation, la désorganisation de l'armée. On a accordé un très-grand nombre de congés, et ceux qui n'en ont point obtenu, se sont retirés dans leurs familles. Cet état de choses n'a pu durer. Il a fallu, de nouveau, avoir recours aux mesures coërcitives; les violences des dernières années du règne de Bonaparte se sont renouvellées; on a revu les grandes routes couvertes de conscrits enchaînés; j'étais à Lyon, lorsque ceux qui, ayant été amenés des divers points des départemens voisins, avaient été renfermés à l'hôtel-de-ville, s'emparèrent des débris d'un drapeau tricolore, le plantèrent sur le balcon de cet hôtel, et se mirent à crier de toute la force de leurs poulmons, " *vive l'Empereur.* " Ils n'ont pas été punis, parceque le gouvernement Français n'était en position de punir personne; on les a seulement condamnés, par mesure de discipline, à quelques jours de prison. Il y aurait à citer mille faits de ce genre, qui, tous, tiennent alternativement à l'abus de la force, ou à l'excès de la faiblesse.

Il n'était ni plus loyal, ni plus politique, d'annoncer le dessein de supprimer immédiatement les droits réunis, lorsqu'on savait parfaitement que sans faire cesser à l'instant même tous les services, on ne pouvait retrancher cette branche im-

portante du revenu public ; aussi qu'est-il arrivé ? Des insurrections violentes, sur lesquelles les journaux ont eu grand soin de garder le silence, se sont manifestées de tous côtés, et c'était les proclamations de Monsieur à la main, que les contribuables refusaient d'acquitter les droits. Les formes de la fiscalité, assez dures par elles-mêmes, étaient devenues plus intolérables, par le personnel des agens qui les exerçaient. Un M. Berenger, le plus inepte, le plus injuste, et le plus brutal des hommes, avait remplacé à la tête de l'administration dés droits réunis, un directeur-général habile, et qui, par des formes aimables et spirituelles, avait constamment tempéré les rigueurs inséparables de son ministère (a) ; mais on eût dit qu'il entrait dans les vues des agens du gouvernement de tout renouveiler, ou plutôt de tout bouleverser, tant il est vrai, que l'intérêt public est toujours faible contre les intérêts de faction.

Que dirai-je de l'inconcevable acharnement avec lequel on a poursuivi et mutilé cette noble institution de la légion d'honneur, devenue tellement nationale, et à laquelle se rattachent si éminemment les souvenirs et la gloire de l'armée, que l'esprit d'aveuglement, de vertige et d'imprévoyance ont pu seuls y porter atteinte ? On était animé d'une haine tellement irréfléchie contre tout ce qui avait existé sous le précédent gouvernement, que ne pouvant espérer

(a) M. Français, de Nantes.

de détruire cette institution, qu'en commençant par l'avilir, on s'était empressé de faire déclarer dans les journaux, que la légion d'honneur ne serait plus considérée désormais que comme une récompense civile. Trois jours suffirent pour convaincre du danger de cette déclaration, et des funestes conséquences qui pouvaient en résulter. Les militaires s'en exprimaient avec une violence dont on fut allarmé ; leurs discours furent suivis de menaces; on mit autant de précipitation à désavouer l'article inséré dans les journaux, qu'on en avait mis à le faire paraître. Cette nouvelle maladresse ne convainquit personne, et ne décela que la peur. S'il était encore nécessaire de prouver que le gouvernement (a) n'avait songé qu'à consulter l'opinion dans ses journaux, il ne faudrait que jetter les yeux sur le système qu'il a suivi depuis. En désavouant ses articles, il n'a renoncé à aucune de ses idées ; sans doute il avait rempli un but en déconsidérant la légion d'honneur, mais il voulait que l'ordre de St.-Louis redevînt la seule institution militaire, et en cela il n'a pas atteint l'autre. L'ordre de St.-Louis, autrefois la noble récom-

(a) On n'a pas oublié que pendant tout ce période, l'influence de la cour, ou, ce qui est la même chose, celle de l'émigration de 89, était toute-puissante sur le gouvernement. C'est par cette influence funeste, suspendue pendant quelques mois, mais dont le retour menace sans cesse la France, qu'il faudra long-tems expliquer et nos malheurs passés, et ceux plus redoutables encore, que nous annonce l'avenir, tant qu'il n'y aura rien de changé dans le fond des cœurs !.....

pense de la valeur brillante, ou des longs services, avait perdu presque tout son éclat sous les deux derniers règnes ; il était étranger, depuis vingt-cinq ans, aux triomphes de l'armée française ; elle l'avait foulé aux pieds sur vingt champs de bataille ; elle avait constamment vaincu ceux qu'elle en voyait décorés ; toute la puissance des distinctions militaires consiste éminemment dans l'opinion : si cette opinion les abandonne, elles perdent toute considération. C'est ce qu'il importait sur-tout au gouvernement français de sentir, et ce qu'il parut, alors, avoir tout-à-fait oublié.

Ce ne fut pas dans cette circonstance seule, qu'il fut possible de reconnaître combien le gouvernement manquait de prévoyance dans ses desseins, et de stabilité dans ses résolutions. Son ignorance profonde des élémens dont se devait composer sa puissance, donnait à ses démarches un caractère de vacillation, d'incertitude et de faiblesse, qui n'échappait à aucun de ceux qui avaient un si grand intérêt à bien connaître et à bien apprécier ses forces. Chaque jour une nouvelle imprudence était suivie d'une nouvelle expiation. Les journaux du lendemain ne paraissaient occupés que du soin de réparer les erreurs et les inconséquences de la veille ; dès-lors le gouvernement fut jugé, et la confiance perdue. Une fois qu'il fut bien reconnu que les feuilles publiques recevaient une direction, (ce qui n'avait jamais été douteux pour ceux qui

avaient l'expérience des affaires,) le peu d'influence qui leur restait encore s'évanouit ; on nomma leurs auteurs ; on sut à quelle coterie ils appartenaient, quels traitemens ils recevaient. Ceux que le gouvernement paraissait avoir adoptés d'une manière plus spéciale, étaient envoyés gratuitement à toutes les personnes qu'on savait être plus particulièrement attachées à la faction qui déjà commençait, avec succès, à essayer ses forces ; souvent même à quelques autres qui s'en étonnèrent, et découvrirent ainsi au public cette misérable supercherie. La mission secrète que semblaient avoir reçue la plupart de ces feuilles était d'avilir toutes les institutions créées pendant les 26 années qui venaient de s'écouler ; de déconsidérer les noms de tous ceux qui avaient figuré dans la révolution, sans acception d'époques ; d'effacer avec précaution, mais avec persévérance, les souvenirs de la gloire des Français ; de substituer des noms anciens, à ceux de leurs généraux, qui, depuis 1792, avaient commandé leurs armées ; enfin de préparer lentement l'opinion à l'oubli formel de tontes les promesses royales, dernier but qu'on brûlait d'atteindre, et pour lequel il importait de ne rien négliger. (a) Quelques écrivains eurent le

---

[a] Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici, comme on n'aura pas manqué sans doute de le remarquer ailleurs, combien le Roi est resté constamment étranger à ces méprisables manœuvres, également indignes de l'esprit éclairé de ce prince, de son noble caractère, et du rang suprême.

courage de réclamer hautement contre le système de diffamation qui s'élevait de toutes parts ; on menaça leurs imprimeurs, on dénonça leurs personnes, on proposa leur arrestation. La police, encore inquiète et timide, demanda des ordres écrits. Ce qu'avait conseillé l'imprudence fut refusé par la faiblesse. On disait à Paris qu'on avait usé depuis de moyens plus doux, et que le silence de ces écrivains indiscrets avait été acheté. Qu'on ait exercé sur eux l'empire de la crainte ou celui de la séduction, c'est ce qu'il est impossible d'éclaircir ; mais ce dont il n'est pas permis de douter, c'est qu'en Angleterre, l'un et l'autre de ces moyens aurait manqué son effet, et qu'en peu de jours l'opinion publique eût fait justice de l'écrivain assez lâche pour se vendre, ou du ministre oppresseur qui aurait tenté de l'intimider.

Si ce qu'il faut entendre par liberté de la presse, n'avait pas toujours été en France une dérision insultante à la raison publique, ce serait assurément, de toutes les plaisanteries, la plus originale et la plus bouffonne. Il est impossible de connaître avec précision combien il existe dans notre législation de la librairie, de décrets, d'ordonnances impériales ou royales, de réglemens de police, de circulaires ayant autorité de loix, d'injonctions publiques et privées aux imprimeurs et aux libraires (chez lesquels on fait, d'ailleurs, de continuelles perquisitions) pour assurer cette liberté dans

toute son étendue. Le plus souvent les circulaires secrètes étaient en opposition avec les actes publics, ce qui jettait les auteurs, les imprimeurs et les libraires dans les plus étranges perplexités. Il existe, entr'autres, une circulaire du directeur-général de la librairie, en date du 15 novembre 1814, qui est un véritable chef-d'œuvre d'entortillage; toutefois, il n'y avait pas un libraire, à Paris, qui ne la conservât soigneusement à cette époque, pour sa sûreté, et qui ne la consultât dans la plûpart de ses opérations, afin de se bien assurer, ce qui ne lui était pas toujours facile, qu'il n'était en contravention avec aucune de ses dispositions. Dans cette lettre, le directeur-général veut bien reconnaître que les ouvrages au-dessus de 20 feuilles, ne sont pas, aux termes de l'ordonnance royale, assujettis à la censure;" cependant," ajoute avec toute la bénignité possible, ce magistrat, en s'adressant aux imprimeurs et aux libraires , " je ne crois " pas devoir vous dissimuler que dans la plûpart " de vos entreprises, la censure est *l'unique* moyen " d'assurer votre tranquillité à l'égard de l'autorité " publique et des tribunaux etc. " Qui ne verra dans cette déclaration positive, l'ordre le plus *formel* de ne rien imprimer sans l'autorisation de la censure ? Dire aux libraires que, sans cette permission, ils ont tout à craindre, n'est-ce donc pas la leur commander ? Des imprimeurs ont été arrêtés, jugés, condamnés pour avoir réimprimé des faits consignés, depuis 20 ans, dans des journaux.

alors avoués par le gouvernement ; il est vrai que quelques-uns de ces faits inculpaient gravement la personne du roi ; je les ai considérés dans tous les tems, et avec tous les gens de bien, comme une atroce et absurde calomnie ; mais, enfin, l'arrestation et la condamnation des imprimeurs, pour le seul fait de la réimpression de ces calomnies, étaient-elles un moyen bien sûr d'en démontrer la fausseté ? Cette mesure était-elle convenable et politique ? Je ne le pense pas, et il me parut, lorsque cette affaire fut renvoyée aux tribunaux, pour y devenir la matière d'une discussion légale, que tout ce qu'il y avait à Paris, d'esprits éclairés, partageait mon opinion. Au reste, tout ce qu'on a employé depuis, d'arguties misérables pour prouver qu'un gouvernement qui s'établit, doit suivre, dans l'intérêt de sa conservation, des règles particulières, ne saurait vraiment se comprendre. Depuis 28 ans nous parlons de liberté, et les gouvernemens qui se succèdent si rapidement parmi nous, ne manquent jamais, lorsqu'ils se constituent, de donner les meilleures raisons du monde pour prouver qu'il n'y a pas de plus sûr moyen pour devenir libres, que de commencer par être esclaves. Depuis la sanglante oligarchie du comité de salut public, jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon, on n'a cessé de raisonner sur la même base et de partir du même principe. . . . .

La chambre des députés, constituée comme elle

l'était sous la première restauration, donnait la plus étrange idée de ce qu'on appelait alors, en France, système représentatif. Elle n'était autre chose, au fond, qu'un grand conseil d'état, dont presque tous les membres, s'ils n'avaient pas reçu du Roi une nomination directe, étaient, au moins, dans la dépendance la plus absolue des ministres, par le traitement qu'ils recevaient de l'état, (a) et les faveurs qu'ils attendaient du gouvernement pour eux-mêmes ou pour leurs familles. J'ai connu parmi les députés de cette époque quelques hommes très-estimables, mais pas un d'un talent distingué. La chambre des pairs avait conservé plus d'indépendance ; le pouvoir des ministres y était moins absolu ; si la cour y comptait de nombreux partisans, ce n'était pas, du moins, la corruption qui les lui avait acquis. Les malheurs de la révolution, la crainte de leur retour, la nécessité, pour le prévenir, de maintenir l'ordre établi, avaient rallié au gouvernement un grand nombre d'hommes de mérite et de naissance, qui, bien loin d'approuver le despotisme ministériel, ne songeaient, dès-lors, qu'à lui imposer des limites. Cependant, comme la véritable représentation nationale est dans les communes indépendantes, il est évident qu'il n'y en avait

(a) J'explique cette assertion ; personne ne peut contester que les députés ne fussent nommés par l'influence immédiate du ministere; ils jouissoient d'un traitement de dix mille livres sur l'état; c'était donc, par le fait, au ministere qu'ils étaient redevables de leur existence politique, et du bien-etre qu'elle leur assurait.

point en France, car la seule existence d'une chambre des pairs, quelqu'honorablement composée qu'on la suppose, ne saurait la constituer. Pour mettre à portée de bien juger de l'indépendance et des lumières qui régnaient alors dans le parlement Français, il suffira d'apprendre que presque tous les projets présentés aux chambres, par les ministres, pour devenir l'objet de leurs délibérations, étaient mis à exécution longtems avant que la loi ne fût rendue, tantôt sous le nom d'ordonnances du Roi, qui était sans pouvoir pour les rendre, puisque les objets sur lesquels elles statuaient ne pouvaient devenir exécutoires, qu'en recevant, du concours des deux chambres, le titre de loix ; tantôt, et le plus souvent, sur de simples décisions ministérielles. Il faut avouer cependant qu'il s'était établi une sorte de compensation, car si les ministres s'arrogeaient le droit d'exécuter des loix qui n'existaient pas encore, ils ne se croyaient pas moins celui de suspendre l'exécution de celles qui existaient. Il est, je crois, sans exemple, qu'une seule réclamation se soit élevée dans la chambre des pairs, ou dans celle des députés, sur un abus aussi révoltant. Nos idées sur tout ce qui appartient aux droits les plus sacrés, aux intérêts les plus chers de la nation, ont encore si peu de justesse et de maturité, que nos plus graves législateurs eussent regardé comme un tems perdu, celui qui eût été employé à une discussion de cette nature ! . . . .

La grande affaire des biens nationaux venait d'être terminée au mécontentement de tous les partis. Aulieu de considérer cette question sous les importans points de vue qu'elle embrasse, on n'en avait fait qu'une opération financière ; on avait cru être généreux, et l'on n'avait pas même été juste. Loin de réunir les émigrés à la grande famille de l'état, en leur accordant la restitution immédiate de tous ceux de leurs biens non-vendus, qui n'étaient pas affectés à des services publics, et en indemnisant sur le trésor, ceux des propriétaires dont les biens aliénés ne pouvaient être restitués, on avait pris des termes moyens, qui n'avaient satisfait, ni les intérêts des émigrés, ni ceux de la justice. L'esprit fiscal était intervenu, lorsque la raison d'état et l'équité devaient, seuls, se faire entendre. La cour avait bien voulu consentir à l'accomplissement d'un grand devoir, mais elle ne voulait pas en supporter le poids, et ne diminuait pas d'un homme le luxe inutile de son énorme maison militaire. Personne n'ignorait les sommes immenses qu'exigeait l'entretien de cette maison ; le bruit se répandait, en même tems, que la cour plaçait des fonds considérables sur les banques étrangères. On s'expliquait avec amertume sur un grand nombre de profusions inutiles, dont l'emploi bien dirigé eût amélioré le sort d'une foule d'émigrés réduits à l'excès du malheur et du besoin ; mais il est plus facile, il est surtout plus économique d'arrondir des périodes de tribune, et de répan-

dre quelques larmes sur le sort des infortunés, que de s'imposer, pour les secourir, le plus léger sacrifice. L'étrange discours prononcé, à cette époque, à la tribune de la chambre des députés par un des orateurs du gouvernement, rendit cette réflexion générale.

Cependant, à l'instant même où le gouvernement faisait discuter, pied-à-pied, les intérêts et les droits des émigrés proscrits pour sa cause, et se montrait si avare d'indemnités qu'il eût été de sa délicatesse, et peut-être de son devoir, de ne pas faire supporter à la nation, ses journaux invitaient impérieusement les acquéreurs des domaines déclarés nationaux, à renoncer à leurs titres, et à faire des restitutions qui n'étaient plus volontaires, du moment où le gouvernement laissait pénétrer son vœu, ou plutôt ses intentions. Dans les sallons de madame la duchesse d'Angoulême, de M. le duc de Berry, de M. de Blacas, on s'exprimait avec autant de haine que de mépris sur ceux de ces acquéreurs qui ne voulaient point consentir à l'abandon de leurs propriétés. Cette tactique de la cour était peu politique, sans doute, car elle lui créait de nombreux ennemis ; mais il lui importait de faire prévaloir un système qui l'affranchissait du poids des indemnités, en les faisant supporter par d'autres. En effet, si l'application de ce système fût devenue générale, c'était désormais au peuple Français à payer l'immense

dette que la maison de Bourbon avait contractée envers les émigrés. Tous les moyens étaient employés pour obtenir ce grand résultat. On invitait ; on effrayait ; on menaçait. Deux avocats, (MM. Falconet et Dard,) ayant crû lire dans l'avenir l'issue probable des grandes discussions qui allaient s'élever, avaient voulu plaire à la cour et augmenter leur clientelle, en soutenant, avec une sorte de courage, une opinion qui, dans leurs calculs, devait sous peu devenir triomphante. On commença par soupçonner qu'ils avaient reçu du ministère des instructions secrettes, et ces premiers soupçons ne tardèrent pas à être changés en certitude ; toutefois, la violence et l'audace de leurs écrits avaient produit sur les esprits une telle impression de mécontentement et d'irritation, qu'ils furent, au moment même, abandonnés par le ministère qui venait de les employer ; déférés, en son nom, aux tribunaux, et arrêtés par ses ordres. Après avoir subi quelques jours de prison et un interrogatoire devant le juge instructeur, ils furent mis en liberté ; mais le public persista à croire que toute cette affaire avait été arrangée avec les ministres, afin de prouver à quel point le gouvernement était décidé à se montrer rigoureux envers quiconque oserait désormais porter atteinte aux droits des acquéreurs de biens nationaux. On avait fait beaucoup de bruit, mais on n'avait persuadé personne ; résultat ordinaire de la mauvaise-foi, presque toujours compagne de la crainte ou de la faiblesse.

Comment concevoir qu'au milieu d'une telle confusion, un esprit national favorable à la maison de Bourbon, eût pû naître en France ? Aussi n'en existait-il point ; elle devait donc, pour se soutenir, et faire croire à sa puissance, avoir recours à toutes les supercheries de la faiblesse. Des pamphlets qu'on n'achetait point étaient ses armes journalières. On perdait de vue les grands intérêts de l'état, pour faire jouir le Roi de quelques-uns de ces triomphes de chapelle ou de théâtre, avec lesquels il a toujours été si facile de tromper les princes sur le véritable état de l'opinion publique. Je n'avais été que trop à portée d'en juger avant l'époque éternellement déplorable du 10 août 1792, j'avais vu ce Roi,* le meilleur des hommes, accueilli avec transport sur son passage, lorsqu'il se rendait pendant les derniers mois de 1791 dans nos salles de spectacle où de plus vifs transports l'attendaient encore : qui n'eût pensé, au milieu de tant de cris de joie et d'amour, que son trône était éternel ? les cœurs restés fidèles à son infortune, aimaient à se le persuader et le lui répétaient sans cesse : et cependant, peu de mois après, ce trône était renversé, et le plus vertueux des monarques portait sa tête sur l'échaffaud !.. Le souvenir de tant d'horreurs et de crimes poursuit encore ma pensée ! Je cherche d'autant plus vainement à m'en affranchir, que chaque jour peut amener l'instant où les ressentimens, l'imprévoyance, et une aveugle présomp-

* Louis XVI.

tion viendront s'asseoir sur ce trône mal affermi, et menaceront l'avenir de tous les malheurs du passé, lorsqu'il eût été si facile, lorsqu'il ne serait peut-être pas impossible encore, par une profession de foi authentique et sans réserve, soutenue d'une conduite franche et loyale, d'en prévenir à jamais le retour ! Puisse la Providence écarter tant de présages funestes ! Puissent ces princes ne pas oublier, eux-mêmes, que l'histoire exerce sur les peuples et sur les rois, une jurisdiction redoutable à laquelle ils ne peuvent échapper, et que ce n'est pas dans des monumens officiels d'adulation et de mensonge, qu'elle viendra chercher, un jour, les traits dont elle doit les peindre et les transmettre à la postérité.

Mon séjour à Paris, lors de la première restauration, ne fut pas de longue durée ; je n'aspirais qu'au moment de m'en éloigner; j'en partis en effet, le 3 juillet, et me retirai au château de C...... , situé à quelques lieues d'Orléans. C'est là, que, rappellant à ma mémoire les circonstances orageuses d'une vie vouée au malheur, je composai en septembre 1814, les deux premières parties de mes souvenirs ; j'y vécus seul, pendant trois mois, avec un homme que j'ai regardé pendant vingt-sept ans comme le plus dévoué de mes amis ; obligé de renoncer à l'une de mes affections les plus chères, je résolus enfin de chercher ailleurs un azile ; j'écrivis au duc d'O*** , alors retiré dans son château de F***,

avec sa famille ; il m'offrit avec une bonté parfaite la plus aimable hospitalité ; je passai auprès de lui les mois d'octobre et de novembre ; je consacrais à copier et à revoir mon ouvrage, le tems qu'il m'était permis de dérober à nos longues promenades. Souvent la cour fesait consulter la vieille expérience du duc ; mais c'était presque toujours pour ne point suivre les avis dictés par elle. Dès qu'il fut arrêté qu'on n'adopterait aucune de ses vues, il fallut bien se décider à le proscrire ; c'est, en politique, la marche ordinaire des choses ; malheur à celui, qui après avoir été appelé dans les conseils des princes, s'en voit exclu tout-à-coup ; malheur à lui surtout, si n'ayant été appelé à connaître leurs secrets et à partager leur confiance, que par l'impérieuse nécessité, cette nécessité venant à cesser à leurs yeux, les moyens de salut paraissent indépendans de ses secours. Telle était la situation du duc d'O.... avant son retour à Paris, et elle devenait de jour en jour, plus difficile. On a su, comment dans les jours qui précédèrent le retour de Bonaparte et après un long entretien, avec Monsieur, l'ordre de l'arrêter avait été donné, et n'avait pu être mis à exécution. Je ne m'appesantis sur aucun de ces faits, qui ne se sont passés que longtems après mon départ. Prévoyant les nouveaux orages qui menaçaient la France, quoique je m'attendisse bien peu à celui qui a si soudainement éclaté, je me décidai à retourner en Italie, et ce fut à Naples, que je résolus de me rendre. Le marquis

de St. E***, ministre non reconnu du Roi Joachim à Paris, et que la police inquiétait tous les jours plus vivement, m'offrit dans cette circonstance tous les bons offices qui furent en son pouvoir, et ces bons offices même, plutôt soupçonnés que connus d'une police également ombrageuse et faible, devinrent, quelques jours après mon départ, le prétexte d'une persécution très-active, dont le résultat fut d'obliger le marquis de St.-E*** de quitter la France; je ne sais même s'il obtint enfin la liberté de se rendre à Vienne, les passeports qu'il avait inutilement demandés plusieurs fois pour cette résidence, où l'appellaient les affaires de son souverain, lui ayant été constamment refusés.

Je quittai Paris le 7 décembre 1814, incertain de l'avenir qui m'était réservé; n'ayant que faiblement lieu de compter sur l'accueil que j'allais recevoir d'un prince dont j'étais à peine connu, mais bien assuré par tout ce que j'avais déjà vu, et par ce qu'il ne m'était que trop facile de prévoir, qu'aucun pays de la terre ne devait être désormais pour moi plus inhospitalier que la France. Quelqu'accoutumé que je fusse depuis long-tems, aux caprices de la fortune, je ressentais, dans cette circonstance, une inquiétude vague, un mal-aise intérieur, qui m'avaient été inconnus jusqu'alors; j'avais éprouvé la prison et l'exil, mais je n'avais point encore été forcé de quitter la terre de la patrie; jamais, dans mes disgraces, je ne m'étais trouvé dans l'isolement qui

m'attendait; les consolations et les secours de l'amitié ne m'avaient jamais abandonné; l'amour avait plus d'une fois adouci, par ses illusions, les rigueurs de ma captivité; je me le rappelais, en quittant la France, et il m'arrivait souvent de regretter des malheurs auxquels se rattachait le sentiment et le souvenir de tant de jouissances. Je ne pus me résoudre à passer les Alpes, sans aller voir à Embrun mad. et M. J*** que j'avais connus en Italie, et dont j'ai si souvent parlé dans la seconde partie de cet ouvrage. M. J*** était procureur du Roi au tribunal de première instance de cet arrondissement; la manière de vivre de mad. J*** était loin d'être aussi agréable qu'elle l'avait été à Verseil Je ne sais ce qu'est Embrun en été; on assure que cette situation sauvage s'embellit pendant quelques mois, et que les bois qui couvrent de verdure ces montagnes desséchées, ont une beauté qui leur est particulière; j'aime à le croire, puisque les habitans de ce pays paraissent tenir beaucoup à le persuader, mais je confesse que je n'ai aucun motif de partager avec eux cette flatteuse illusion; la route d'Embrun à Briançon présente un aspect assez rare en France; on s'y croirait transporté, en hiver, au milieu des champs de la Sibérie; on ne rencontre sur une route, d'ailleurs assez belle, qu'un très-petit nombre d'habitations; le fort de Mont-Dauphin s'élève sur un rocher au centre de ce désert, et ne présente pas lui-même un aspect moins sauvage, que le

pays aride dans lequel il est situé. Briançon se découvre à mi-côte et à une assez grande distance ; de hautes montagnes le dominent de toutes-parts ; et c'est une inconséquence inexplicable, et maintenant reconnue, que celle de l'ingénieur qui a prétendu faire de cette place un obstacle à la marche d'un ennemi, qui, en s'emparant des hauteurs, dont les routes sont accessibles sur tous les points, peut, en un jour, la réduire en poudre, et continuer librement ses opérations. La meilleure défense du pays, est en elle-même ; dans la difficulté d'y déployer, d'y faire vivre des armées ; dans la longue et difficile chaîne de montagnes qu'il faut traverser pour parvenir jusqu'aux plaines de Grenoble ; et, sur-tout, dans la situation même de ce passage, qui n'a de communications qu'avec un point du Piémont, et ne peut servir de théâtre à la guerre, que dans le cas d'une invasion générale, ou de la confédération de quelques puissances, ainsi que cela s'est vu dans les derniers tems, et sous le règne de Louis XIV. Dans toute autre circonstance, il serait absurde de craindre que le Roi de Sardaigne déclarat à la France, une guerre qu'il ne lui serait pas possible de soutenir seul. C'est sans doute aux dernières considérations que je viens d'exposer, qu'il faut attribuer l'insouciance qu'ont apportée les divers gouvernemens qui se sont succédés en France depuis 28 ans, à mettre la place de Briançon dans un état de défense respectable, en fortifiant, bien autrement qu'elles ne le sont, et en rendant inac-

cessibles par de nouveaux travaux, toutes les hauteurs qui la dominent. Je suis assuré qu'il n'y a pas un Français, pas un étranger qui, en traversant cette ligne de nos frontières, et sans appartenir à l'art, plus que je n'y appartiens moi-même, ne soit frappé de ces considérations, que du reste, j'ai entendu parfaitement développer par quelques-uns des habitans les plus distingués de la ville, et dont les évènemens de la dernière guerre ont mis plus particulièrement à portée de reconnaître l'importance et la solidité.

J'avais laissé ma voiture à Lyon ; elle devait se rendre à Turin, par le mont-Cenis, et m'y attendre. La route de Grenoble à Gap n'est pas praticable, en hiver, et celle de Briançon à Suse ne l'est, dans tous les tems, que pour les gens de pied ou les chevaux. Une voiture particulière me conduisit donc d'Embrun à Briançon, et je partis à cheval de cette dernière ville, pour me rendre à Suse. Le passage du mont-Génèvre fut pénible ; un dégel avait, deux jours auparavant, fait fondre les glaces et les neiges dont la montagne était couverte, et formait un verglas qui permettait à peine aux chevaux de tenir pied. Mon guide n'était guères moins embarrassé que moi ; nous faisions un quart de lieue par heure. Enfin, j'arrivai, presque mort de froid, après une marche de huit à neuf heures, aux derniers postes des douanes françaises, situés sur le sommet de la montagne ;

j'y fis faire grand feu, j'y pris quelques alimens, dont l'extrême froid que je venais d'éprouver ne me permettait que faiblement de ressentir le besoin, et je me remis courageusement en route. Dans une autre saison, j'aurais contemplé, avec ravissement, les vues admirables que l'on découvre du haut du mont-Génèvre ; quelques éclaircis rapides, quelques rayons de soleil, rares et pâles, au milieu des nuages et des brouillards dont j'étais environné, suffisaient pour me les indiquer, et redoublaient mes regrets. Je ne puis m'empêcher de rappeler ici la sensation que je ressentis, au moment où je me vis hors des frontières Françaises ; elle était précisement en raison inverse de celle que j'avais éprouvée huit mois auparavant, lorsque j'étais rentré en France. J'en ai rendu un compte fidèle, à la fin de la seconde partie de mes souvenirs, et je ne doute pas qu'un grand nombre de mes lecteurs, deshérités comme je l'étais alors, de leur patrie, ne se soient reconnus au tableau que j'en ai tracé.

Du village de Cézanne, situé au pied du mont Génèvre, et où l'on rencontre les premières douanes Piémontaises, jusqu'à Suse, la route pratiquée sur le bord du torrent, et resserrée entre les montagnes, présente un aspect plus pittoresque qu'agréable ; les habitations y sont rares et pauvres; ce n'est qu'en approchant de la petite ville d'Exiles, que l'aspect de ces montagnes devient moins sauvage, et la route un peu moins étroite ; mais en

s'éloignant de la ville, et en descendant vers Suse, le chemin se resserre de nouveau, et l'on ne voyage plus qu'entre des murailles et des hayes, que je ne pouvais même entrevoir qu'à la clarté de la lune, voilà à tous momens par d'épais nuages, et qui ne répandait sa lumière qu'à de longs intervalles. La distance d'Exiles à Suse, qui n'est que d'une lieue, m'a paru éternelle ; j'étais accablé de froid, de fatigue et d'ennui. Mon cheval, dont je pressais la marche depuis quelques heures, pour ne pas me trouver au milieu de la nuit sur une route dont on ne m'avait pas dissimulé le peu de sûreté, n'avait guères moins besoin de repos que moi. J'arrivai enfin à Suse, et n'eus que la force de demander un lit où je me jettai, et où je n'attendis pas longtems le sommeil. Le guide qui m'avait conduit n'arriva, je ne sais comment, qu'une heure après moi ; je ne le vis que le lendemain matin ; il s'était arrêté par tout où il avait trouvé à boire. Je le payai, il fut beaucoup plus content de moi, que je ne l'avais été de lui ; il prit congé, et retourna à Briançon, d'où il venait. Je me fis donner à la poste, où j'avais couché, et où je fus reconnu par le maître de l'auberge, une calèche que je fis atteler de deux chevaux et conduire par un postillon. Je partis à 9 heures du matin de Suse, et j'arrivai à quatre de l'après-midi, à Turin, où, trois ans auparavant, le même mois, et presqu'au même jour, j'étais entré pour la première fois ; avec cette seule différence, qu'a-

lors, *la munificence* impériale, en m'attachant à une administration à laquelle toutes mes études antécédentes me rendaient parfaitement étranger, et par conséquent inutile, m'avait prescrit de ne plus franchir les Alpes pour rentrer en France, jusqu'à ce que l'autorisation m'en fût expressément accordée, et que maintenant, l'exil que je m'imposais était l'effet de ma propre volonté. Mais si, avec toute la France : si, avec le continent tout entier, j'étais esclave d'un homme en 1811, du moins, ne pouvois-je pas faire un pas chez l'étranger, sans y trouver les preuves de l'indépendance et de la gloire de ma patrie. Gloire funeste et trop chèrement payée, mais dont les autels, arrosés depuis tant de siècles du sang de nos pères, ne le seront pas moins, sans doute, de celui de nos enfants !...

Je ne passai que peu de jours à Turin, où m'attendaient ma voiture et mon valet de chambre : j'en partis le 24 décembre, pour me rendre à Milan, après y avoir revû un très-petit nombre d'anciens amis, dont j'avais reçu l'accueil le plus affectueux, pendant le séjour que j'avais fait dans cette ville. Comme Turin était indiqué sur mon passeport, pour terme de mon voyage, je me vis obligé d'aller voir M. le marquis d'Osmond, alors ambassadeur de France, près la cour de Sardaigne, afin de faire ajouter à ce passeport une destination nouvelle. Je trouvai dans le frère de M. l'arche-

vêque de Florence, maintenant évêque de Nancy, et que j'avais beaucoup connu en Toscane, l'homme du monde le plus aimable et le plus obligeant. Je ne me crus obligé d'entrer dans aucune confideuce avec lui, et ne lui demandai de *visa* que pour Bologne ; il était probable que le seul projet de me rendre à Naples, inspirerait, dès lors, des soupçons à un ministre français. S'il en conçut quelques-uns, et il ne m'est guères possible d'en douter, il ne me les témoigna point. Nous parlâmes beaucoup de M. son frère ; il eut la bonté de m'engager à venir le voir souvent pendant mon séjour à Turin, (dont je partais dès le lendemain) et je le quittai, pénétré de ses procédés bienveillans, et de la grace avec laquelle il m'avait accordé ma demande. Dans le nouvel ordre de choses rétabli en Piémont, je ne pouvais espérer aucune protection de la part du gouvernement ; j'avais même lieu de craindre, que ma présence n'y inspirât de l'ombrage, parcequ'il n'était qne trop bien connu à Turin, que personne, sous le règne de Bonaparte, ne s'était plus hautement prononcé que moi, en faveur du systême de l'indépendance italienne. Aucune idée, dans aucun tems et dans aucun pays, n'a plus enflammé mon imagination. L'espoir de concourir à l'exécution de ce plan, aussi vaste que glorieux, avait été, sans que je soupçonnasse moi-même, peut-être, à quel point j'étais entraîné, le principal but de mon voyage ; je m'honorerai, jusqu'au dernier instant de ma vie, des efforts que

j'ai tentés pour en assurer le succès. Sous le gouvernement de Bonaparte, comme sous celui de la maison d'Autriche, j'ai tout fait pour faire triompher cette noble cause; des obstacles insurmontables, que j'aurai bientôt occasion de développer, et la plus effroyable catastrophe, ont dû faire abandonner pour jamais, pour long-tems du moins, cette héroïque entreprise. Mais n'anticipons pas sur les tems; cette source de souvenirs pénibles va bientôt s'ouvrir pour moi.

Mon premier soin en arrivant à Milan, fut d'y voir mon excellent ami, le comte de St.F**; il me donna, sur la situation de l'Italie, les renseignemens les plus précieux; le joug autrichien, quoique fort doux, y était universellement détesté. Ces mêmes Milanais, qui avaient vu partir les français avec des transports de joye, s'exhalaient contre leurs successeurs, en plaintes et en menaces; ou plutôt, comme dans toutes les révolutions et dans toutes les capitales, la population des diverses classes était divisée en partis, alternativement triomphans et subjugués. C'est sur-tout lorsqu'à la suite des grandes commotions politiques, les esprits ont encore conservé toute leur effervescence, que les peuples, exclusivement livrés aux soins du présent, semblent avoir perdu tout souvenir du passé. Les moindres démarches du nouveau gouvernement, les actes les plus simples, quelquefois même les plus insignifians de l'administration qui succède, sont l'objet

constant d'une comparaison qui ne manque jamais d'être à l'avantage de celle qui l'a précédée, parceque la douleur d'un mal présent, quelque légère qu'elle soit, est beaucoup plus insupportable que le souvenir d'un mal passé, quelque grave qu'on veuille le supposer. Il faut avouer, cependant, qu'une antipathie réelle existe entre les caractères allemand et italien. Le premier est froid et réservé; le second, passionné, communicatif, ami de l'indépendance. Je n'ai pas besoin d'expliquer que c'est spécialement de la génération nouvelle que je parle, c'est-à-dire de tout ce qui n'a pas plus de cinquante ans. Je m'apperçus à l'empressement, je dirais presque l'enthousiasme avec lequel je fus environné, pressé, questionné, en arrivant à l'hôtel de la ville, où, pendant mes précédentes excursions dans le ci-devant royaume d'Italie, j'avais l'habitude de descendre, qu'on supposait, dès ce moment, à mon voyage, un but qui était l'objet secret de toutes les espérances. On parlait beaucoup à Milan d'une conspiration dirigée contre le gouvernement autrichien, et dont le plan venait d'être découvert. Un assez grand nombre de généraux Italiens avaient été arrêtés et enfermés à la citadelle de Mantoue. Les partisans de l'Autriche et les personnes malinformées de tous les partis, répandaient „ que
" le roi de Naples était l'ame de ce projet;
" que les conjurés n'avaient été que ses agens, et
" que la conspiration, au moment d'éclater, avait été
" révélée au comte de Bellegarde, gouverneur-gé-

“ néral, par ce prince lui-même, qui lui avait “ fait passer la correspondance et les proposi- “ tions des généraux italiens, avec la liste de ceux “ qui étaient à la tête de ce projet. „ Accusation absurde, odieuse, exécrable, dont la franchise et la loyauté si bien connues de ce malheureux prince, auraient dû le préserver, et dont je ne mettrai pas moins de courage à défendre sa mémoire, (depuis qu'un assassinat inouï, conçu et exécuté par un seul ministre, l'a fait descendre dans la tombe,) que je n'en ai mis à le justifier, pendant qu'il était sur le trône. Qu'on ne s'étonne point de tant de zèle : je devrais la vérité à ceux qui liront cet ouvrage, lors même qu'ils n'y chercheraient que d'utiles matériaux pour écrire l'histoire. Mais je la dois à un titre bien plus sacré à mes yeux ; le Roi Joachim se montra mon ami sur le trône, et voulut être mon bienfaiteur !... La terrible révolution qui l'a privé de la couronne, et bientôt après de la vie, ne lui en a pas laissé le tems..... J'eus, en peu de jours, le bonheur de désabuser, sans autres preuves que la bassesse et l'invraisemblance même de la calomnie, ceux d'entre les accusateurs du Roi, qui n'étaient qu'égarés ; mais la justification fut si évidente et si facile, quelque secrète que dût la rendre la nécessité, que les mystérieux agens de cette abominable intrigue furent, eux-mêmes, réduits au silence.

On me demandera peut-être comment, moi, su-

jet du Roi de France, j'ai pu quitter la France et me dévouer au service d'un souverain étranger, lorsque je ne pouvais ignorer quels sentimens d'inimitié ce prince, assis sur l'un des trônes naguères occupés par la maison de Bourbon, devait porter à cette maison? Ma réponse ne sera ni longue ni difficile. Ma fortune était perdue en France; la violence, toujours croissante des réactions, me fermait toutes les portes de l'avenir, ou plutôt elle ne m'en laissait qu'une ouverte, et c'était celle de la proscription!....... Veut-on une explication plus franche et d'un intérêt plus général? Je n'ai jamais conçu, je n'ai jamais pû m'expliquer à moi-même ce dogme indéfinissable pour la raison, de la *légitimité*, prise uniquement en ce sens, que 900 millions d'hommes sont l'incommutable propriété de quelques familles : que quels que fussent les excès, les injustices, les crimes même de ces familles, l'effort unanime des sujets pour s'affranchir d'un joug odieux, serait un crime plus grand que tous ceux qui l'auraient provoqué; ce dogme démenti par l'expérience des siècles, dont la force peut encore démontrer, d'un moment à l'autre, toute la fragilité. La véritable, l'unique légitimité, consiste dans le consentement, dans l'obéissance des peuples; dans le droit héréditaire, délégué par eux à une famille de leur choix, de les gouverner dans leur plus grand intérêt, d'après l'expression du vœu national, qui seul, après la volonté divine, peut consacrer l'exercice légitime de l'autorité; dans la

puissance morale et physique du prince; dans la force et la sagesse des institutions. Dès que ces quatre puissans mobiles de tout gouvernement, et quelquefois même un seul d'entr'eux, viennent à manquer au monarque, il n'y a plus de droit, plus de contrat, qui puisse le défendre. Son trône, renversé par l'opinion, touche au moment de l'être par la violence; la *légitimité* peut bien être le premier intérêt apparent des princes qui sont actuellement en possession des trônes, parcequ'elle paraît consacrer leur indépendance : mais la *stabilité* est leur premier besoin réel, parceque c'est par elle seule qu'ils peuvent s'assurer l'obéissance des peuples. Partout où il n'y aura pas de *stabilité*, la *légitimité* ne sera qu'un mot, dont la raison et la force démontreront également l'insuffisance, parceque la nature des choses est plus puissante que les mots. La légitimité des maisons régnantes cesse de deux manières ; par les révolutions des peuples, lorsque les principes qui les ont amenées, triomphent et se consolident, comme en Angleterre ; par la conquête, lorsque les résultats en sont confirmés par les traités, et ces derniers exemples sont pris dans l'histoire de tous les tems et de tous les peuples. Que si l'on prétend donner à ce mot une extension dont il n'est pas susceptible et que la raison réprouve, quelle famille assise maintenant sur un des trônes de l'Europe, peut se dire légitime? toutes n'y sont-elles pas arrivées par une usurpation plus ou moins récente ? Si l'on établit

que le droit se forme du tems et de la prescription qui en dérive, que l'on dise, au moins, en vertu de quel acte Européen ce droit existe ? Si l'on avance que c'est parceque la durée de l'occupation a fondé la stabilité, je m'empresserai de partager moi-même cet avis, et de soutenir que du moment où il y a stabilité reconnue, il y a légitimité ; car je l'ai dit, et tous les publicistes le répéteront avec moi, c'est la stabilité qui est le premier besoin des peuples. Pourquoi le système d'élection au trône est-il universellement rejetté ? Pourquoi, récemment encore, vient-il de l'être dans le seul état de l'Europe où il se fût conservé jusqu'à nos jours ? C'est qu'avec lui, il n'y a qu'instabilité et convulsion. Si donc il existait un état dans lequel le principe de la légitimité fût en opposition avec la stabilité, il est évident que la constitution actuelle de cet état menacerait la sûreté de tous les autres, en entretenant dans son sein un foyer toujours actif de bouleversemens et de révolutions. Dira-t-on que l'une des plus importantes dispositions du traité de la sainte-alliance (cette idée si noble, si grande, si éminemment conservatrice, et qui appartient à l'un des plus grands princes dont l'histoire gardera le souvenir) a pour but de garantir à tous les princes la possession des trônes qu'ils occupent actuellement ? Oui, sans doute, et c'est en cela qu'elle serait toute entière dans l'intérêt des peuples, si elle donnait également aux princes, la force, la prévoyance, la sagesse, la jus-

tice, indispensables pour les conserver, et qu'ils ne peuvent tenir que de DIEU seul. Le droit des peuples à changer un gouvernement odieux est incontestable, et il faut bien que cela soit ainsi, puisque les monarques alliés, entrant dans Paris en 1814, avaient exigé, avant de s'expliquer eux-mêmes, que la France prononçât son vœu pour la destruction du gouvernement le plus légitime qui fut jamais, et qui ne cessait de l'être à leurs yeux comme à ceux des français, que depuis qu'il s'était mis en opposition avec tous les intérêts de la France et de l'Europe. Noble et sublime hommage, rendu par des souverains éclairés au premier des principes sur lesquels est constitué l'ordre social ! Les circonstances dans lesquelles ce principe peut recevoir son exécution, ne sont-elles pas, d'ailleurs, nécessairement si rares dans l'état actuel de la civilisation de l'Europe, que l'abus n'en est jamais à craindre ? S'il était un peuple assez léger, assez inconstant dans ses habitudes, pour changer la forme de son gouvernement et la dynastie de ses princes, sans les raisons les plus graves et sur lesquelles l'opinion des peuples et celle des souverains serait déjà formée : tous les états dont il se proclamerait ainsi l'ennemi commun, devraient s'armer pour le détruire. Je n'ai parlé, ici, que des droits de la raison ; je ne prétends justifier ni définir ceux de la vio-

lence, qui ne se mêlent que trop souvent dans les querelles des peuples et des Rois. L'expérience qui nous apprend que presque toujours l'esprit révolutionnaire prend sa source dans le refus des plus justes concessions offré ainsi aux princes éclairés tous les moyens de prévenir les ravages contagieux auxquels on s'oppose trop tard, lorsqu'on a donné à cet esprit le tems de se former. Il est sans exemple qu'une longue oppression n'ait pas fini par produire une explosion violente. Ces malheurs peuvent être facilement écartés par une sage prévoyance, et les principes conservateurs dont tous les cabinets de l'Europe, l'Espagne exceptée, sont maintenant pénétrés, donnent à cet égard, les plus justes, comme les plus heureuses espérances; par-tout les gouvernemens s'empressent de prévenir ou de seconder les vœux de leurs sujets, et de s'éclairer des lumières du siècle; par-tout, on voit s'écrouler, pièce-à-pièce, le gothique édifice de la féodalité, dont quelques mains débiles s'efforcent vainement de retenir et de rassembler les matériaux épars; par-tout, des institutions représentatives s'élèvent sur les débris de l'arbitraire; et ceux même des gouvernemens européens, auxquels leur situation topographique et les idées moins avancées de leurs sujets, ne permettent pas encore d'accorder le grand bienfait d'un système constitutionnel, préparent lentement, en silence, et par des mesures graduelles, les sages amélio-

rations qui doivent affermir pour jamais leurs couronnes et leurs (a) maisons. Entend-on parler de conspirations à St.-Pétersbourg, à Vienne, à Bruxelles, à Berlin ? on n'éprouve dans quelques-unes de ces capitales, d'autres maux que ceux qui sont inséparables d'une guerre longue et terrible: et si les peuples y attendent, avec confiance, l'accomplissement des généreux desseins des monarques pour leur félicité, la constante, la loyale sollicitude de ces princes ne prouve-t-elle pas à quel point cette confiance est fondée, et quelles espérances elle doit faire concevoir ? C'est par de tels moyens que la puissance se montre véritablement légitime. Ce ne sont pas les souverains qui sont chéris et respectés de leurs sujets : qui les gouvernent d'une main habile, prudente et ferme : qui s'environnent de lumières et savent en profiter, qui tombent avec fracas, de leurs trônes. Une expérience à jamais déplorable, a prouvé de nos jours, que le meilleur des hommes, pouvait ne pas être le meilleur des Rois.

(a) Je ne conçois pas comment il serait possible que l'Europe et la religion, qui ont si hautement consacré la légitimité de Bonaparte, (qui était bien la plus incontestable de toutes, puisqu'elle a obtenu, pendant dix années, la triple consécration du pape, des rois, et des peuples,) reconnussent aujourd'hui d'autres principes de droit public ! L'ennemi de l'Europe est tombé justement; mais sa puissance ne fut pas moins légitime que sa chute.

(b) Après une telle explication, je me crois dispensé de répondre à toute objection qui reposerait sur les bases que je viens de combattre ; dans tous les cas, j'ai avancé des opinions personnelles, purement spéculatives, qui ne peuvent être bien appréciées que par les hommes éclairés dont l'ordre public et le maintien des institutions établies sont le premier besoin. J'ose être assuré qu'il est impossible à tout esprit juste de ne pas en reconnaître la vérité ; cette vérité est fondée sur la première de toutes les évidences, celle de l'expérience. Le principe de l'hérédité, de l'inamovibilité des souverains, doit être maintenu à jamais, parcequ'il est conservateur de l'ordre social ; qu'il en est la base la plus solide, et que des millions d'hommes n'ont pas fait des loix seulement dans l'intérêt de quelques familles. Mais donner à ce principe plus d'extension qu'il n'en a en effet, c'est réveiller le besoin d'en examiner l'origine. C'était autrefois un axiôme politique et sacré parmi nous, et dont nos plus illustres orateurs chrétiens avaient plus d'une fois fait retentir la chaire de vérité, „ que les rois étaient faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. „ Qui songeait alors à contester aux nations

(b) Mon intention n'est point douteuse dans ce douloureux aveu que m'arrache la vérite ; on sait assez quel fut mon dévouement pour le prince infortuné dont je parle, et quelle est ma profonde vénération pour sa mémoire.

le droit de changer leurs dynasties? Quelles réclamations s'élevèrent en Europe contre la révolution qui porta la maison de Brunswick sur le trône de l'Angleterre? Si les principes proclamés aujourd'hui n'existent que d'hier, et si la violence peut les renverser demain, quel respect pense-t-on y pouvoir attacher? Pourquoi discuter un titre qu'il est au pouvoir de la force de détruire, et qu'elle ne détruit que trop souvent? Que les rois soient justes, aimés, puissans; qu'ils ne commandent qu'au nom des lois; leur légitimité ne sera pas contestée, parcequ'ils seront toujours obéis. La raison, la liberté, l'intérêt des peuples, les passions des hommes et l'expérience des siècles, rejettent toute autre définition de la légitimité. J'ai fait ma profession de foi politique, et il n'y a rien en ceci qui soit contraire à la fidélité que j'ai vouée au monarque philosophe qui gouverne la France. Je disais, il y a dix-huit mois, que " si de grandes « fautes étaient jamais commises, ce ne serait, en « aucun cas, ni son cœur ni sa volonté qu'il fau- « drait en accuser; " je le répète, avec plus de persuasion que jamais, depuis l'ordonnance du 5 septembre. Ce n'est qu'en égarant la raison supérieure de ce prince, que des conseillers inévitables, placés par le sang auprès du trône, mais sans expérience et sans caractère; étrangers, depuis vingt-huit ans, à la France, et trompés, eux-mêmes, par des alentours ignorans et perfides, ont pû l'entraîner à laisser commettre, sous son nom, les plus

inexcusables violences. Du moment où il a été possible à un ministère habile et sage, mais trop longtems subjugué par une faction intolérante et désorganisatrice, de ressaisir, d'une main ferme, les rênes de l'état qu'on s'efforçait de lui arracher, tout a changé de face, et les avenues du trône ont été ouvertes à la vérité; de ce moment aussi, tous les vœux, toutes les espérances de la France épouvantée, ont commencé à se rattacher au monarque et à son gouvernement, et à s'identifier leurs intérêts. Toute fois, ce sentiment éminemment français et que je partage au plus haut point, ne me fermera les yeux sur aucune des fautes graves du ministère français, ni sur les conséquences funestes qu'il n'est plus au pouvoir de la sagesse elle-même de prévenir, mais seulement d'atténuer. Je suis de trop bonne-foi pour ne pas abandonner à la violence des événemens et à la fatalité des circonstances, ce qu'il est impossible d'en séparer; mais cette cession même doit avoir des bornes, et il est, en politique comme en morale, des excès auxquels l'indulgence ne peut s'étendre, et avec lesquels des ministres, animés d'un véritable esprit national, devraient peut-être ne jamais transiger. Cette opinion, qui m'appartient uniquement, peut être, j'en conviens, combattue par les arguments les plus solides, si l'on considère surtout, que le troisième ministère du Roi semblait n'être arrivé à l'administration, que pour y recueillir le funeste héritage des fautes et de

l'inconcevable imprévoyance de son prédecesseur, dans le mode d'élection de la seconde chambre des députés. Le mal était au comble ; il fallait, ou fléchir quelques instans sous la violence de la tempête, ou consentir à être brisés par elle ; les ministres ont pensé que le premier parti était le plus convenable ; la conduite qu'ils ont tenue depuis ce moment, et dont, malgré les attaques de leurs ennemis, j'aime à reconnaître qu'ils ne s'écartent point, prouve qu'ils l'ont pensé de bonne-foi et qu'ils se sont sacrifiés au véritable intérêt de la patrie. En exprimant une opinion, peut-être sévère, je suis loin de les accuser ; mais en cédant à des circonstances fatales, ils ont donné lieu à de justes présomptions de s'élever contr'eux, et il n'appartient qu'à l'avenir de les absoudre.

Je terminai, en peu de jours, les arrangemens que j'avais à prendre à Milan, et je me hâtai de continuer mon voyage, auquel j'entrevoyais de nouveaux motifs d'utilité. Le hazard me fit découvrir, à l'hôtel de la ville, à quelques pas de moi, et dans une situation qui approchait de la misère, un pauvre religieux de la Trappe, qui, depuis la suppression de son ordre dans les états romains, était venu chercher à Milan, chez un de ses parens, une hospitalité qui lui avait été accordée, mais à laquelle il avait renoncé, du moment où il avait appris que son ordre était rétabli, et qu'il était libre aux anciens religieux de venir y reprendre

leurs places. Comme les fonds remis à la disposition de l'ordre n'étaient pas encore bien considérables, le gouvernement pontifical désirait qu'on n'admît que les plus âgés, les plus nécessiteux, ou les plus infirmes d'entre ces religieux. Rien ne m'amusait davantage, que d'entendre le bon père me répéter avec l'onction la plus touchante et le désir toujours plus pressant de me convaincre, „ qu'il avait plus de droits que personne à la mu-" nificence du St.-Père; qu'il n'avait jamais pû " rien apprendre, ni rien faire; qu'à la vérité, il " jouissait de la meilleure santé du monde, mais " qu'il était incapable de toute espèce de travail; " qu'il mangeait bien, quand il avait de l'argent, " et mendiait quand il n'avait rien : et que n'ayant " rien, en ce moment, sa place était nécessairement " dans les rues ou au couvent. „ Il n'y avait rien à répondre à la force de cet argument ; je le trouvai tellement sans réplique, que je me déterminai à donner au religieux une place dans ma voiture, jusqu'à Rome, ne lui laissant à s'occuper d'autre dépense pendant la route, que de celle de sa nourriture, que la piété des fidèles avait presque toujours soin de lui fournir gratuitement.

Je ne saurais dire quel charme inexprimable j'éprouvais à me retrouver dans cette belle Italie ! j'aurais voulu pouvoir m'arrêter dans les villes où j'avais séjourné, il y avait quelques années ; y considérer de nouveau tout ce que j'y avais admiré.

Chaque site m'y rappelait un souvenir. Je m'arrangeais pour ne voyager de nuit que le moins possible, afin de revoir tout ce que j'avais déjà vu ; j'éprouvais une jouissance d'enfant à me faire donner, dans les auberges, les chambres où j'avais déjà couché, et à m'y faire reconnaître par les valets qui m'avaient servi autrefois. Je ne m'arrêtais, toutefois, que lorsque cela était indispensable ; j'étais trop pressé par l'objet de mon voyage, pour le sacrifier à mes jouissances personnelles ; mais je ne me sentis pas le courage de traverser Florence, sans y revoir la jolie marquise de N.... que j'avais beaucoup connue pendant mon dernier séjour en Toscane, et qui joignait à toute la grace, à toute la coquetterie, à toute la finesse de nos Françaises les plus aimables, ce je ne sais quoi *italien*, si difficile à saisir, impossible à exprimer, et qui tient à l'extrême liberté des manières. Je ne sais comment le nom de mad. de N.... m'était échappé dans la seconde partie de mes souvenirs; mille raisons me rendent inexcusable; elle ne me l'a pardonné qu'à condition que je ne me le pardonnerais pas moi-même, et l'on voit avec quelle franchise je m'accuse. Comment oublier, en effet, ces soirées charmantes où se réunissait chez elle tout ce que Florence avait de plus élégant et de plus gracieux? Ce palais, ces jardins enchantés dont elle était la maîtresse, et où l'on ne rencontrait rien d'aussi joli qu'elle? où l'on circulait sans cesse, pendant les belles soirées d'é-

lé, et dont l'illumination, en verres de couleurs, dessinée avec tant d'art et de discrétion, avait réservé à la solitude, des asiles où ne pénétrait point la clarté, et dont l'indifférence se faisait un devoir de respecter le mystère? Je ne trouvai point à Florence cette charmante comtesse M*** dont j'avais été le maître dans l'art de nager, et dont les mouvemens n'avaient jamais plus de grace, que lorsque, renonçant à tous les principes de cette périlleuse science, elle se faisait un art à sa mode, dont la méthode, tout-à-fait nouvelle, ne lui réussissait pas toujours. Mad. M*** habitait, lors de mon passage à Florence, une terre située à une assez grande distance de cette ville; ce fut avec une véritable peine que je me privai du plaisir d'aller l'y visiter, mais je ne crus pas devoir m'écarter aussi long-tems de ma route.

Un incident assez amusant me rendit fort réjouissante la route de Florence à Sienne, d'ailleurs si fatigante par l'excessive lenteur de la poste, qui, dans ce pays de montagnes, ne peut aller qu'au pas; ce fut la compagnie d'un certain capitaine Lombardi, qui voyageait dans une de ces voitures que l'on rencontre sur toutes les routes d'Italie, marchant à pas de mulet, et sur lesquelles, en ce moment, la mienne n'avait aucun avantage. A toutes les stations, au milieu des routes, à quiconque jettait un regard sur la voiture dans laquelle se pavanait le capitaine, il s'écriait : " est-ce que vous

" ne me reconnaissez pas? je suis le capitaine
" Lombardi, fils de Pierre Lombardi, de Sienne;
" j'arrive de Russie; je reviens dans mon pays;
" regardez-moi bien; est-ce que vous ne me re-
" connaissez pas? " Cette scène si originale se prolongea toute la journée; il fallut s'arrêter le soir; les jours étaient courts, et les routes peu sûres. Alors s'établit le plus plaisant dialogue entre le capitaine et mon religieux de la Trappe; le capitaine était égrillard, et tenait de fort singuliers propos, qu'il voulait forcer le père à écouter, et que celui-ci s'efforçait de ne pas entendre. Tout cela dura pendant le souper, où je m'amusai à les réunir tous deux. Ils en firent tous les honneurs, quoique je fusse décidé à ne pas souffrir que les choses allassent au-delà de ce que la décence et l'habit du religieux pouvaient permettre, et dès le lendemain, de fort grand matin, nous partîmes pour Sienne. Plus le capitaine approchait de sa ville natale, plus il renouvellait ses touchantes exclamations. Enfin, nous arrivâmes, et Lombardi, qui en entrant dans la ville, avait rassemblé par ses cris tous les passans autour de sa voiture, prit congé de nous, mais non sans me remercier beaucoup de l'agréable société dont je lui avais été dans son voyage depuis Florence; c'était bien plutôt à moi à le remercier de la sienne, et je n'y manquai point. Je ne me rappele pas d'avoir jamais ri d'aussi bon cœur; je serais injuste, cependant, si je n'associais pas mon religieux

à ma reconnaissance; quoique trapiste, c'était, quant au savoir-vivre, un véritable jésuite; il se prêtait à tout de la meilleure grace du monde, et ne m'a pas fait repentir, un seul moment, jusqu'à notre séparation qui n'eut lieu qu'à Rome, de m'être chargé de lui.

S'il n'existait pas de Florence à Rome, une route délicieuse et tracée à travers le plus beau pays de la terre, sur la pente des Apennins, par Arezzo, Peruggia, Spoleto et Terni, je concevrais comment il est possible de s'exposer dans les montagnes arides et pierreuses où l'on commence à voyager en sortant de Sienne, et en passant par Montaroni, Radicofani et Viterbe; les deux routes viennent se réunir à Monterosi, et depuis ce lieu jusqu'à Rome, on ne quitte plus l'ancienne voye Romaine. Les approches de Rome, à une distance de plusieurs milles, rappellent involontairement à la pensée les *inania regna* de Virgile; on n'apperçoit, sous l'horison le plus étendu, rien qui indique que l'on touche à la Ville-Reine; Rome n'est plus que la capitale du désert, le silence de cette immense plaine où le vent de la destruction semble avoir soufflé de toutes-parts, n'est interrompu que par les cris effrayans et rares de quelques oiseaux funèbres; le premier monument qui se présente aux yeux du voyageur plongé dans de profondes méditations, est consacré à la mort; c'est le tombeau de Néron. Il s'élève seul dans l'horreur de la soli-

tude ; il semble qu'après deux mille ans, l'éternelle justice ait voulu replacer le destructeur des hommes au milieu de son empire. Mon imagination était vivement frappée de ce spectacle, et cette fois je prêtais peu d'attention aux récits du bon père, qui, du ton le plus solemnel, ne cessait de m'entretenir de je ne sais quel miracle arrivé, il y avait cinquante à soixante ans, dans une chapelle abandonnée, qu'on rencontre à quelques pas du tombeau. J'étais tellement abymé dans mes réflexions, que je me trouvai dans les murs de Rome lorsque je m'en croyais encore bien éloigné. Un sentiment profond de recueillement s'était emparé de tous mes sens. Il me semblait voir errer autour de moi les ombres des anciens Romains. Rien ne pouvait m'arracher à cette illusion, pas même cette foule de religieux de toutes couleurs, de tous costumes, appartenant à des ordres que l'on avait pû croire éteints pour jamais, et qu'on voyait renaître de tous côtés. J'étais désolé de voir finir le jour : j'en attendis le retour avec une telle impatience, qu'il me fut impossible de jouir d'un moment de repos, pendant une nuit qui me parut éternelle. Je n'étais occupé que de ce que j'allais voir, et pour la première fois, depuis le commencement de mon voyage, mes idées prenaient, pour quelques instans, un autre cours, toutefois, je ne cessais d'éprouver que l'admiration que l'on porte à ceux qui ont fait de grandes choses, fortifie dans le désir que l'on a d'en entreprendre soi-même !

Les affections diverses qui m'agitaient, en me trouvant au milieu de cette ville, dont le nom avait frappé mes oreilles, presqu'au sortir du berceau, ne ressemblaient à rien de ce que j'avais senti, jusques-là, dans mes voyages ; je me croyais transporté dans des régions idéales ; les fables de la fondation de la ville éternelle, se liaient, dans mon imagination, aux faits les plus authentiques de son histoire ; je me livrais à toutes les impressions, sans essayer d'en définir aucune ; le désordre de mes idées était plus grand encore, peut-être, que celui de mes sentimens ; je ne savais par où commencer un éxamen que je désirais avec tant de passion ; mon impatience accusait la lenteur régulière du *Cicerone* qui m'accompagnait. J'aurais voulu être par-tout à la fois, et je me sentais singulièrement pressé par le peu de tems dont je pouvais disposer ; j'avais des visites indispensables à faire : il fallut donc me résoudre à ne porter qu'un coup-d'œil rapide sur tant de merveilles, et c'est ainsi que je parcourus le colisée, la rotonde, le capitole, l'ancien palais des empereurs. . . . . St. Pierre enfin, chef-d'œuvre moderne qu'on ne saurait trop admirer, mais dont toute la magnificence est effacée, selon moi, par un seul des souvenirs qui s'élèvent de toutes-parts autour de lui. Je retrouvai à Rome le prince Giust.... et le marquis Mass.... que j'avais beaucoup connus à Paris. J'y revis surtout avec un grand plaisir, M. Lucien Bonaparte, prince de Canino, dont j'ai souvent parlé dans la seconde partie de cet ouvrage, et dont

l'existence, à Rome, avait autant de dignité que de simplicité. A quelques préventions près, dont il est si difficile de se défendre dans le malheur et lorsqu'on est si loin des événemens, sa manière de voir les affaires de l'Europe, et particulièrement celles de la France, me parut aussi juste que modérée. On l'a jugé beaucoup trop sévèrement, sans doute, en l'accusant pour la part qu'il a prise aux derniers événemens. Dès le moment où je le vis à Rome, j'aurais pu prévoir que dans le cas où la France serait en proye, un jour, à de nouvelles agitations qui auraient pour but de rendre une existence politique à sa maison, le dessein de M. Lucien n'était pas d'y demeurer étranger. Il supportait impatiemment l'état de déconsidération dans lequel l'orgueil et le délire de Bonaparte avaient précipité sa famille : son unique pensée me parut être de voir ce prince, un moment rétabli sur le trône, pour en obtenir, peu de tems après, une abdication volontaire qui eût placé la couronne sur la tête de son fils, et la régence dans les mains de Marie-Louise. Ce système politique, auquel les fautes graves du gouvernement royal rattachaient tous les jours, en France, d'innombrables partisans, n'était pas seulement excusable, il était même un devoir dans un frère, et si je n'eusse vu, dans son exécution, Bonaparte toujours maître de l'état, je l'aurais embrassé moi-même ; mais avec un homme de ce caractère, il n'y avait rien à espérer ; après avoir tout promis, il aurait trompé tout le monde. Je reviendrai sur

ce point, lorsque j'aurai à parler des trois mois pendant lesquels il a de nouveau occupé le trône, et ce sera par des faits que je prouverai ce que je viens d'avancer. Mais c'est surtout ici qu'il importe de ne rien changer à l'ordre chronologique des événemens.

La position de M. Lucien à Rome était très-embarrassante. Il devait beaucoup au Pape, qui le traitait fort bien, mais il était beau-frère du Roi de Naples, dont les discussions avec la cour de Rome prenaient tous les jours un caractère plus sérieux. Jusqu'alors il avait rempli le rôle si noble, mais si difficile, de conciliateur, et s'était, en quelque sorte, rendu l'arbitre de leurs débats; mais l'instant approchait où tous les ménagemens allaient cesser, et où la continuation de son séjour à Rome, allait devenir tout-à-fait impossible.

Je quittai Rome le 15 janvier, après avoir rempli, auprès du consul du Roi de Naples, toutes les formalités nécessaires pour que mon passage à la frontière n'éprouvât aucune difficulté. J'y laissai mon religieux; nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre. Il avait la promesse d'être admis au couvent; il allait, à la vérité, s'enterrer tout vivant, sans autre distraction que de se lever dans toutes les saisons, à minuit et à quatre heures du matin, pour chanter au lutrin, après s'être couché à 8 heures, et n'avoir pris pour fortifians que des légumes cuits à l'eau; mais il n'aurait rien autre

chose à faire, et pourrait dormir le reste de la journée. Il était dans l'extase du bonheur et de la reconnaissance, lorsqu'il vint me dire un éternel adieu, car il n'est pas probable que nous soyons jamais destinés à nous revoir. Il avait sollicité et recevait l'arrêt d'une prison perpétuelle, comme le plus grand des bienfaits. Il frémissait à la seule idée de travailler pour vivre, et ne se réconciliait un peu avec l'ordre social, qu'en songeant qu'il était permis de mendier..... On se refusera peut-être à croire à la vérité de ce portrait; et pourtant j'affirme que j'en ai affaibli les traits; si j'eusse rassemblé exactement tous ceux que m'a fournis ce voyage, il est certain que le lecteur n'eût pas manqué de les prendre pour un jeu de mon imagination.

Je ne voyais avancer qu'avec regret ma voiture au milieu de cette immense campagne de Rome, si féconde en grands souvenirs : où s'élèvent de tous côtés des monumens, dont le plus grand nombre presqu'entièrement détruit, n'offre plus au voyageur que des jallons épars qui servent à diriger sa marche à travers ces débris augustes. J'arrivai le soir à Velletri, où je m'arrêtai, afin de ne pas me trouver de nuit dans les marais pontins, que des bandes de brigands ne cessaient d'infester, malgré l'extrême activité du gouvernement pontifical, qui entretenait dans cette ville, et à Terracine, dernier point de sa domination, des hommes

armés, qui, pour une faible rétribution que s'imposaient volontairement les voyageurs, escortaient à cheval leurs voitures, jusqu'à l'extrémité des marais.

J'éprouvai quelques difficultés sur les frontières du royaume de Naples; la surveillance y était très-rigoureuse et très-active. On n'y permettait à aucun voyageur d'être porteur de lettres pour l'intérieur du royaume. On exigeait qu'elles fussent mises à la poste; les précautions, à cet égard, étaient extrêmes; elles étaient portées beaucoup trop loin, et ressemblaient à de la tyrannie. Je n'ai jamais trop bien démêlé le but de cette excessive sévérité. J'eus toutes les peines du monde à obtenir qu'on n'exigeât pas le sacrifice des lettres dont j'étais chargé, quoiqu'elles fussent adressées au Roi, à la Reine, à l'un des ministres et à quelques grands du royaume; et lorsqu'enfin il fut décidé à la police militaire du poste, que je n'en serais pas privé, une estaffette précéda de quelques instans ma voiture, pour donner à Naples la nouvelle de l'arrivée d'un étranger, porteur de lettres pour des personnes, dont, en commençant par le Roi, on donnait avec le soin le plus scrupuleux, le nom, l'état et l'adresse. Tant de précautions me paraissaient aussi bizarres qu'inutiles; j'en témoignai mon étonnement; on me répondit : „ que depuis les " discussions qui s'étaient élevées entre les deux " cours, le service des postes ayant été interrompu

« par l'effet d'une malveillance mutuelle, on s'é-
« tait apperçu que les correspondances avaient eu
« lieu, depuis quelque tems, par l'intermédiaire
« des voyageurs, et que ce moyen privant le fisc
« d'une partie considérable de son révenu, on s'é-
« tait vu forcée d'apporter la plus grande sévérité
« pour prévenir ce nouveau genres de contrebande. „
Je reconnus là, comme partout, la prodigieuse fécondité des idées fiscales; mon imagination en fut quelque tems attristée; mais quelles réflexions et quelle tristesse résisteraient à l'aspect de ce pays enchanté, que protège un ciel toujours clément et où l'on marche au milieu des plus doux parfums, à travers des forêts d'orangers et de citronniers, sous des berceaux de vignes qui se marient les unes aux autres par des guirlandes, et donnent à la grande route qui conduit de Capoue à Naples, un air de réjouissance qui pénètre d'émotions douces l'ame du voyageur le plus mélancolique.

On entrait encore à Naples, lorsque j'y arrivai, par un faubourg resserré entre deux terreins élévés et dont les maisons, bâties sans élégance et sans régularité, ont un aspect misérable, qui donne à cette entrée quelque ressemblance avec celle de Paris, par le faubourg St.-Marceau.

Le Roi faisait ouvrir, en ce moment, sur la gauche du champ de Mars, qui n'est qu'à une très-petite distance de la route, une entrée nouvelle

et digne d'une aussi grande capitale. De ce point élevé, où l'on arrive tout-à-coup, on est frappé du plus admirable spectacle ; sur la gauche on apperçoit le Vésuve qui domine et menace Portici, la Torre del Greco, les débris de Pompeïa qui sortent de la terre, après dix-neuf siècles, pour y rentrer peut-être encore, et cette vaste plage, qui s'étend à la vue de Naples jusqu'à Castellamare. En face, l'horison est borné par l'île de Caprée, dont le troisième des empereurs romains a voué le nom à une honteuse immortalité. Sur la droite et à mi-côte, s'élève majestueusement la ville de Naples, sur le penchant d'une montagne couronnée par le château qui la défend. J'ai entendu assurer par des personnes qui ont vu Constantinople, que la vue du Bosphore, prise de la pointe du serrail, était seule comparable à celle qui se présente des hauteurs du champ de Mars, à Naples. L'imagination la plus brillante ne se la figurerait qu'imparfaitement ; elle ne saurait être frappée au même instant, et réunir dans leur ensemble tous les immenses détails de cet admirable tableau. J'en fus tellement saisi, que je fis arrêter ma voiture, et que, ne pouvant encore descendre dans la ville par cette route, qui ne fut ouverte qu'un mois après, je ne cessais de contempler un spectacle dont la magnificence surpassait toutes les idées que j'avais pu en concevoir. Je m'arrachai cependant à l'ivresse dans laquelle j'étais plongé ; il était trois heures de l'après-midi, l'azur du ciel n'était troublé par

aucun nuage, le soleil était dans tous son éclat; jamais journée de printems n'avait été plus douce et plus belle, et cependant c'était le 15 janvier; j'eus besoin de m'en souvenir; le jonr était sur son déclin, et j'avais encore une lieue à faire, avant d'arriver à l'hôtel où j'allais loger.

Cet hôtel était situé sur la place nommée *Largo-del-Castello.* Je ne trouvai pas dans mon logement, toutes les commodités auxquelles on est habitué en France, mais je n'y manquais de rien de ce qui m'était indispensablement nécessaire; ainsi, par exemple, je n'avais pas de cheminée et ne m'en appercevais point. Pendant quelques-uns des jours les plus froids de l'hiver, on mettait quelques charbons dans un brasier, et la chaleur de ma chambre devenait bientôt étouffante. Tout avait été calculé pour préserver de la chaleur, rien pour défendre du froid. J'entrais dans une nouvelle existence; j'éprouvais déjà toute l'influence de ce climat si doux, qui offre sur un seul point de l'Europe la température des colonies, et ne diffère d'elles qu'en ce que l'hospitalité qu'il présente à l'étranger, n'est accompagnée d'aucun des dangers qui, sous la zône brûlante des deux Indesmenacent à chaque instant la vie des Européens.

J'envoyai à leurs adresses, aussitôt après mon arrivée, les lettres dont je m'étais chargé, et après avoir écrit

un mot à celui des ministres du Roi auquel j'étais plus particulièrement recommandé et avoir reçu sa réponse, je me rendis chez lui dès le même soir. Mon intention était de remettre moi-même au Roi et à la Reine les lettres qui leur étaient destinées, mais sur l'observation du ministre, „ que “ le contenu de ces lettres pouvait être essentiel, “ et qu'il devait d'abord prendre les ordres “ du Roi, pour me faire connaître l'instant où “ S. M. jugerait à propos de me recevoir, „ je ne fis aucune difficulté de les lui confier. J'insistai d'autant moins, qu'une expérience déjà ancienne et qui m'a rarement trompé, ne me permet guère de me méprendre à certaine expression de la physionomie, et que je crus appercevoir à la fois de l'embarras sur le visage du ministre, et assez peu d'empressement à m'obtenir une première entrevue avec le Roi.

Quelques jours s'écoulèrent sans que je reçusse de réponse; je n'en sollicitai plus, et j'attendis; enfin, un valet de pied m'apporta le 19 au soir, un billet du secrétaire du cabinet, qui m'annonçait que le Roi me recevrait le lendemain 20, à onze heures du matin; le ministre me le manda de son côté, et m'offrit de m'introduire; je ne jugeai pas à propos d'accepter sa proposition, et je me rendis directement chez le Roi.

On me fit entrer dans sa chambre à coucher, où il me ne fit pas attendre long-tems; j'ai conservé de ce premier accueil, le souvenir le plus cher et le plus reconnaissant. Il me témoigna beaucoup de plaisir de me voir, m'exprima le plus vif désir de m'attacher à son service, et m'assura, avec une bienveillance et une grace parfaites, „ qu'il se fé-
" licitait que j'eusse pris la résolution de venir
" chercher un azile dans ses états; que dès ce moment,
" cet azile m'était assuré, et qu'il ferait tout, pour
" me le rendre aussi utile qu'agréable; que les
" malheurs de ma situation lui étaient parfaite-
" ment connus; qu'il mettrait tous ses soins à les
" adoucir et à me les faire oublier.... „ Je ne puis me permettre de rappeler ici tout ce que ce prince voulut bien ajouter d'obligeant et de beaucoup trop flatteur pour moi, dans cette première entrevue; j'en étais ému jusqu'aux larmes; n'avait pas oublié notre entretien de 1814, sous les murs de Plaisance; et j'ai crû reconnaître que le langage que je lui avais tenu dans cette circonstance cruelle, avait laissé dans son âme des impressions profondes, mais dont le souvenir ne lui était pas importun. En déplorant avec moi les funestes résultats de nos divisions, il en rejettait toutes les causes sur l'excès d'ambition, d'orgueil, et d'insupportable despotisme, qui les avait amenés. Comment eussé-je combattu des idées dont j'étais moi-même si profondément pénétré? Il parlait de la campagne de 1814, et de la nécessité où il s'était

trouvé de joindre ses armes à celles des alliés, pour défendre son existence politique et ses propres états; et alors même qu'il reconnaissait davantage cette nécessité, ses yeux se remplissaient de larmes; il vouait à l'exécration l'instant où il avait combattu les Français, et se croyait forcé pour se justifier à ses propres yeux, de me rappeler toutes les injustices, toutes les humiliations que Bonaparte n'avait cessé de lui faire éprouver depuis quelques années. Sa douleur était déchirant; je la trouvais si vraie et si profonde, que je ne songeais plus qu'à détourner sur d'autres objets, un entretien qu'il ramenait, sans cesse, sur celui dont il paraissaient exclusivement occupé. Il semblait prendre plaisir à épancher toute son ame devant un français qu'il savait apprécier, à-la-fois, ses injures, ses ressentimens, et ses régrets. Cette conversation fut la seule, ou, pendant les deux mois de séjour que j'ai fait à Naples, le Roi se soit expliqué avec autant de détails et de franchise, sur les événemens qui avaient déterminé sa conduite antérieure. Il me sembla qu'il avait voulu, d'abord, se faire connaître à moi tout entier, afin que je puisse m'exprimer avec une plus grande liberté aveé lui. Dans les nombreuses entretiens qu'il m'accordait journellement depuis cette époque, et où il ne cesait de me démoigner la confiance la plus absolue, il ne revenait plus qu'incidemment et presque à régret sur le sujet de notre première conversation. On aurait pu croire qu'il avait voulu

s'affranchir, une seule fois et pour jamais, du poids d'un secret accablant, en le révélant, dans tous ses détails, à un ami fidèle. J'ai su depuis, que, dans un grand nombre de circonstances qui avaient précédé mon arrivée à Naples, ce prince s'était fait un besoin et un devoir d'expliquer sa conduite antécédente au grand nombre de Français qui avaient visité ses états ; mais je n'ai jamais appris qu'il fût entré dans les détails d'une foule de faits particuliers dont il m'a entretenu, et auxquels il m'a témoigné plusieurs fois qu'il désirait qu'aucune publicité ne fût donnée. J'ai rempli, je remplirai ses intentions à cet égard ; peut-être trouverai-je assez d'autres moyens de justifier sa mémoire.

Personne n'a oublié qu'à la suite des altercations violentes qui s'étaient élevées en Allemagne, entre Bonaparte et le roi de Naples, le premier fit cet ordre du jour si insultant pour son beau-frère, dans lequel, en rendant au prince Eugène une justice qui lui est due à tous les titres et ne lui est contestée par personne, il s'efforçait d'avilir l'ancien compagnon de ses travaux et l'un des plus utiles instrumens de sa gloire. Lorsqu'après cet éclat et dans la même journée, le roi de Naples revit Bonaparte, et lui demanda la cause d'un procédé aussi offensant et aussi extraordinaire, il n'en obtint d'autre réponse que celle-ci : „ je sais quels sont “ vos desseins et ce que vous prétendez, mais “ quelles que soient les espérances que vous fon-

“ dez sur l’état présent de mes affaires, peut-être
“ bientôt ne me sera-t-il pas plus difficile de vous
“ faire descendre du trône, qu’il ne me l’a été de
“ vous y faire monter. „ Dès ce moment, le Roi Joachim, qui, déjà, avait été bien instruit des bases sur lesquelles Bonaparte avait commencé quelques négociations avec les alliés, et qui ne pouvait ignorer que l’une de ces bases était l’abandon formel de son beau-frère, dut reconnaître qu’il était sacrifié, et ne pas regarder comme une vaine menace, un propos dont tout s’accordait à lui démontrer les conséquences nécessaires et prochaines.

Il partit donc, mais ce ne fut qu’après avoir acquis la certitude que ses propres états étaient exposés à une invasion; que sa présence y était indispensable; qu’il se dévouait inutilement pour celui qui, après avoir été l’auteur de son élévation, allait le devenir de sa ruine; auprès duquel toute considération de prévoyance et de justice, était sans succès; qui venait, au moment même, de refuser des propositions, glorieuses encore; en un mot, pour l’éternel ennemi de la paix de l’Europe. Toutefois, le Roi ne se croyait dégagé envers lui, ni de ses devoirs, ni de la reconnaissance. A peine ce prince fut-il arrivé dans ses états, dont il avait assuré le repos et rétabli les relations commerciales, en faisant connaître aux alliés sa ferme volonté de séparer sa cause de celle de Bonaparte, qu’il ne put se défendre d’écrire à celui dont

il venait d'avoir tant à se plaindre pour lui annoncer ;
“ qu'il était prêt à se dévouer encore, pour défendre la
“ monarchie italienne, dont le siège était à Milan ; mais
“ qu'il desirait que ce soin lui fût uniquement confié.“
Bonaparte, qui ne vit dans cette proposition qu'une perfidie nouvelle de la part du Roi de Naples, pour faire passer ainsi l'Italie toute entière sous sa domination, ne daigna faire aucune réponse à sa lettre. Mieux éclairé depuis sur les projets du Roi et les évènemens de la campagne, dont ils eussent changé toute la direction, Bonaparte a nié que cette lettre lui fût jamais parvenue : et lorsqu'on a opposé l'évidence et le témoin vivant qui la lui avait remise à sa dénégation mensongère, il a gardé le silence et a changé d'entretien

J'ai annoncé trop de bonne-foi dans ces souvenirs, pour dissimuler les fautes du malheureux Prince dont je ne veux embrasser la défense qu'en respectant la vérité. Doué de l'âme la plus aimante et de l'esprit le plus pénétrant, quoique le moins cultivé, la fermeté de son caractère était loin de répondre à la force de son courage. Elevé dans les camps, il n'y avait apporté, dès ses premières années, qu'une instruction très-superficielle, qu'il n'a commencé à perfectionner que lorsqu'il a été nommé grand-duc de Berg. L'expérience et l'habitude des affaires avaient singulièrement développé ces heureuses dispositions ; j'eus quelques

occasions de le voir et de l'entretenir à cette époque ; ses idées cherchaient à se fixer ; presque toujours elles étaient justes, mais aucune instruction ne leur servait de point d'appui. Lorsque je l'ai revu à Naples, ce n'était plus le même homme ; sa raison s'était éclairée ; ses vues s'étaient agrandies ; son jugement s'était formé ; mais le caractère, qui se modifie quelquefois et ne change jamais, était resté le même ; croyant éviter les excès de la hauteur et de l'insolence, dont le défendait son esprit naturellement juste et clairvoyant, ce prince tombait par fois dans ceux d'une familiarité déplacée ; ses résolutions manquaient de stabilité dans les circonstances les plus importantes, et lors même qu'il s'agissait de son honneur et de sa vie. Toute l'Europe a pu s'en convaincre pendant la campagne d'Italie de 1813 à 1814. Lorsque ses intérêts les plus pressans l'attachaient à la cause des Alliés, tous ses regrets, presque tous ses vœux, étaient pour la France. Les ministres, les généraux étrangers, furent souvent témoins de ses incertitudes, et en concevaient les plus vives allarmes, au moment même où les Français faisaient retentir contre lui, dans toute l'Italie et jusque dans son camp, des cris d'accusation et de vengeance. On n'a pas oublié de quelle manière s'est exprimé le vicomte Castlereagh, dans le parlement d'Angleterre. Si jamais, ce qui ne m'est point encore démontré avec une entière évidence, le projet de faire descendre le Roi Joachim

du trône de Naples, a été sérieusement discuté dans les cabinets étrangers, je ne doute pas qu'il n'ait pris naissance à cette époque. J'ai amené plusieurs fois ce prince à entendre sur ce sujet, des réflexions sérieuses, dont il reconnaissait toute la justesse et toutes les conséquences ; alors il ne cherchait pas même à se justifier ; il ne se reconnaissait pas moins coupable envers les Alliés, qu'envers la France elle-même, et retombait dans toutes ses perplexités. Il m'a été aussi pénible que nécessaire, d'entrer dans cette discussion. Elle éclaircira tous les faits dont j'aurai à entretenir mes lecteurs, et jettera, en donnant une juste idée du caractère du Roi, un jour nouveau sur cette foule d'événemens contradictoires qui se sont succédés pendant dix-huit mois, et qui ont été terminés par la catastrophe la plus épouvantable comme la plus imprévue.

Plus j'avance dans ces mémoires, et plus je sens la difficulté, toujours renaissante, de ne jamais séparer la vérité des convenances. A chaque instant je me sens retenu par des considérations d'un ordre différent. Si je voulais céder à chacune d'elles, il faudrait me renfermer dans un silence absolu ; presque tous les intérêts que je traite sont encore vivans ; tous exigent des ménagemens sans doute, mais la vérité a ses droits, et l'on ne me reprochera jamais de les avoir trahis. Il n'est au pouvoir de personne de dissimuler des

événemens et des faits dont quelques-uns sont à la connaissance de l'Europe; mais ce qui importe essentiellement, c'est de connaître les causes qui ont préparé ces événemens, qui les ont rendus inévitables, et dont il est bien rare que l'opinion publique, si lente à absoudre, si prompte à condamner, se rende un compte impartial et fidèle.

Dans la première entrevue que j'avais eue avec le Roi, j'avais trouvé ce prince préoccupé à un tel point des événemens antérieurs à la guerre d'Italie; il s'était tellement emparé de la conversation, et m'avait si profondément ému, que, lors même que l'idée me fût venue de lui parler des suppositions injurieuses qu'on avait répandues sur son compte à Milan et que j'ai fait connaître ailleurs, je doute que j'eusse choisi ce moment pour l'en entretenir. Cependant il était d'un grand intérêt pour sa réputation et pour le succès de ses plans à venir, qu'il en fut informé, et qu'il détruisit, à cet égard, jusqu'à la plus légère prévention. Cette question était plus embarrassante à aborder; il n'y a point d'homme que l'on puisse humilier, même dans son intérêt, parceque le premier des intérêts est l'honneur. Mais ici, toutes les considérations venaient se réunir; il fallait parler, au risque de déplaire. Je reconnus fort bien, aux premiers mots que je hazardai, que je ne m'étais trompé dans aucune de mes conjectures. A peine m'étais-je fait comprendre, que son premier mot fut: « C'est une horreur épouvantable;

" vous ne l'avez pas crû, sans doute? „ Je le rassurai pleinement, non pas seulement sur mon propre compte, mais sur celui de toutes les personnes à qui son caractère était connu, et qui, en effet, avaient repoussé cette odieuse calomnie avec tout le mépris qu'elle méritait. Par malheur, ce n'était pas le plus grand nombre, et si quelques hommes distingués avaient rendu justice au Roi, il n'était que trop vrai que les subalternes et la multitude, qui, depuis la dernière campagne, avaient conservé contre lui les plus vifs ressentimens, n'en parlaient maintenant qu'avec horreur, et lui prodiguaient les noms les plus odieux. Je distinguai fort bien que ma franchise, toute mesurée, toute indispensable qu'elle avait été, avait profondément blessé l'orgueil du rang; j'examinais la physionomie du Roi; elle devenait sombre et concentrée; il était facile de reconnaître qu'il se passait en lui quelque chose d'extraordinaire; qu'il éprouvait des impressions qu'il s'efforçait de dissimuler, et qu'il était loin d'être aussi tranquille intérieurement, qu'il affectait de le paraître, quoiqu'il trahît involontairement, par quelques paroles entrecoupées, l'agitation secrète de son âme. Enfin, après avoir gardé quelques momens de silence, il le rompit en disant : " que sa
" conscience le plaçait au-dessus d'un soupçon
" aussi honteux; qu'il ne doutait pas que des per-
" sonnes intéressées à le perdre dans l'opinion des
" Italiens, n'eussent répandu et accrédité ces bruits,
" dans le dessein de réveiller contre lui toutes les
" défiances, et de rendre ainsi impossible dans l'ave-

« nir, l'exécution des généreux projets qu'il avait « conçus pour l'indépendance de l'Italie. „ Nous fûmes parfaitement d'accord sur cette opinion, qui depuis longtems, était la mienne ; il ne fut plus question que d'envoyer à Milan des agents secrets, sur l'intelligence et la discrétion desquels on pût compter, pour expliquer les faits, détruire les impressions funestes qui s'étaient établies, et rassurer sur les sentimens et les dispositions du Roi. Ce plan fut exécuté presqu'aussitôt que conçu, et dans peu de jours, nous apprîmes que le succès avait dépassé nos espérances.

On n'attend pas de moi, sans doute, que j'entre ici dans le détail de tout ce qui se préparait dès lors, pour assurer le succès de la plus hazardeuse entreprise ; bien moins encore que je fasse connaître les hommes généreux qui, sans songer aux dangers, mettaient toute leur gloire à y concourir ; j'ai annoncé que quelques-uns d'entr'eux venaient d'être arrêtés à Milan. Je dois rendre cette justice au gouvernement autrichien, qu'il n'a, dans l'intérêt de son affermissement, prescrit que les rigueurs les plus indispensables, lors même qu'il pouvait se méprendre le moins aux intentions de ceux dont les projets n'étaient plus un mystère pour lui. Occupé du soin de sa juste défense, il a senti qu'en exerçant quelques actes d'une sévérité, nécessaire à sa propre conservation, il devait, sur-tout, se défendre de proscrire ; l'effet de ces dispositions modé-

rées a été tel qu'il était en droit de l'attendre ; les esprits se sont insensiblement calmés, et je ne doute pas que l'issue, si heureuse pour la maison d'Autriche, des événemens et de la campagne de 1815, ne soit, en grande partie, le résultat de la sagesse et de la modération des mesures qu'elle a prises à cette époque. Plusieurs autres causes concoururent sans doute, plus tard, à ce résultat ; mais l'effervescence des esprits n'était plus la même, et déjà les malheurs d'une guerre nouvelle entreprise, même pour la plus juste cause, se présentaient à toutes les imaginations. Quoique je sois bien convaincu que les événemens politiques qui ont changé la face de l'Italie, appartiennent dès ce moment à l'histoire ; que la liberté la plus entière doit exister dans les jugemens qu'on en porte, et que cette liberté même est dans l'intérêt des gouvernemens qui la régissent : je ne pense pas que l'instant soit arrivé de porter un jour nouveau sur-tout ce qui a quelque rapport aux personnes, car les passions des individus survivent de beaucoup à celles des gouvernemens. L'Italie, quoique tranquille, estencore loin d'être unie de volontés; de long-tems des souvenirs d'espérance et de gloire n'y seront éteints ; des accusations mutuelles et contradictoires y pèseront, pendant un grand nombre d'années, sur des têtes également respectables. Les motifs qui, dans la seconde partie de cette ouvrage, m'ont décidé à garder le silence sur les hommes, aux noms desquels la révolution française avait attaché une célébrité trop souvent coupable et toujours

malheureuse, sont ici beaucoup plus puissans, puisqu'un grand nombre de ces hommes généreux, qui tentèrent, avec autant de courage que d'imprévoyance, de s'armer en 1815, existe encore, et que dans une cause auguste et perdue, on ne peut réveiller que des souvenirs irritans pour les vaincus, sans gloire pour les vainqueurs.

Il se passait peu de jours qu'il n'arrivât à Naples des courriers ou des émissaires de Rome, de Bologne, de Milan, et d'un grand nombre d'autres villes de l'Italie. Chacune d'elles, en adhérant au vœu général pour l'indépendance, l'union, et l'établissement d'un gouvernement constitutionnel et représentatif, avait ses prétentions particulières, et réclamait avec une administration municipale, la conservation de quelques-uns de ses droits ou de ses privilèges. Rien n'était plus capable d'exciter l'enthousiasme que la lecture de ces adresses où respirait le plus pur amour de la liberté, et qui ressemblaient si peu à ces harangues insipides ou furibondes, dont avait autrefois retenti en France, la salle de la convention. Tout était réfléchi, pesé, calculé, dans les adresses qui parvenaient au Roi; la liberté n'y tenait pas d'autre langage que celui de la raison et de l'ordre. Il y avait bien en Italie, comme par-tout, des esprit exaltés, rémuans, sans mesure, qui ne voyaient la liberté que dans le renversement absolu de l'édifice social, tel qu'il existait alors : mais sans méconnaître

ce qu'il y avait d'excusable, d'honorable même, dans les erreurs de quelques-uns d'entr'eux, le Roi, dont j'ai dit ailleurs que l'esprit était naturellement juste et pénétrant, ne se fixait qu'à celles des idées sur lesquelles l'opinion des populations s'était prononcée avec plus d'unanimité. Ainsi, il avait rejetté, sans examen et malgré l'opinion de quelques-uns de ceux à qui il accordait le plus de confiance, le projet de tout soulévement partiel, qui n'eût tendu qu'à faire sacrifier sans résultat, les insensés qui l'eussent tenté, et qui, sous quelque point de vue qu'on le considérât, eût présenté des inconvéniens beaucoup plus graves, que n'eussent été grands les avantages que ses partisans les plus ardens, pouvaient s'en promettre. Ce plan fut donc tout-à-fait abandonné; il fut décidé, qu'à sa place, on substituerait celui de l'occupation militaire et successive de toute les communes, qui, à l'approche de l'armée de l'indépendance, déclareraient hautement leur adhésion à ses principes, enverraient des commissaires auprès de son chef, et justifieraient de la volonté de la grande majorité de leurs populations. Ainsi tout eût marché avec régularité; l'ordre eût, partout, succédé à l'ordre, et l'Italie eût passé, sans parcourir les chances d'une révolution sanglante, sous des institutions nouvelles. Un sénat, dont le siège eut été à Rome et auquel toutes les villes eussent envoyé des députés, en eût été le centre. Des gouvernemens généraux

eussent été établis à Turin, à Milan, à Florence et à Naples; chacune de ces capitales eût ajouté à ces avantages, celui d'être le chef lieu de divers grands établissemens. Tous les intérêts de localité eussent été consultés dans ce vaste système, et déjà les plus importans renseignemens étaient transmis de tous côtés au Roi, par les habitans les plus éclairés des divers points de l'Italie. Qu'on me pardonne de reporter encore sur ces souvenirs un douloureux regard; il est à propos d'expliquer, avant de reprendre le récit des faits, quelques-unes des causes qui ont apporté à l'exécution de ces grands desseins d'insurmontables obstacles. La première était dans le caractère personnel du Roi; dans l'inconsistance de ses idées; le peu de secret de ses mesures; ses menaces indiscrètes que l'Autriche paraissait quelquefois ne pas entendre, mais contre lesquelles elle se mettait dès longtems en garde, même en paraissant les dédaigner; l'opposition sourde de quelques-uns de ses conseillers plus particulièrement honorés de sa confiance, et qui craignant de tout perdre en tout hazardant, informaient le ministre autrichien de ce qui avait trait, dans le conseil, au système qu'ils s'efforçaient de combattre. Après des discussions de ce genre, j'ai quelquefois retrouvé le Roi, que j'attendais dans ses appartemens et que j'avais laissé la veille plus affermi que jamais dans ses résolutions, inquiet, incertain, et presque craintif. Cet état de son âme tenait quelquefois aux moindres

circonstances ; un mot de ses ministres à Vienne, sur les dispositions du congrès à son égard : une lettre de l'Empereur d'Autriche, changeaient toutes ses dispositions. Il aimait à croire à la bonne-foi ; il se plaignait souvent au ministre autrichien, de n'en pas trouver dans le cabinet de Vienne ; il devenait injuste parce qu'il était malheureux, et à tout instant, il laissait pénétrer ses projets. J'ai souvent eu l'occasion de lui en faire l'observation, mais il en était presque toujours vivement blessé ; c'était lui faire mal sa cour, que de lui laisser appercevoir qu'on pouvait supposer qu'il possédait mal cette première qualité de l'homme d'état, l'art de garder son secret. Je lui ai fait plus d'une fois, sur ce point, le sacrifice de ma franchise accoutumée, parce que je m'étais enfin convaincu qu'elle n'eût servi qu'à l'affliger sans le servir.

L'autre cause principale du peu de succès des plans formés pour l'indépendance de l'Italie, était, selon moi, beaucoup plus grave encore, parce que le Roi qui permettait difficilement qu'on détruisit les illusions de son amour propre, n'a jamais voulu y croire. La première campagne de l'armée Napolitaine, dans l'Italie supérieure, l'indiscipline de cette armée, ses exactions, ses violences, ses excès de tout genre, avaient rendu son nom en horreur parmi les populations des états Romains, de la Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, que l'armée avait dû traverser

pour se porter sur le Pô. Bologne seule, unie de sentimens avec son territoire, sacrifiait généreusement à l'espoir de l'indépendance et de la liberté, les justes ressentimens qu'elle conservait de la conduite de l'armée Napolitaine, dans ses champs et dans ses murs. Ces souvenirs funestes, mal effaçés dans tous les cœurs, se réveillaient avec force, au moment de prendre les armes; ils refroidissaient le zèle et glaçaient l'énergie de ceux qui avaient embrassé, avec plus d'enthousiasme, la cause de l'indépendance. On attendait depuis long-tems, que le Roi se prononçât; on voulait une constitution; on voulait que cette constitution embrassât toute l'Italie. Les Italiens, par un sentiment d'orgueil aussi noble que légitime, exigeaient avec raison, que le drapeau de l'armée fut aux couleurs de l'indépendance, et non à celles de Naples. Le Roi promettait, mais il hésitait. Il aimait la liberté, mais on ne cessait de lui montrer les plus grands dangers à l'accorder. J'ai souvent combattu ces craintes, et lorsque vaincu par la force d'argumens cent fois reproduits, il ne trouvait plus rien à me répondre, il s'écriait : „ Mais pensez donc que ce sont des “ Napolitains ! „ oui sire „ lui répondis-je une fois, avec une véhémence qu'il me pardonnait toujours “ ce sont des Napolitains, j'en conviens ; “ mais Bonaparte ne disait-il pas aussi tous les “ jours, ce sont des Français ! Ils ne sont pas “ mûrs pour la liberté. “ Ce mot, sire, est l'ex- “ cuse bannale de toutes les tyrannies ; la France

« en est depuis vingt deux ans, l'exemple et la
« victime. V. M. ne voudra attacher un pareil
« opprobre, ni à son nom ni à son règne ; chaque
« jour, elle reçoit de nouvelles supplications des
« généraux de son armée ; comment osera-t-elle
« parler de liberté à l'Italie, lorsqu'on la verra
« marcher à la tête d'une armée d'esclaves ? „ Je n'exagérais point ; le Roi m'entendit et m'assura qu'il avait déjà donné des ordres pour qu'une commission fut formée, et s'occupât immédiatement d'un travail préparatoire de la constitution. Cette commission était composée de très peu de personnes ; je ne me rapelle que d'une seule ; c'était l'un des ministres du Roi, et son travail était précisément celui qui marchait le moins vite. Il y a entre la liberté et les ministres de tous les tems et de tous les pays, une sorte d'antipathie naturelle bien excusable ; ceux-ci, s'efforcent bien de se résigner de la meilleure grace possible à gouverner au nom des loix constitutionnelles, quand ils les trouvent établies ; mais les charger de les introduire dans un pays où elles n'existaient pas avant eux : leur prescrire de donner, les premiers, l'exemple de l'obéissance et de la soumission, c'est un effort dont bien peu d'entr'eux sont capables, et dont il faut leur savoir gré ! quoi qu'il en soit, les circonstances devenaient pressantes, la constitution n'avançait pas, et les réclamations des chefs de l'armée, toujours plus impérieuses, devenaient quelquefois très-hardies, et inspi-

un soin scrupuleux à tous les détails; j'admirais ces peintures dont les couleurs si brillantes, ensevelies sous la cendre pendant 18 siècles, semblent être sorties d'hier des mains de l'artiste, mais dont une affligeante et nouvelle expérience vient de prouver que l'éclat ne résistait pas aux premières impressions de l'air. On assure que déjà quelques artistes se sont occupés du soin de conserver ces antiques chefs-d'œuvre d'élégance et de grace, mais leurs efforts n'ont encore été couronnés d'aucun succès. On retrouve à Rome, dans les bains de Livie, quelques-unes de ces fresques, d'autant plus merveilleusement conservées, que ces souterrains sont très-humides ; mais celles qui viennent d'être récemment découvertes à Pompeïa, ont toute la fraîcheur d'une composition moderne, et forment ainsi le coutraste le plus frappant avec l'immensité des débris qui les entourent, et dont elles font partie. Le Vésuve qui domine ce tableau, semble de son double sommet, menacer encore sa victime ; l'aspect de la mer, qui jadis baignait les murs de Pompeïa, et qui maintenant en est à une grande distance, ajoute à la majesté des souvenirs de cette scène silencieuse. On n'oublie point, en jettant les yeux sur le promontoire de Misènes, que ce fut sur cette plage, qu'insensible au soin de sa conservation, méprisant les conseils de sa famille, uniquement occupé des progrès de la science et de la suite de ses observations sur l'effrayant phénomène

qui, au même instant, fesait descendre Pompeïa dans les entrailles de la terre, Pline l'ancien expira au milieu des torrens de flamme qui embrâsaient l'air. En recueillant toutes les impressions qui s'élèvent tumultueusement dans son âme, le voyageur se croit lui-même un des témoins, et presque une des victimes, de cette épouvantable convulsion de la nature. Il est impossible de voir réunis autour de soi plus d'objets d'une méditation profonde ; combien les plus grands calculs de l'ambition humaine sont étroits et misérables devant un tel spectacle ! . . . La pensée ne se lasse point de s'étendre ; l'âme, à force de sentir, s'anéantit sous le poids des impressions dont elle est accablée. Je placerai ici une réflexion qu'on accusera, si l'on veut, de bizarrerie, mais qui s'est trop souvent présentée à moi, pour être oubliée place dans mes souvenirs : c'est que rien ne me réussit plus mal, lorsque j'ai à m'occuper de quelque discussion de politique ou d'intérêt public, que de porter ma pensée sur ces inexplicables mystères de la Nature, qui ramenant l'ame, par un enchaînement nécessaire de conséquences, jusqu'aux choses intellectuelles, la remplissent uniquement de la pensée divine, et n'y laissent plus de place pour tant d'intérêts, presque toujours méprisables et si souvent odieux, dont la gloire des peuples est le brillant prétexte, et leur malheur l'ordinaire résultat.

Mes courses hors de la ville ne formaient pas

mes seuls délassemens ; j'entendais, presque tous les jours, sur le théâtre royal de St. Charles, le théâtre également royal du Fondo, et les deux théâtres du second ordre, (où ils étaient moins bien exécutés, mais où on les retrouvait toujours,) ces admirables chefs-d'œuvres, que mon séjour en Italie m'avait rendus si familiers, et qui, depuis cette époque, étaient devenus pour moi la première des jouissances et presque l'un des besoins de ma vie. J'ai annoncé dans la seconde partie de ces mémoires, après avoir jugé les belles salles de Milan et de Turin, que je me réservais de parler de celle de Naples, lorsque j'aurais terminé le nouveau voyage que je me préparais à faire en Italie. La salle de St. Charles, telle que je l'ai vue, n'existe plus ; mais comme on assure que celle qui vient de la remplacer est construite dans les mêmes proportions et sur les mêmes dessins, je me bornerai à présenter une idée de la première; ce sera donner la description de celle qu'on vient d'élever.

Le théâtre de St. Charles était, sans aucun doute, le plus beau, le plus vaste, le plus imposant de l'Europe ; depuis deux ans, on avait fait disparaître, on ne sait pourquoi, les glaces qui étaient placées dans le fond des loges, et qui, lorsque la salle était, suivant l'expression italienne, illuminée à jour, produisaient un effet vraiment magique. L'ensemble de l'édifice était aussi régulier que magnifique ; la grande salle du château de

Versailles en donne quelque idée. Les six rangs de loges n'étaient point, comme à Milan, fermés à volonté par des rideaux; l'œil du public y pénétrait de toutes - parts; un lustre élégant et riche y répandait une éclatante lumière. Le théâtre, construit dans les plus grandes dimensions connues, possédait un nombre considérable de mécaniques, dont le jeu était ordinairement plus assuré et sur-tout moins dangereux que celui des machines de Milan. Cette science avait été singulièrement perfectionnée par les machinistes de Naples. Duport et Henry s'y disputaient alors le sceptre de la danse; et bientôt après, des tracasseries s'étant élevées entre les deux rivaux, Duport partit pour Vienne, et Henry règna seul. Mad. Colbran, que j'avais longtems entendue à Turin, était alors la première cantatrice du théâtre St. Charles, ou plutôt elle en était la seule, car tout le reste n'offrait qu'une extrême médiocrité. Des raisons particulières et dont le public n'a point à se plaindre, attachent probablement pour toujours cette cantatrice au théâtre de Naples. On pourrait avoir plus de flexibilité, plus de variété dans les moyens ; plus de souplesse et de grace dans les formes, mais il serait impossible de rencontrer une voix plus belle, plus étendue, plus sonore : une méthode plus large et plus majestueuse. Elle réunit à ces qualités, celle qui, selon moi, relève toutes les autres : le talent de l'actrice, qu'en général on apprécie peu en Italie, mais dont j'ai remarqué avec plaisir, lorsque

je voyais habituellement mad. Colbran à Turin, qu'elle ne cessait de faire une étude particulière. Mad. Colbran n'est pas très-connue dans le nord de l'Europe, où elle n'a voyagé qu'une fois ; aussi parle-t-on beaucoup moins d'elle que de mad. Sessi, qui fut longtems sa rivale à Turin, et dont, sans injustice, on ne saurait méconnaître les grands talens. Toutefois, c'est mon opinion que j'ai donnée, et j'y persiste d'autant plus, que depuis, j'ai revu mad. Sessi à Londres et à Paris, et que je n'ai trouvé aucune raison de changer d'avis sur le jugement que j'ai porté de ces deux cantatrices.

Le carnaval de 1815 fut brillant. Quoiqu'à la cour, les esprits fussent fortement occupés d'événemens qu'on soupçonnait devoir être prochains, un profond mystère, (qui, toutefois, n'était que trop souvent révélé par les accès d'humeur du Roi et les indiscrétions dont j'ai parlé ailleurs,) les enveloppait encore. Je pris une bien faible part à ces plaisirs, je n'en avais ni le tems ni la volonté; je voulus seulement juger, une fois, de l'effet produit au théâtre par l'illumination à jour dont on m'avait si souvent parlé; je le trouvai merveilleux, quoique, sans aucun doute, il dût l'être beaucoup plus, lorsque des glaces, placées au fond des loges, réfléchissaient à l'infini les lumières de quelques milliers de bougies, qui éclairaient la salle dans toute sa hauteur. J'avais vu le même spectacle à Turin, et j'en avais été frappé ; je le

fus davantage de celui que m'offrit le théâtre St.-Charles, plus vaste dans toutes ses proportions ; dont la forme arrondie était plus élégante, et dont les ornemens, quoique également chargés d'or, avaient cependant plus de légéreté et de grace. J'avais formé si peu de liaisons à Naples, qu'un bal masqué ne devait pas y avoir beaucoup de charmes pour moi ; excédé de chaleur, j'avais quitté, quelques instans, mon masque dans une loge, où le Roi masqué et courant le bal, seul, avec le prince T***, m'apperçut, vint à moi, et voulut bien m'adresser la parole. Je connaissais quelques-uns de ses ministres, de ses généraux, des grands de sa cour, des officiers de sa garde ; mais je n'avais avec aucun d'eux de relation assez intime, pour imaginer quel pouvait être celui qui me distinguait ainsi. Le masque me parla de Naples, de mes courses, de l'emploi secret de quelques-uns de mes momens, et finit enfin par se trahir, en me nommant Paris : je lui répondis en riant et de manière à lui faire entendre que je l'avais parfaitement compris ; il rit à son tour et me quitta bientôt. Après cette petite scène, je me retirais du bal, assez ennuyé d'une nuit qui n'avait été égayée par aucune aventure, lorsque je rencontrai à la porte, la princesse de St.-A.... qui se retirait elle-même, et m'offrit de me reconduire. Le tems était pluvieux et froid ; je craignais d'attendre ma voiture ; j'acceptai, et elle me ramena à mon hôtel.

C'était vers la fin de février, et tous les jours des nouvelles contradictoires arrivaient de Vienne, où le général Ambrosio et le prince Cariati avaient été envoyés auprès du congrès; leur correspondance n'était rien moins que rassurante, par l'incertitude qui ne cessait d'y régner. Les relations du Roi avec le ministre d'Autriche étaient toujours amicales, si ce n'est dans les momens dont j'ai parlé ailleurs, où le Roi, venant de recevoir quelques-unes de ces dépêches qui lui présentaient la cour de Vienne chancelante dans ses dispositions et dans ses promesses, se livrait, avec le plus indiscret abandon, à toute l'impétuosité de ses ressentimens, et engageait, quelquefois, au milieu de sa cour, avec le comte de Mier, des discussions qui commençaient presque toujours par de l'aigreur et finissaient souvent par des menaces; les amis éclairés du Roi, qui prévoyaient dès-lors quel devait être le résultat inévitable et prochain de ces éclats, ne cessaient, mais toujours inutilement, de lui en faire appercevoir le danger. Ce prince reconnaissait toute la justesse de ces observations, promettait de prendre plus d'empire sur lui-même, et recommençait dès le lendemain. Sans doute, nous voulions tous l'indépendance de l'Italie, sa réunion en un seul royaume, et sous des loix constitutionnelles; mais, dès l'époque même où cette grande idée avait été conçue, et où l'on s'occupait de tous les développemens à donner aux moyens d'exécution, on avait senti qu'il ne fallait pas moins

songer à négocier qu'à combattre, et que l'excès de l'injustice eût été de priver l'Autriche d'une partie du patrimoine qui venait de lui être rendu, sans lui offrir, au même instant, des compensations importantes, sur lesquelles sa maison avait eu d'antiques droits, et que, peut-être, elle n'aurait pas dédaignées, lorsqu'elle aurait eu l'assurance que c'était moins la violence de la conquête, que la volonté libre des peuples, qu'elle devait accuser de la perte de ses états d'Italie. Les circonstances actuelles de l'Europe me défendent d'en dire davantage ; plus tard, peut-être, je reviendrai sur ce point si important, et que la rapidité avec laquelle se sont succédés, en Italie, les événemens de 1815, n'a jamais permis de débattre. Tout cela tenait à un système qui n'appartenait pas à l'Italie seule, et auquel, il était permis de croire, que, de premiers, de grands succès obtenus, l'Europe toute entière se fût peut-être empressée d'accéder. Un tel bouleversement politique s'est opéré, depuis, dans les personnes et dans les choses, que la seule idée de rendre quelque vie à des projets qu'il était possible de considérer, alors, comme si généreux et si grands, serait maintenant aussi insensée, aussi téméraire, que coupable.

Le Roi de Naples était persuadé, d'après ce qu'on lui mandait journellement de Vienne, que l'ennemi le plus implacable qu'il eût dans le congrès, était M. le prince de Talleyrand, alors mi-

nistre des affaires étrangères de France ; le Roi m'a souvent assuré que la haine profonde que M. de Talleyrand lui portait, n'avait d'autres causes que les discussions d'intérêt qui s'étaient élevées entre lui et ce ministre, relativement à la principauté de Bénévent. Il considérait en cela M. de Talleyrand beaucoup moins comme l'organe de la cour de France, que comme l'instrument de ses ressentimens personnels, "que ce ministre, "disait-il, "savait " cacher avec une adresse assez profonde, pour qu'on " dût ne le supposer animé que des intérêts de sa cour " et de ceux de l'Europe. ,, Sans vouloir rien préjuger sur ce qu'il peut y avoir de vrai, ou d'exagéré, dans cette opinion du Roi, elle a influé si fortement, et dans un si grand nombre de circonstances, sur les résolutions de ce prince, en confondant, dans son âme, les intérêts de sa politique avec ceux de son ressentiment, elle m'a paru, d'ailleurs, se lier d'une manière trop essentielle à l'histoire de mes souvenirs, par l'importance des personnages, pour qu'il me fût permis de retrancher cette circonstance de ces récits, qu'il me sera, sans doute, impossible de préserver de quelques erreurs, mais où, du moins, aucune de ces erreurs ne sera volontaire.

Pour un prince doué d'une ame forte et inébranlable, la position du Roi eût été difficile ; que ne devait-elle pas être pour celui qui réunissait, sans doute, un esprit juste et pénétrant à une admira-

ble : valeur sur le champ de bataille, mais dont toute la politique, constamment livrée aux plus funestes irrésolutions, variait, dans un jour, au gré de vingt dépêches ! Cette instabilité a été la cause de tous les malheurs du Roi ; ses agens militaires en Italie et en Allemagne, lui rendaient compte des mouvemens, des diverses dispositions des armées Autrichiennes, et substituaient souvent leurs craintes personnelles à la vérité, dans l'explication qu'ils en donnaient ; ses agens diplomatiques ne le rassuraient pas davantage ; le cabinet Britannique, en le traitant fort bien, en lui promettant sans cesse une alliance qui n'était pas moins dans les intérêts de l'Angleterre elle-même, que dans ceux du Roi, ne s'expliquait point, et accordait des subsides à Ferdinand ; le Roi n'ignorait pas avec quelle persévérance M. le prince de Talleyrand insistait pour le rétablissement des Bourbons de Sicile, sur le trône de Naples ; il était fondé à penser que les diverses notes présentées au congrès par ce ministre, ayant été admises, examinées, et discutées, pouvaient, d'un moment à l'autre, être mises en délibération. L'Autriche, dont il s'était crû longtems assuré, mais qui ne pouvait se dissimuler l'appui, presque déclaré, qu'il accordait au parti de l'indépendance, était la seule puissance qui le reconnût sans restriction et entretint ouvertement avec lui des relations amicales, qui n'étaient obscurcies que par quelques nuages. C'était cependant contre elle seule, qu'il était sur le point de prendre les ar-

mes, car les cours de St. Pétersbourg et de Berlin semblaient vouloir demeurer étrangères à ces débats, sur lesquels leurs ministres ne s'expliquèrent que dans les derniers momens, et lorsque la guerre était déjà engagée en Italie.

Sur ces entrefaites, arrivèrent de France quelques-uns des agens que le Roi y avait envoyés ; ils lui rapportèrent " qu'on fesait de grands pré-
" paratifs à Toulon ; qu'on y réunissait un grand
" nombre de troupes ; qu'on y équipait une flotte,
" destinée à se réunir à celle de la Sicile, et que
" bientôt, sans doute, il serait attaqué dans ses
" états par une double armée Française, combi-
" née avec les troupes du Roi de Sardaigne. „
Plus cette nouvelle paraissait grave et hazardée, plus le Roi s'empressa de l'accueillir ; son ame exaspérée ne s'ouvrait déjà plus qu'aux impressions les plus funestes ; il me fit appeler auprès de lui, voulut bien me communiquer les rapports qui venaient de lui être faits, et me demander ce que j'en pensais. Je répondis, avec la franchise que j'ai portée dans toutes mes relations avec ce prince :
" que je regardais ces rapports comme très-exagérés ;
" que j'étais fort éloigné de croire à la bienveillance
" de la maison de Bourbon pour lui ; mais qu'un
" armement de la nature de celui qui lui était
" si subitement annoncé, devait, ou ne point exis-
" ter du tout, ou être bien peu considérable ; qu'une
" entreprise de cette importance ne pouvait pas

« être improvisée; que je n'entendais pas dire par
« là, qu'il ne fallût prendre aucune précaution,
« mais seulement qu'il y avait de l'excès dans les
« allarmes; „ il était constant, en effet, qu'on formait à Lyon, une armée qu'on se préparait à diriger sur le midi, mais qui n'était encore composée que de quelques régimens ; quant aux forces maritimes, on sait assez que celles dont le gouvernement français pouvait disposer alors, n'étaient pas très-redoutables ; l'esprit de son armée était la plus sûre garantie du repos de l'Europe, lors même que le nouveau gouvernement de la France eût eu (ce que je suis loin de croire) le dessein de le troubler. Le roi parut adopter quelques-unes de mes idées; il m'annonça qu'il allait faire partir dès le lendemain, de nouveaux agens pour la France, et qu'il en attendrait le retour, pour se décider à quelque chose. Deux agens partirent, en effet, le jour suivant, pour se rendre en France, par Gênes; un ou plusieurs autres furent conduits par mer, et ne devaient pas débarquer ; c'était la mer qu'ils étaient chargés, sur-tout, d'observer. Le même jour, le roi, que je vis le matin, me dit qu'il partait pour Castellamare, (c'était dans ce port, éloigné seulement de quelques lieues de Naples, que se construisaient ses vaisseaux) et me proposa de l'y accompagner; il fit l'inspection de ses chantiers, donna des ordres pour presser l'achèvement de quelques-uns des bâtimens qui étaient en construction, en commencer de nouveaux, et ar-

mer ceux qui étaient en état de tenir la mer. Je vis, dès ce moment, qu'il avait été frappé de l'idée qu'il pouvait être attaqué, et dès le soir même, en rentrant au palais, il ne me laissa aucun doute à cet égard.

„ Je ne crois pas, " me dit-il, dès que nous fûmes " seuls, " que la France songe à m'attaquer encore; " mais elle peut se mettre en mesure de me faire " la guerre, à l'instant même où le congrès sera " séparé, et c'est ce que je dois prévenir. Ce que " je puis attendre de mieux de la part de l'Au- " triche, c'est qu'elle ne se déclare pas contre moi; je " ne l'aurai pour auxiliaire contre aucune des puis- " sances du Continent; je ne lui demande que sa " neutralité. „ Il s'interrompit un instant, et, comme s'il fût sorti d'un rêve pénible, il ajouta: " Si, " il y a un an, le prince Eugène eût accepté la " proposition que je lui fis, alors, de nous par- " tager l'Italie, je ne serais pas aujourd'hui dans " des embarras si grands. Le repos de l'Italie serait " assuré, et personne ne serait assez fort pour nous " vaincre. . . . mais il n'y faut plus songer; il s'a- " git maintenant, pour moi, beaucoup moins d'at- " taquer que de me défendre; et cependant tout " m'annonce qu'il faudra bien que ce soit moi qui " commence la guerre, si je ne veux pas qu'on " me la déclare au moment où je m'y attendrai " le moins. . . . „ Une autre considération forçait le Roi à presser ses démarches. L'état de ses

finances ne lui permettait pas d'ajourner l'exécution de ses projets, à une époque éloignée. Ses ressources étaient sur le point d'être épuisées, et la réduction des deux tiers de son armée devenait indispensable avant deux mois. Il faut le dire encore : lorsque le Roi parlait ainsi de l'ancien projet de partage de l'Italie, il était loin d'avoir une juste idée de ce qu'avaient été les dispositions du pays, à l'époque qu'il rappelait, et de ce qu'elles étaient dans la conjoncture actuelle. Ceux qui s'étaient déjà dévoués, qui étaient sur le point de se dévouer encore, pour fonder une puissance unique, qui devait s'étendre de l'extrémité du royaume de Naples, jusqu'aux frontières septentrionales qui séparent la haute Italie du Tyrol, n'avaient en vue que la liberté, l'indépendance, la gloire de leur commune patrie, l'uniformité de territoire et de loix, qui pouvaient seules amener les grands résultats que la division de l'Italie en deux états, eût rendus de plus en plus impossibles, en ne laissant appercevoir dans cette grande combinaison politique, que le coupable accord de deux ambitions rivales, également ennemies de la liberté, et qui ne se seraient réunies que pour l'opprimer.

Du moment où le Roi se fut décidé à la guerre, il ne s'occupa plus que de ses plans de campagne. Toujours français, il répétait sans cesse, et voulait que personne n'ignorât „ que c'était contre la maison de Bourbon et non contre la France, qu'il

prétendait s'armer. „ Il avait même rédigé une sorte de projet de proclamation, où cette idée, qui prédominait sur toutes les autres, était reproduite sous vingt formes différentes ; il me communiqua cette pièce, en me priant d'y faire les changemens que je jugerais nécessaires; je n'en conservai que le titre. Cette proclamation blessait toutes les convenances, et n'était guères moins injurieuse pour le Roi lui-même, que pour ses ennemis. Il ne fit aucune difficulté d'adopter mon opinion ; je lui présentai quelques idées, qu'il trouva d'abord faiblement exprimées, (et il avait raison, s'il comparait mon style au sien,) et qu'il approuva ensuite. Ce travail en est resté là. J'ai lieu de croire que tenant toujours à quelques traits dont je l'avais suppliée de faire le sacrifice, parce qu'ils n'étaient pas moins offensans qu'injustes, envers des puissances qu'il avait intérêt de ménager, et craignant, peut-être, de me désobliger par un refus, il parut céder à mes remarques, et fit rédiger la proclamation par un autre : il ne m'en a jamais reparlé.

Le Roi avait mieux réussi dans une autre proclamation, en huit ou dix lignes, et qu'il serait beaucoup plus convenable d'appeler *ordre du jour.* Elle était adressée aux soldats Napolitains passés au service de Sicile, et qu'il rappelait dans son armée. Cette proclamation, qu'il avait écrite sur plusieurs fragments de papier, toujours en désordre dans ses poches, et qu'il réunissait lorsqu'il voulait la lire,

était remarquable par son excessive concision, et l'art avec lequel il avait exprimé, en si peu de lignes, tout ce qu'il avait à dire. Il ne me permit pas d'en prendre copie ; il se borna à me la lire deux fois, et la fit imprimer, et passer en Sicile, dès le jour même.

Dans toutes les circonstances où l'abondance et l'intérêt des matières ne me permettaient pas de discuter verbalement, je fesais des rapports écrits, que je lisais quelquefois au Roi, et que je lui laissais toujours; à la première entrevue, nous nous entretenions ordinairement de l'objet du mémoire, et presque toujours ses résolutions étaient conformes aux propositions que je lui avais soumises. Je remarquais, avec plaisir, que sa confiance, que je n'ai jamais trompée, s'abandonnait tous les jours davantage. Enfin, un soir, (c'était le 23 ou le 24 février, en sortant du spectacle, où il m'avait apperçu,) il me fit dire de monter au palais; je ne pouvais comprendre ce qu'il avait à me dire à une heure aussi avancée; je ne perdis pas un moment pour me rendre auprès de lui; qu'on imagine quel dut être mon étonnement, lorsque j'appris de sa bouche „ qu'il partirait avant trois " semaines, pour se mettre à la tête de son armée ; qu'il se croyait assuré de la neutralité " de l'Autriche ; qu'il attendait, sous quatre à " cinq jours, un traité d'alliance avec l'Angleterre; " que pendant qu'une partie de son armée se di-

" rigerait par le Piémont sur les Alpes, l'autre
" partie, transportée par ses frégates sur les côtes
" de France, opérerait un débarquement sur les points
" de la Provence qui se lient avec le Dauphiné,
" et donnerait ainsi la main à celles de ses trou-
" pes qui descendraient des Alpes, grossies de tous
" les mécontens de l'Italie et du Piémont; qu'il
" était certain d'avoir des intelligences dans Gre-
" noble, et qu'au premier signal tout l'Est de la
" France passerait sous ses drapeaux; que ce dou-
" ble mouvement serait fait d'accord avec l'Au-
" triche, qui, dans ce cas seul, consentiroit à le
" seconder, en faisant proclamer Napoléon II
" et la régence de sa mère; qu'il avait même lieu
" d'espérer que cette puissance s'engagerait, à ce prix,
" à ne prendre aucune part active aux affaires de
" l'Italie; que l'Angleterre seule était à crain-
" dre; mais que tout serait terminé avant qu'elle
" eût le tems de prendre les moyens nécessaires
" pour s'opposer à ses desseins, dans le cas où,
" contre toutes les assurances qu'il en recevait
" journellement, elle refuserait d'accéder au traité
" qu'il lui faisait proposer; qu'au reste, les choses
" faites, il faudrait bien qu'elle approuvât ce qu'il
" ne serait plus en son pouvoir d'empêcher. " Le Roi me dit tout cela du ton le plus absolu, le plus décidé, et de manière à me faire entendre que toute opposition, toute observation même, deviendrait inutile. Je crus qu'il fallait ne combattre aucune de ses idées, et paraître ne lui deman-

der d'éclaircissemens que pour m'éclairer moi-même ; je me bornai donc, en récapitulant chacune des assertions qu'il m'avait données comme des faits, à lui demander : „ 1º. s'il pensait pouvoir comp- " ter assez sur son armée, pour s'engager, sur le " champ, avec elle, dans une entreprise aussi péril- " leuse et aussi hazardée ? „ L'événement a prouvé depuis, combien étaient justes mes craintes à cet égard : mais la parfaite confiance du Roi dans son armée, composée d'environ soixante mille *hommes*, et forte, au plus, de 15 à 20 mille *soldats*, était de toutes les illusions de ce prince, celle dont il était le plus impossible de le désabuser ; 2º. " si " l'assurance qu'il croyait avoir dans ce cas, (et, " selon moi, contre toute vraisemblance,) de la " neutralité de l'Autriche, lui paraissait assez bien " fondée, pour exposer, sur cette seule assurance, " le sort de son état et celui de sa couronne, à " toutes les chances d'une guerre, qui, n'ayant " plus l'Italie pour objet, le priverait de tous les " secours qu'il aurait droit d'en attendre en com- " battant pour elle, et attirerait infailliblement " sur sa tête toutes les forces Européennes, au " moment même où la continuation de son exis- " tence politique était peut-être mise en délibéra- " tion au congrès. „ Je trouvai sa sécurité tout aussi parfaitement établie sur ce point, que sur le point précédent ; j'en ai toujours ignoré les causes, et il était alors trop animé, trop uniquement préoccupé de cette pensée, pour qu'il fût possible

de les lui demander; il en suivait et en développait toutes les conséquences avec la plus extrême chaleur, sans s'appercevoir que ces conséquences dérivaient d'un systéme qui ne reposait, lui-même, que sur des conjectures et des espérances, dont ce malheureux prince, qui se voyait de toutes-parts environné d'ennemis, se dissimulait, seul, le peu de solidité. 3o. „ S'il pouvait justement compter " sur le traité dont le flattait depuis longtems " l'Angleterre, et qui ne se réalisait jamais. „ Il attendait tous les jours et à tous momens la ratification de ce traité ; un agent secret du gouvernement Britannique, arrivé, en même tems que moi, à Naples, et à qui le Roi avait accordé deux audiences, venait de lui renouveller l'assurance que le retour du courrier qu'il expédiait, lui apporterait la ratification du Prince Régent ; mais dans aucun cas, ce traité n'eût été de nature à former avec Naples une alliance offensive, puisque des traités, toujours existans, liaient la Grande-Bretagne à toutes les puissances de l'Europe, et à la Sicile elle-même. Les espérances du Roi étaient donc tout-à-fait chimériques, et son erreur inexcusable; il n'est pas permis de se faire illusion sur l'évidence. 4o. Je continuai à lui demander : „ si, malgré la certitude qu'il croyait " avoir de la neutralité de l'Autriche, il ne crai- " gnait pas, quelques explications qu'il eût don- " nées à cette puissance sur le véritable motif du " grand mouvement qu'il préparait, qu'elle ne vît au- " tre chose dans son exécution, que le développement

" de ses projets d'envahissement et de conquête,
" et ne prit les armes, au même instant que lui,
" pour s'opposer à sa marche? „ Sa réponse à cette dernière question me parut vague, comme ses idées. Il me parla de nouveau du système de compensations par lequel il se flattait, plus qu'il ne l'espérait peut-être, de rattacher l'Autriche à son système, du moment où elle verrait s'opérer le mouvement général de l'Italie, et où elle reconnaîtrait l'impossibilité de s'y opposer. Le roi m'avait instruit précédemment des intelligences qu'il s'était ménagées dans quelques-uns des départemens de l'Est, et particulièrement à Grenoble; mais j'étais loin de fonder sur elles, les mêmes espérances que lui. Le nom de Bonaparte, ou plutôt les mots de révolution et de liberté étaient tout-puissans dans les provinces de l'Est; mais le nom du Roi de Naples, depuis l'époque où ce prince avait pris les armes contre la France, avait perdu, parmi les nombreuses populations de ces provinces, toute confiance et tout pouvoir. Néanmoins, il y avait encore quelque chose de vrai dans ses espérances; je n'en blâmais que l'excès. Le mouvement qui se fût opéré en Italie et dont il aurait été le chef, aurait, en peu de tems, changé les esprits, et rallié, sans doute, autour de lui, l'immense majorité des habitans. Il y avait dans ces plans, des vues fortes et justes; mais une précipitation funeste, une sorte de confusion se mêlait presque toujours, dans les idées du Roi, à leur exécution, et presque tou-

jours, encore, sans motifs fondés de changement, et par une sorte de besoin d'instabilité, ce qui avait été d'abord conçu et résolu, finissait par ne point être exécuté. Mes observations n'allèrent pas plus loin ; je ne voyais rien de positivement impossible à ce que la politique de l'Autriche, en écartant pour jamais Bonaparte, eût cependant accueilli les ouvertures qui lui avaient été faites par le Roi, relativement à Marie-Louise et à son fils. Cet entretien me laissa des impressions profondes, et qui me devenaient personnelles ; quelque décidé que je fusse à ne rentrer jamais en France, et à m'attacher au service de Naples, cette guerre avec la France, et quelques-uns des moyens avec lesquels on allait l'entreprendre, ne m'offraient qu'un avenir incertain, qui, dans toutes ses chances de succès ou de revers, ne me présentait pour mon ancienne patrie et la patrie nouvelle qui venait de m'adopter, qu'un long enchaînement de révolutions et de malheurs. Mais au moment même où tant d'événemens allaient se développer, celui que tout le monde pouvait prévoir, et qui, toutefois, n'était attendu de personne, vint changer, tout-à-coup, la politique de l'Europe, et donner particulièrement à celle du Roi de Naples, une direction tout-à-fait opposée ; on voit que je veux parler du départ de Bonaparte de l'île d'Elbe, de son débarquement en France, et de sa réinstallation sur le trône.

Dans aucun de mes fréquens entretiens avec le roi, il ne m'a été possible de fixer mes idées sur un point que j'attachais un grand intérêt à éclaircir, et sur lequel j'ai été interrogé si souvent. Le Roi était-il instruit des projets de retour de Bonaparte ? Je n'en fais aucun doute ; mais comme dans tous mes entretiens avec ce prince, je ne lui avais jamais dissimulé que c'était à Bonaparte, seul, que je devais tous mes malheurs, et qu'il était difficile que je conservasse un autre sentiment que celui de la haine, pour l'homme qui, après avoir été mon ami dans ses disgraces, était devenu mon persécuteur dans sa puissance, le Roi avait toujours eu l'extrême delicatesse de ne me parler sur ce point qu'avec la plus obligeante réserve ; il approuvait mes justes plaintes, et me disait seulement, quelquefois : „ qu'il était cependant des " circonstances, où il fallait faire le sacrifice des " ressentimens les mieux fondés, aux intérêts de " son pays. „ Ces conseils, qu'il ne me donnait jamais qu'indirectement, me faisaient quelquefois penser, qu'il pouvait exister entre Bonaparte et lui, des rapports sur lesquels il avait un intérêt si puissant à garder le secret le plus profond ; mais jamais je n'ai pû en acquérir la preuve ; un jour même, le Roi me trouvant assez disposé à croire à ses relations avec l'île d'Elbe, m'avait dit : " qui pourrait penser, après le mal " qu'il m'a fait, que c'est encore lui qui se croit " obligé de se plaindre de moi et de me garder

“ rancune ? (Je transcris ici les propres expressions du roi) “ ne disait-il pas, il n'y a encore que “ quelques jours, qu'il aimerait mieux renoncer à “ toute espèce de projet, que d'avoir recours à la “ reine ou à moi pour les accomplir, et que, dans “ aucun cas, il ne consentirait à recevoir de nous “ un vaisseau ou un homme. „ (Je continue à rapporter littéralement les expressions dont se servait le roi, dans cet entretien remarquable.) Dans les derniers tems de mon séjour à Naples, mes premières conjectures sur les communications que je présumais exister entre l'île d'Elbe et la cour, s'étaient presque changées en certitude : et comment eut-il été possible que cela n'eût pas été ainsi ? Le roi, pouvait, d'un moment à l'autre, apprendre que le congrès avait rétabli Ferdinand, et qu'il venait d'être abandonné par son unique allié ; il était instruit, en même tems, du départ de Bonaparte ; le succès des projets de celui-ci devait, selon toutes les probabilités, raffermir le Roi sur le trône ; qui donc pourrait le blâmer d'avoir prêté l'oreille aux propositions qui lui étaient venues de ce côté ? toutefois, j'ai à opposer à ces vraisemblances, des vraisemblances non moins fortes. Ce sera au lecteur seul à apprécier, d'après le récit des faits qui vont suivre, le dégré de confiance qu'il doit accorder aux unes et aux autres.

Le deux mars 1815, à cinq heures du matin, un valet de pied m'apporte l'invitation de me ren-

dre, sans perdre un moment, chez le Roi ; je me lève précipitamment, et je cours au palais, non sans éprouver quelqu'inquiétude d'un ordre aussi extraordinaire. J'arrive, je trouve le Roi habillé, prêt à monter à cheval, et cependant fort tranquille ; il sourit en me voyant, et me dit : " vous ne " vous doutez certainement pas de la nouvelle " que je vais vous donner. — Non, sire, assuré-" ment, et j'attends avec grande impatience, que " V. M. veuille bien m'instruire. — L'Empereur " est en France...., oui, en France, ou s'il n'y " est pas encore, il est sur le point d'y être. „ Je gardais le plus profond silence ; " il est parti, „ poursuivit le Roi, " dans la nuit du 26 au 27 " février de l'île d'Elbe, et nous attendons à tous " les moments, la nouvelle de son débarquement. " Nous venons d'apprendre tous ces détails, par " le secrétaire particulier de la princesse Pauline, " qu'elle a sur le champ dépêché à la reine, et " qui est arrivé, il y a deux heures. Voilà, " comme vous l'imaginez bien, un événement qui " change toutes mes résolutions. J'ai été bien aise " d'en causer avec vous ; que feriez-vous à ma " place, dans cette circonstance ? — Je n'hésiterais " pas un moment, sire, à donner aux cabinets de " Vienne et de Londres, l'assurance que cet évé-" nement ne change rien à ma politique, et que " je demeurerai fidèle à tous les engagemens que " j'ai pris avec eux ; c'est, d'abord, ce que l'hon-" neur prescrit à V. M., et il ne me serait pas

" difficile de lui prouver que son intérêt et celui
" de son état, ne lui permettent pas de tenir un
" autre langage. — Je suis bien aise que ce soit
" là votre opinion ; ce que vous me conseillez, je
" l'ai fait, il y a une heure, et déjà les couriers
" sont partis. Cependant, en persévérant dans mes
" traités avec l'Autriche dont j'ai tant à me plaindre
" depuis quelques mois, j'ai droit d'exiger de
" grands dédomagemens pour la conduite incer-
" taine et peu généreuse qu'elle a tenue à mon
" égard, et j'y suis décidé. — Il me semble que
" V. M. aura toujours le tems d'en venir là, et
" qu'en ce moment, il lui importe, surtout, de prou-
" ver à ses alliés, que son opinion est indépen-
" dante des événemens, et qu'elle ne les abandonne
" pas à l'instant où elle croit pouvoir se passer
" d'eux. „ Quelques minutes de silence succèderent
de la part du Roi, à cette observation, qui pa-
rut faire sur lui une impression profonde ; —
" J'ai maintenant " ajouta-t-il ensuite " à vous par-
" ler de vous ; quelleque soit l'issue des affaires
" actuelles de la France, il est indispensable que
" vous partiez sur le champ pour l'Italie; vous
" prolongerez votre séjour dans celles des villes
" où vous jugerez votre présence plus nécessaire,
" jusqu'au moment qui vous paraitra le plus fa-
" vorable pour vous rendre à Paris. C'est seule-
" ment d'après ce que vous apprendrez sur votre
" route, que vous vous déciderez à presser ou à
" retarder votre voyage en France. Je m'explique,

" en ce moment, avec l'Autriche; je ne me sépa-
" re point d'elle, si elle ne s'oppose point à mes
" projets sur l'Italie; dans le cas contraire, je
" suis, dans huit jours, à la tête de mon armée,
" et j'ouvre la campagne. „ Ces derniers mots me confirmèrent dans l'idée que le Roi n'était point étranger au départ de Bonaparte, sans que je pensasse toutefois qu'il eût été parfaitement instruit des moyens employés et de l'instant choisi pour effectuer ce départ. " En effet, me disais-je, com-
" ment se serait-il déterminé à prendre une réso-
" lution si prompte, s'il n'eût été informé, d'avan-
" ce, du plan de campagne arrêté avant le dé-
" part de l'île d'Elbe, et à l'exécution duquel il
" était appellé à concourir? „ Cette conjecture, quelque spécieuse qu'elle paraisse, n'avait cependant aucun fondement, car j'ai appris à mon arrivée à Paris, que Bonaparte se plaignait hautement de la précipitation avec laquelle le Roi, sans lui avoir fait part de ses projets et de son plan de campagne, venait de porter ses forces en Italie et de se mettre en état de guerre avec l'Autriche. Cette circonstance prouvait jusqu'à l'évidence, que si le Roi avait eu quelques renseignemens sur ce qui se préparait à l'île d'Elbe, il n'existait, au fond, aucun concert entre Bonaparte et lui, sur les mesures à prendre à la suite de cet événement. Ce dont je suis demeuré persuadé depuis, c'est que le Roi, jugeant que les alliés allant être obligés de s'occuper beaucoup d'eux-mêmes, le seraient beau-

coup moins de lui, et lui feraient de nombreuses concessions pour le décider à ne pas abandonner leur cause, crut que le moment était arrivé d'entrer en Italie, et d'y proclamer l'indépendance. Mais alors, un nouvel obstacle venait de s'élever; le nom de Bonaparte, tout-puissant sur une partie des populations de l'Italie, était le seul auquel les partisans de l'indépendance voulussent se rallier. Si le Roi conservait quelques amis dévoués, c'était parmi ceux qui avaient pensé d'abord que ce prince soutenait en Italie la cause de son beau-frère, presque tout le reste ne se rappelait que sa défection; cette cause amena les résultats déplorables dont j'aurai bientôt à rendre compte.

Le Roi continua: " nous allons nous quitter " pour quelques mois, mais j'espère que nous nous " réunirons bientôt, pour ne nous séparer jamais; " j'avais songé à vous nommer conseiller-d'état, " avant votre départ, mais j'ai réfléchi que, dans " les circonstances présentes, cela ne convenait point; " je craindrais que traversant l'Italie, où vous " rencontrerez partout les Autrichiens, ce titre ne " vous fût plus à charge qu'utile; c'est à votre " retour que j'espère pouvoir faire pour vous, tout " ce qui est dans mon cœur. Votre fortune est " perdue: je la rétablirai; lorsque vous aurez un " peu d'habitude de ce pays, je croirai acquérir " un bon serviteur, en vous confiant le ministère " de la police, auquel je crois que votre expé-

" rience, vos lumières, et votre activité, vous ren-
" dent propre. Partez donc le plutôt qu'il vous sera
" possible; voyez en Italie, tous mes amis (il m'en donna les noms) " confiez-vous à eux, com-
" me ils se confieront à vous, dès que vous vous
" ferez connaître ; et du moment oú vous appren-
" drez que l'Empereur sera arrivé à Paris, ren-
" dez-vous-y pour vous y occuper de mes inté-
" rêts. ,, Je crois qu'il est absolument inutile d'ajouter que je reçus de ce prince, en le quittant, les instructions indispensables à ma situation nouvelle, et sur lesquelles, le respect que je dois à sa mémoire, ne me permet pas de m'expliquer. Je dois dire seulement, que ces instructions n'avaient aucune sorte de rapport avec l'état présent de l'Italie, et ne seraient de quelque intérêt, que pour les personnes qui ont été au courant de ce qui se passait alors ; encore cet intérêt serait-il uniquement de curiosité ; j'ai dû remplir, à cette époque, les devoirs que m'imposaient la reconnaissance et des opinions politiques qui ont pû ne pas triompher, mais dont je m'honorerai toujours. J'ai pû être méconnu, persécuté pour elles, (à l'instant où j'écris, je n'oserais assurer que je ne le suis pas encore) mais on m'y retrouvera toujours fidèle, et peut-être la publication de cet ouvrage dans l'état actuel de l'Europe, le prouve-t-elle assez.

En sortant de chez le Roi, je me rendis chez la Reine dont je voulais prendre congé, et qui

m'accueillait toujours avec la bonté la plus aimable et la plus parfaite confiance, toutes les fois que je venais lui faire ma cour. Dans mes différens entretiens avec cette princesse, je lui avait toujours parlé sur les malheurs de la France et la cause de ces malheurs qu'il était impossible d'en séparer, avec une franchise qui m'eût infailliblement mis fort mal dans ses bonnes grâces, si je n'avais constamment reconnu en elle, autant d'élévation dans l'ame, que de supériorité et de délicatesse dans l'esprit. Je la trouvai malade et agitée des plus vives alarmes. On était sans nouvelles sur le résultat de l'expédition partie de l'île d'Elbe ; des bruits contradictoires et inquiétans circulaient dans le public, mais il ne fallait que réfléchir pour en reconnaître l'absurdité. C'était le 2 mars ; Bonaparte était parti dans la nuit du 26 au 27 février ; il était donc impossible, en calculant le tems et les distances, d'avoir quelques renseignemens exacts, avant deux ou trois jours ; ce calcul parut rassurer la Reine. En s'efforçant de justifier devant moi, dont les malheurs l'avaient si souvent intéressée, les allarmes qu'elle éprouvait pour un frère dont elle n'ignorait pas que j'avais tant à me plaindre, elle me répétait souvent, du ton le plus touchant et le plus ému : " mais enfin, il est mon frère, " excellente princesse, trop peu connue, souvent si mal jugée ; dont la force d'ame et l'héroïque courage, au milieu des dernières convulsions qui l'ont précipitée d'un trône qu'elle occupait si digne-

ment, sont comparables aux plus nobles souvenirs que nous ait conservés l'histoire !....

Notre conversation, toute entière, fut occupée par des intérêts si chers ! Elle me demanda une fois ; " mais comment croyez-vous qu'il soit reçu en " France ? „ — „ Avec transport par l'armée, avec " inquiétude et défiance par la nation, qui gémit, " depuis si long-tems, sous son joug de fer : à " qui il a fait payer si cher sa gloire, et qui n'as- " pire plus qu'au repos. „ souvent les craintes de la reine se partageaient entre Bonaparte et le Roi : elle ne voyait qu'avec la plus vive inquiétude, le parti violent auquel celui-ci venait de se fixer. Dans les divers entretiens qu'elle m'accordait, je l'entendais toujours s'exprimer sur les affaires de l'état et la situation personnelle du Roi, avec une étonnante pénétration. C'était une des faiblesses du Roi, d'être quelquefois jaloux de cette supériorité de raison, qui, dans une femme jeune, belle et reine, justifie et commande l'admiration. Cependant, il est juste de l'avouer, ces légers momens d'humeur, n'étaient chez le Roi, d'aucune durée. Sonvent, il m'avait instamment recommandé de n'entretenir jamais la Reine des affaires de l'état ; il était embarrassant de le promettre, parce que cette princesse ramenant naturellement la conversation sur des objets graves, il fallait répondre sur le même ton ou se taire, et se taire était impossible. Je pris le parti ; un jour où le Roi re-

vint sur ce point, de lui promettre de n'en parler jamais le premier, et j'ai toujours tenu parole.

Au moment où je me disposais à quitter la Reine, le secrétaire de la princesse Borghèse entra, et nous confirma les détails qu'il avait déjà donnés sur ce qui avait précédé, à l'île d'Elbe, le départ de Bonaparte ; toutes ces circonstances ont été connues, et répétées dans vingt récits ; il ne serait d'aucun intérêt de les reproduire ici.

Comme je n'avais fixé mon départ qu'à la fin de la semaine, la Reine voulut bien me témoigner le désir de me revoir une fois encore ; aucune obligation ne pouvait m'être plus chère ; les nouvelles d'Italie et de Vienne se succédaient, alors, à Naples, avec une si incroyable rapidité, qu'il était probable que le peu de jours qui allaient s'écouler, entre cet entretien et celui qui devait le suivre, apporterait de grands changemens dans les affaires.

Nul événement remarquable n'arriva dans cet intervalle ; seulement, les nouvelles de Vienne, toujours plus fréquentes, devenaient aussi plus bienveillantes et plus affectueuses. On voyait assez ouvertement que, malgré l'extrême supériorité de ses forces, l'Autriche voulait, dans les circonstances présentes, prévenir la rupture dont elle était menacée.

On était au 6 mars ; on n'avait encore reçu aucune nouvelle du débarquement, et il fallait se décider ; j'avais fixé mon départ au 8. J'allai chez la Reine le 7 au matin. Sa santé était un peu meilleure, mais ses inquiétudes toujours plus vives. Ce qu'elle avait appris du Roi lui-même, les communications particulières qu'elle avait reçues du ministre d'Autriche, qui, dans cette circonstance, se montrait également l'ami des deux états, l'avaient décidée à insister auprès du Roi, pour qu'il différât son départ ; elle me fit l'honneur d'entrer avec moi dans les détails les plus intimes, sur les raisons qui la portaient à retenir le Roi ; l'Autriche s'engageait à le faire immédiatement reconnaitre par toutes les puissances ; elle lui garantissait la possession des Marches, qui lui était depuis si long-tems contestée ; plusieurs autres concessions étaient proposées, si le Roi unissait ses forces à celles des alliés. Trois partis se présentaient alors au Roi : entrer dans la coalition ; rester neutre ; marcher contre l'Autriche. Ce fut à ce dernier parti, que sa fatale destinée l'entraîna ; mais rien n'était décidé encore, lorsqu'en sortant de chez la Reine, je me rendis auprès de lui, sur les instances de cette princesse, qui voulut bien m'assurer : " qu'elle attachait un grand prix à ce que " je parlasse moi-même au Roi ; qu'elle n'igno" rait pas toute la confiance qu'il avait en moi ; " qu'un retard de quelques jours pouvait tout sau-

“ ver, lorsqu'une funeste précipitation pouvoit tout
“ perdre. „ Personne, plus que moi, ne fut frappé de la puissance de ces raisons; tout me semblait changé, depuis quelque tems, autour de nous; et dans l'impossibilité de pouvoir déterminer le Roi à demeurer neutre, c'était beaucoup que d'obtenir de lui qu'il différât son départ; je l'obtins toutefois, avec moins de difficulté que je n'avais craint d'en rencontrer: mais il me fit, en même-tems, une demande assez singulière, et qui me prouva, de plus en plus, combien il craignait de paraître céder à quelqu'influence; „ Est-ce que vous avez
“ vu la Reine aujourd'hui? “ Je n'avais aucune
“ raison de ne pas en convenir; je le lui avouai, et cet aveu parut le rendre content de lui-même; il s'applaudissait d'avoir deviné juste. Quoiqu'il en soit, son départ était différé au moins de dix jours, et il y avait tout à attendre, pendant ce tems là, des événemens, des conseils, et de la réflexion. Dans ce dernier entretien avec le Roi, il fut convenu que je me rendrais à Milan, par Bologne, et que si je le jugeais à propos, je passerais par Ancône, où il arriverait incessamment lui-même, s'il se décidait à commencer la guerre. Une division de son armée était campée dans les environs de cette ville, sous les ordres du général Carrascosa, et s'exerçait, tous les jours, aux manœuvres militaires. Je quittai le Roi, parfaitement satisfait de sa nouvelle résolution; il me renouvella toutes

les marques d'affection et de confiance, dont il m'avait comblé depuis mon arrivée à Naples, et je me rendis à mon hôtel, où je fis, sur le champ, toutes les dispositions nécessaires pour partir dès le soir même. Je montai en voiture entre 7 et 8 heures, encore incertain de l'issue de mon voyage, jusqu'à ce que j'eusse appris quelques détails sur ce qui s'était passé en France, et combattu entre deux sentimens impossibles à concilier, dont l'un me fesait redouter, dans l'intérêt de la France, les succès de Bonaparte ; et l'autre, dans celui de la reconnaissance et de mes avantages personnels, me les faisait désirer; situation aussi fâcheuse qu'elle est ordinaire dans les tems malheureux où nous vivons.

Un accident imprévu m'arriva, au milieu d'une nuit froide et pluvieuse, entre Ste. Agathe et Garigliano. Le brancard de ma voiture se rompit ; il fallut rétrograder jusqu'à Ste. Agathe, dont j'étais déjà à une lieue, et me décider à passer la journée entière dans une assez mauvaise auberge, où je n'eus d'autre distraction que la conversation d'une jeune fille qui y avait été abandonnée, il y avait six mois, par un officier qui l'avait amenée de France, elle vivait là, selon ce qui me parut, avec l'aubergiste, jeune garçon assez bien tourné. Cette fille, fort jolie, et qui ne me parut manquer ni de finesse, ni même de quelque éducation, ne cessa, pour prix de l'hospitalité, un peu intéressée

peut-être, qu'elle recevait de cet homme qui paraissait l'aimer éperduement, de me supplier toute la journée, et toujours en me demandant le secret, de la reconduire en France. Je lui dis " que cela m'était " impossible ; qu'il ne fallait pas y songer ; " bientôt les prières de la pauvre enfant se changèrent en larmes; et je ne vis d'autre moyen de finir cette scène, qui, malgré sa bizarrerie, avait quelque chose de pénible pour moi, que de l'assurer : " que mon absence de Naples ne serait " pas de plus de quinze jours ; qu'à mon retour " je la reverrais, et que si elle persistait dans les " mêmes dispositions, je me déciderais à la ramener avec moi : " cette promesse la tranquilisa un peu ; ma voiture était réparée, je partis.

Ce fut à Mole de Gaëte et pendant que je changeais de chevaux, que j'appris par le maître de poste, que le capitaine qui avait conduit Bonaparte sur les côtes de France et l'avait débarqué au golfe Juan, était de retour, et se proposait, dès le lendemain, de se rendre à Naples. Je trouvais ce retard beaucoup trop long pour l'inquiétude de LL. MM., et je fis prier ce capitaine de se rendre auprès de moi; on le fit chercher de tous côtés dans la ville ; enfin on me l'amena. Il me raconta tous les détails du débarquement, tels qu'on les connaît, et me dit qu'il allait envoyer quelqu'un à Naples, pour y annoncer, par une lettre, son arrivée au ministre de la marine. Cette

précaution me parut tout aussi insuffisante que l'envoi d'un messager; les demi-détails dans les grandes affaires, surtout lorsqu'ils ne sont point donnés verbalement, ne font que redoubler les incertitudes; les objections se présentent en foule à l'esprit de celui qui les écoute, et personne n'étant là pour y répondre, l'imagination s'allarme beaucoup plus de ce qu'elle soupçonne, que de ce qu'elle apprend. J'insistai donc, de la manière la plus pressante, auprès du capitaine pour le déterminer à partir sur-le-champ, et pour y réussir plus sûrement, je lui proposai de lui donner une lettre qu'il devait remettre au Roi lui-même. Cette dernière considération le décida; il vit dans cette commission un moyen d'avancement, et n'hésita plus; j'ai su depuis, qu'il avait exécuté ce que je lui avais prescrit, avec autant de fidélité que d'intelligence.

J'avais quitté Naples dans la nuit du 8 au 9 mars; l'accident que j'avais éprouvé à Ste.-Agathe, m'avait retardé de près d'un jour; je n'arrivai à Rome que le 12. J'y revis M. Lucien, dont les résolutions sur la conduite qu'il a tenue depuis, ne me parurent point encore arrêtées; le plus puissant des intérêts, celui de la sûreté, de l'honneur de sa famille, devait parler alors à son ame, et l'appellait en France. Que ceux qui, depuis, ont blâmé si amèrement cette détermination, me pardonnent de le répéter; cette démarche, qui sous le

gouvernement tyrannique de Bonaparte, eût été une preuve de faiblesse et d'ambition, n'était plus ici, qu'une preuve de courage et de dévouement aux intérêts de l'état, et à ceux de sa maison. Auprès de Bonaparte conquérant et despote, il n'y avait rien de véritablement grand, d'utile, de libéral, à espérer : Auprès d'un prince devenu constitutionnel, par l'empire des événemens et par la force de la volonté nationale, il y avait tout à attendre. La mesure des dangers devenait celle du courage ; se fût-il moins agi de produire un grand bien, que de contribuer à prévenir de grands maux, la démarche de M. Lucien ne saurait être accusée d'inconséquence.

Je vis habituellement M. Lucien pendant le peu de jours que je passai encore à Rome. Une grande agitation y régnait, dans tous les esprits; on pouvait tout prévoir, mais on ne savait rien. Je me présentai dans les bureaux de M. l'ambassadeur de France, pour y faire viser le passeport qui m'avait été donné à Naples; les circonstances rendaient cette précaution plus indispensable que jamais, pour voyager avec sûreté ; on ne me fit aucune difficulté : mais comme je n'avais pas apporté ce passeport avec moi, je demandai la permission d'aller le chercher ; on ne m'en donna pas la peine, car au moment où, rentré dans mon hôtel, j'allais l'envoyer à la légation, M. l'ambassadeur eut l'attention de me mander " qu'il pensait

“ qu'il serait convenable que j'échangeasse mon
“ passeport napolitain pour un passeport français; ,,
il m'engageait, en même tems, à venir dîner avec lui. Je lui adressai mes remerciemens les plus sincères, pour une attention dont je reconnaissais toute l'utilité, mais je refusai le dîner où je craignais de faire quelque rencontre désobligeante pour moi, dans les circonstances. Je prétextai une invitation antérieure, et priai M. l'ambassadeur de permettre que j'eusse, dès le lendemain, l'honneur de lui exprimer moi-même mes regrets. Je me rendis, en effet, à son hôtel, où nous eumes une conversation de quelques momens; il me communiqua une lettre de Turin qui lui était adressée par M. le marquis d'Osmond, et dans laquelle on lui mandait;
“ Que toutes les mesures étaient prises en France
“ pour repousser Bonaparte; qu'on avait lieu de
“ croire que leur succès ne serait pas douteux;
“ que déjà les portes d'Antibes lui avaient été
“ fermées, et que l'on espérait que la résistance
“ s'accroîtrait à chaque pas. ,, Il ne me fut pas difficile d'appercevoir que cette lettre était loin d'inspirer une sécurité parfaite à M. l'ambassadeur; mais ce qui me confirma surtout dans l'opinion que ses craintes étaient plus sérieures qu'il ne le laissait paraître, c'est que je reconnus, à quelques dispositions qui n'étaient pas équivoques, qu'on s'occupait de préparatifs de départ. On avait été quelque-tems incertain, en Italie, du lieu de débarquement choisi par Bonaparte; beaucoup de

personnes avaient donné, un moment, quelque confiance au bruit vague qui s'était répandu, que ce prince se dirigeait sur Milan. Dans cette alternative, les agens Français se tenaient également prêts à prendre toutes les routes. Pressés entre la France et Naples, ils songeaient déjà à se retirer en Autriche, lorsque l'arrivée de Bonaparte à Cannes, et ses premiers succès en France, ayant été pleinement confirmés, leurs allarmes devinrent beaucoup moins vives sur leur situation personnelle, et ils eurent tout le tems nécessaire pour préparer leur retraite.

Je partis de Rome le soir même du jour où j'avais revu M. l'ambassadeur de France, après y avoir appris, par quelques avis dont je fis part à M. Lucien, et qu'il avait reçus lui-même, que l'Autriche pressait la marche de ses troupes, et que le Roi s'exposait à être attaqué sur son propre territoire, s'il ne se décidait pas, immédiatement, à conclure un traité définitif, ou à commencer les hostilités. Je mandai de Rome, ces importans renseignemens au Roi, par un courier extraordinaire. Je ne voulais pas influer sur la résolution qu'il devait prendre, mais je trouvais indispensable qu'il en prît une.

Une scène repoussante, et dont il fallut être témoin malgré moi, se passa sous mes yeux à l'instant où je sortis de Rome. On exécutait à mort cinq

brigands; ma voiture se trouva engagée sur la place du Peuple, à l'instant même où la foule s'y portait de tous côtés, pour faire ouvrir la porte de la ville, qu'il est d'usage de fermer pendant les exécutions; il me fallut faire remettre mon passeport au commandant de la place, qui présidait à cet horrible spectacle, placé en face de la potence. Il le lut, et donna ordre que la porte fût ouverte; j'en avais trop vû; l'espace où se fesait l'exécution ressemblait à une boucherie. L'usage est, dans presque toute l'Italie, de découper les corps des suppliciés, immédiatement après leur mort, et d'attacher leurs têtes et leurs membres sanglans, à des poteaux placés sur les grandes routes.

Tout ce qui m'avait été dit, à mon départ de Rome, sur les mouvemens de l'armée autrichienne, se trouva pleinement confirmé lorsque j'arrivai à Ancône; je ne perdis pas un instant pour transmettre ces nouveaux détails au Roi. Je l'attendais d'un moment à l'autre, mais c'était avec une secrette joye que je ne le voyais point arriver. J'espérais encore que tout pourrait se terminer par la voye des négociations, et la réponse qu'il avait faite à la lettre que je lui avais adressée de Rome, me confirmait dans cette espérance; cette réponse avait quatre lignes; le Roi m'annonçait; " qu'il avait reçu mes lettres en date de Mole de " Gaëte et de Rome; que ses affaires allaient bien;

« qu'il retardait son départ de quelques jours en« core, et que je pouvais partir *sans l'attendre.* »
Dès le jour suivant je continuai ma route. Ce fut entre Pesaro et Cattolica, que je rencontrai les premières troupes Autrichiennes, ou plutôt quelques pelotons qui conduisaient, avec eux, de l'artillerie. J'en trouvai, en beaucoup plus grand nombre entre Savignano, Cesène, Forli, Faënza et Bologne. Dès ce moment, il me fut démontré que la guerre était inévitable. Je vis à Bologne quelques-unes des personnes sur le dévouement et l'assistance desquelles le Roi comptait davantage ; je trouvai en elles les plus nobles sentimens et une constance inébranlable. Quelques-uns de ces amis de l'indépendance et de la liberté de leur patrie, n'étaient pas moins recommandables par le nom, la fortune, et le rang qu'ils tenaient dans le monde, que par leurs principes et leur désinteressement ; aucune passion vile n'influait sur leurs résolutions ; ils aimaient dans le Roi de Naples, celui qu'ils considéraient comme l'instrument de la liberté de leur pays ; néanmoins il n'était pas difficile d'appercevoir que c'était déjà sur Bonaparte que se portaient les regards et les espérances du plus grand nombre, et tous les discours annonçaient assez que dès lors, le Roi n'occupait plus que le second rang dans leur confiance et dans leur dévouement. Quoiqu'il en soit, ce Roi pour lequel ils allaient s'armer, n'était à leurs yeux, que le chef d'une ligue sainte, et ils auraient cessé de l'honorer et de le ser-

vir, du moment où ils l'auraient cru animé d'un autre intérêt que celui de la patrie Italienne. Je l'ai déjà dit, et ma franchise a besoin de le répéter : le Roi n'était pas encore assez pénétré de cette grande idée ; ce n'était point dans Naples qu'il avait pu juger l'Italie ; il ne repoussait pas la vérité, mais il paraissait quelquefois craindre de l'entendre, et c'était assez pour qu'elle n'osât se présenter que bien rarement, devant lui. Néanmoins, ses intentions étaient connues, et la confiance se rattachait bien plus à ce qu'on attendait de lui, qu'à ce qu'il avait fait encore.

Je passai rapidement de Bologne à Milan; j'y retrouvai tous les esprits dans une fermentation stérile; je vis arriver, peu de jours après moi, le général Filangeri aide-de-camp du Roi, et qui était chargé de dépêches pour M. le comte de Bellegarde. J'appris, par lui " que le roi était ar- " rivé à Ancône, le surlendemain de mon départ; " qu'il venait de l'y laisser, et qu'il allait l'y re- " joindre ; que probablement on s'était déjà battu, " mais que les hostilités ne commenceraient sur " tous les points de la ligne, que d'après la ré- " ponse qu'il allait reporter au Roi, de la part du " maréchal; „ Cette réponse ne se fit pas attendre, et le général partit. Nous avions appris à Milan, la marche de toute l'armée Autrichienne; le nombre et la force de ses corps, en infanterie, cavalerie,

artillerie. L'issue de cette guerre ne pouvait être douteuse que dans le cas où toute l'Italie eût pris les armes pour soutenir la cause de son indépendance, et tout annonçait que sa tranquillité ne serait pas même troublée. Une suite de rapports mensongers entretenait, depuis longtems, le Roi de Naples dans l'erreur la plus funeste, sur la puissance morale qu'il croyait exercer en Italie. Pendant le tems que j'avais passé auprès de ce prince, il m'avait été impossible de me former de justes idées du dégré de confiance dû à ces rapports, que le Roi ne me communiquait pas toujours, ou dont il ne me communiquait que des extraits. Je ne connaissais pas davantage les agens qu'il employait ; il me les nommait quelquefois, mais c'était fort inutilement, puisque leurs noms ne m'étoient pas moins étrangers que leurs personnes. Ce prince, trop confiant, ne me parlait qu'avec le plus grand éloge, de cette espèce de gens, auxquels il prodiguait des sommes considérables, et dont les correspondances m'ont toujours paru du plus faible intérêt. On n'y trouvait pas une seule idée de haute politique ; c'étaient de véritables rapports de police, et de la police la plus insignifiante et la plus basse. Mais on avait l'art d'y flatter toutes les chimères du Roi, sur l'esprit national de l'Italie ; sur le dévouement à sa personne, qu'on y supposait universel ; sur le nombre, la valeur, la fidélité de ses troupes ; on grossissait la liste des partisans de l'indépendance, des noms les plus

étrangers à cette cause. C'était ainsi que par des récits séduisans, mais inexacts ou perfides, on ne cessait de surprendre ou plutôt de trahir sa confiance, car les intrigans de tous les siècles et de tous les pays, sauront toujours qu'en affaires de gouvernement, les rapports infidèles donnant naissance à de fausses idées, entraînent nécessairement à de fausses mesures. Je ne puis rien ajouter à ce que j'ai dit, précédemment, sur les causes politiques des revers qui suivirent tant de fautes ; ces causes sont généralement connues, et les meilleurs esprits de l'Italie, ceux qui considéraient l'avenir sans crainte comme sans espérances, n'en étaient pas plus frappés, que les amis éclairés de l'indépendance, qui, ne se laissant entraîner à aucune illusion, se dévouaient aux chances de cette noble entreprise avec tous leurs dangers. Personne ne se les dissimulait moins que le général Filangieri et moi. Depuis que nous nous étions retrouvés à Milan, nous n'avions cessé de nous communiquer nos craintes ; nous étions parfaitement d'accord sur le fatal principe de tant de malheurs, auxquels il était impossible d'échapper ; mais en voyant l'abîme, il fallait s'y précipiter. L'instant était arrivé où la plus belle cause allait périr, sans avoir été vaincue, car deux batailles n'auraient pas décidé de l'existance politique d'un grand peuple, si l'état n'eût pas récélé en lui-même, les élèmens de sa destruction.

Le départ du général pour Ancône, précéda de

24 heures le mien pour la France; mais avant d'entrer dans les détails d'un événement dont les suites pouvaient devenir si funestes pour moi, je dois dire un dernier mot sur la cause du départ du Roi pour Ancône, à l'instant où lui-même paraissait disposé à négocier avec l'Autriche, ou du moins à ne rien entreprendre contre elle. Il semblait appartenir à la destinée de ce malheureux prince, d'être trompé, sans cesse, par ceux qui lui tenaient de plus près, et cette circonstance en fut une preuve nouvelle. Lorsque tout paraissait se pacifier à Naples, et que le Roi, se pénétrant de plus en plus des difficultés et des dangers de sa situation, se décidait, comme je l'ai dit plus haut, à remplir dans toute leur étendue les nouveaux engagemens que sa raison, dont j'ai eu si souvent occasion de reconnaître la justesse naturelle, l'avait porté à renouveller avec les cabinets de Vienne et de Londres, au moment même où le départ de Bonaparte, de l'île d'Elbe, lui avait été connu; lorsque, pour la première fois, peut-être, il était possible de concevoir des espérances de repos, fondées sur la bonne-foi qu'apportait le Roi dans cette dernière négociation; (car il faut le dire : jusques-là, dans son système, toute négociation n'avait été qu'un palliatif indispensable pour voiler des desseins qui, toutefois, n'étaient un mystère pour personne:) lorsque enfin, des ordres venaient d'être transmis à Ancône, pour ne faire opérer par l'armée, aucun

mouvement qui pût donner à supposer, de sa part, des intentions hostiles ; une lettre arrivée de Paris à Naples, et adressée au Roi par une des personnes qui tenaient le premier rang dans la famille Impériale et dans laquelle il lui était malheureusement impossible de ne pas placer une grande confiance, était venue renverser tout-à-coup, les résolutions les plus prudentes et les mieux affermies, et ramener ce prince à ses premiers desseins. Cette lettre, que je n'ai point lue, (car j'étais sur la route de Rome à Ancône, lorsqu'elle lui parvint,) mais dont le Roi donna communication à une personne digne de toute confiance et de qui je tiens ces détails, contenait une pressante invitation au Roi, de se déclarer en faveur de Bonaparte ; elle annonçait : " que l'Empereur avait été reçu en triomphe à Lyon; " qu'il était attendu à Paris avant le 20 mars ; que le " Roi n'avait pas un moment à perdre pour faire ou-" blier ses torts antérieurs; qu'en prenant sur-le-" champ les armes, il opérerait infailliblement en " Italie, une diversion puissante aux projets des " alliés; que ce serait surtout, en ce moment, " où il était libre d'agir selon sa volonté, qu'il " mériterait à jamais le nom de traître, s'il pou-" vait balancer sur le seul parti qu'il lui fût encore " permis d'embrasser; que d'ailleurs, l'Empereur " avait déjà l'assurance des dispositions amicales " de l'Autriche; qu'il attendait, à tous les instans, " le retour de l'Impératrice et de son fils, qui lui " avait été annoncé; qu'il serait affreux pour

" lui, de recevoir l'exemple de l'oubli des hai-
" nes et de la fidélité envers l'Empereur, de la
" part de la maison d'Autriche, qui se disposait
" à le donner; que s'il agissait dans un sens
" contraire, il se trouverait, par le fait, lui, beau-
" frère de l'Empereur, élevé par lui sur le trône,
" le seul des souverains de l'Europe en guerre avec
" la France, puisqu'on était certain de la neu-
" tralité bienveillante de la Russie et de la Prusse,
" et qu'on traitait au moment même, avec assu-
" rance de succès, avec l'Angleterre; que des cris
" de joie et d'enthousiasme signalaient partout le
" passage de l'Empereur; que ce n'était pas à
" lui de refuser de s'y joindre; qu'enfin son exis-
" tence politique, celle de ses états et la con-
" servation de son trône en dépendaient, et qu'il
" ne pouvait avoir oublié, que peu de jours aupa-
" ravant encore, on ne songeait à Vienne qu'à l'en
" faire descendre etc....... „

Certes, je n'excuserai point la violation des traités; il ne peut y avoir à cet égard, en politique comme en morale, qu'un seul langage, et je n'en ai jamais tenu d'autre au Roi. Je garderai donc un profond silence sur ce qui s'est passé, depuis cette époque, à Naples. J'y suis d'ailleurs parfaitement étranger, et cet objet n'entre point dans mon travail ; mais qu'on se figure l'impression que devait produire une lettre de la nature de celle dont je ne viens d'offrir qu'un extrait, mais un extrait

fidèle et presque littéral, sur un homme de l'esprit et du caractère dont j'ai dépeint le Roi. Je l'ai déjà dit : au même instant tout changea de face, à Naples ; les ordres de départ, et ceux de mettre en mouvement l'armée, furent subitement donnés. Le motif de ce grand changement était ignoré du général Filangieri, qui, d'après tous les antécédents qui étaient à sa connaissance comme à la mienne, ne voyait dans le voyage précipité du Roi et la commission dont il était chargé par lui, qu'une conséquence de son caractère et de ses premières idées, auxquelles nous le supposions revenu. Ce n'est que depuis mon retour en France, que j'ai appris tout ce qui s'était passé à Naples, dans les derniers momens qui s'écoulèrent entre mon départ de cette ville et celui du Roi ; mais j'affirme que l'authenticité des moindres circonstances que je viens de rapporter sur cette époque, ne m'a pas été moins démontrée, que si j'en eusse été moi-même le témoin.

J'ai dû consigner dans mes souvenirs, ce fait universellement ignoré, et qui explique, sans les justifier, sans doute, les dernières résolutions du Roi. Au reste, il serait difficile, de se faire une juste idée de l'enthousiasme insensé qui éclata au milieu de l'armée Napolitaine, du moment où l'on sut Bonaparte débarqué en France ; les soldats étaient dans une ivresse qui ressemblait à la fureur ; sur toute la route que j'ai parcourue, depuis Naples jusqu'aux

frontières du Royaume, j'ai trouvé ce délire général; il n'est pas douteux que ce mouvement, qui se manifestait si subitement et avec tant d'unanimité parmi les troupes et la plus grande partie de la population, n'ait contribué, autant que les causes que je viens d'indiquer, au prompt et fatal changement qui s'opéra dans le système du Roi. Si ce prince eut voulu, en ce moment, se déclarer contre Bonaparte, je suis persuadé qu'il lui eût été impossible de compter sur son armée. Cet enthousiasme fut même de plus longue durée que le caractère napolitain ne donnait lieu de le penser; mais alors, toutes les idées étaient renversées et confondues; on voyait Bonaparte à Bruxelles et sur les Alpes; l'Autriche abandonnant l'Italie, après la plus faible résistance; l'indépendance et l'union proclamées etc. etc.

Je m'arrêtai quelques heures à Verceil, en quittant Milan; je revis, avec un plaisir mêlé de beaucoup d'amertume, cette ville où j'avais passé de si heureux jours, et où tout était changé pour moi. L'hôtel de la préfecture, si brillant pendant quelques instans, lorsque deux ans auparavant nous y avions joué la comédie, n'était plus qu'un désert; depuis peu de mois, la jolie madame Giulio, à la fleur de son âge et consumée par la douleur, venait de descendre dans la tombe; une autre de nos actrices, plus jolie, plus spirituelle et plus aimable encore, avait quitté Verceil, et habitait mainte-

nant la France. Je ne vis dans la ville qu'un très-petit nombre de personnes, et j'en partis le 27 mars, au matin, pour arriver vers quatre heures à Turin.

Ce ne fut pas sans un secret pressentiment de ce qui allait m'arriver, que j'apperçus en approchant de la ville, et de l'autre côté du pont de la Doire, un piquet de cavalerie placé de manière qu'il était indispensable que j'en traversasse les rangs pour entrer dans la ville. Cependant, depuis que j'avais quitté Naples, j'étais tellement accoutumé à me trouver, partout, environné de l'appareil de la force militaire, que cette crainte s'évanouit bientôt, et que je continuai ma route sans y réfléchir davantage. J'avais passé le pont, sans obstacle, lorsque étant arrivé devant le bureau de police, où l'on a coutume de visiter les passeports, un agent se présenta à la portière de ma voiture, et me demanda mon nom. J'allais lui montrer mon passeport, lorsqu'il me dit : " que cela n'était pas nécessaire ; qu'il lui suffisait de savoir mon nom " je le lui dis ; il me pria d'attendre un moment, rentra dans le bureau, et en ressortit pour m'annoncer, " qu'il avait ordre de me faire conduire " au gouvernement-général, aussitôt que je me pré- " senterais aux portes de Turin, et qu'il allait " m'y faire escorter par quatre carabiniers. " Il fallut bien se résigner à un malheur nécessaire ; j'ai dit que nous étions au 27 mars ; c'était le lendemain de la fête de Pâques ; une grande partie

de la population de Turin, était à la promenade; on me fit traverser la foule qui remplissait la place du palais, la rue du palais, celle de la Doire, et arriver ainsi, au gouvernement-général Autrichien, qui résidait, selon ce que j'ai pu croire, à l'ancien palais d'Aoste, où siégeait, sous le gouvernement Français, la cour Impériale. On me fit attendre, au moins un quart d'heure, à la porte du palais, toujours enfermé dans ma voiture, et environné de mon escorte, que quelques-uns prenaient pour une escorte d'honneur, en faisant des conjectures, qui, dans tout autre moment, auraient pu m'amuser. Plus de deux mille personnes s'assemblerent autour de moi, et me considérèrent avec beaucoup de curiosité. Plusieurs d'entr'elles me reconnaissaient en poussant de grandes exclamations, et me saluaient. Quelques-uns de mes anciens amis se trouvèrent là, et ne furent pas moins surpris qu'affligés de me revoir dans une position aussi fâcheuse. J'évitai de les reconnaître, et j'espère qu'ils ne se seront pas mépris à mon intention; dans ce moment je n'aurais pû que compromettre ceux qui m'auraient témoigné quelqu'intérêt. J'attendais, avec résignation, ce qu'on allait décider de moi. Enfin l'ordre arriva de me conduire au *Buon-Governo*, (a) où j'attendis, quelques heures, l'arrivée de M. le comte de Lodi, colonel des carabiniers royaux, et chargé de la haute police. Sans doute mes lecteurs sont

(a) Hotel de la police.

déjà fort alarmés sur mon compte ; ils voyent mes correspondances saisies, mes projets découverts, ma sûreté compromise ; qu'ils se rassurent ; à l'instant même où je fus arrêté, il ne me restait déjà plus un seul papier de quelqu'importance ; mes secrets, à cet égard, ont toujours été infaillibles ; j'avouerai franchement, toutefois, que le premier, le plus sûr de tous, a toujours été de ne jamais accepter de commission que repousseraient ma conscience et l'honneur ; dans cette circonstance, j'étais resté, plus que jamais, fidèle à ce principe. On peut, sans doute, malgré cette attention, se trouver quelquefois coupable envers les autres, mais du moins, on n'est jamais vil vis-à-vis de soi-même. Je conçois que cette justification n'est bonne que pour moi seul, et qu'il n'est aucun gouvernement qui dût s'en contenter ; aussi mon intention n'est-elle pas de faire entendre que je me crusse entièrement exempt de reproche dans la commission dont j'étais chargé, à l'égard de celui qui venait de s'assurer de ma personne, mais seulement, que l'objet de cette commission était beaucoup moins grave qu'on ne serait porté à le croire. J'ai dit, ailleurs, que mes idées sur l'indépendance de l'Italie avaient été connues en Piémont, bien longtems avant la chûte du gouvernement Français ; elles étaient restées les mêmes, depuis le rétablissement du gouvernement Autrichien. Mon voyage à Naples, mon retour à l'époque de l'envahissement de la France par Bonaparte, avaient dû réveiller les soupçons sur

moi ; cela était si simple, que je n'avais ni le droit ni même la volonté de m'en plaindre ; m'expliquer n'était pas moins inutile : je ne le pouvais pas, et l'on ne m'aurait pas cru. Je devais donc me borner à ne laisser subsister aucunes traces de mon intelligence avec le Roi de Naples ; cela ne fut ni difficile ni long ; tout avait disparu avant que je fusse conduit à la police. Quiconque, dans les hautes affaires est compromis par des papiers, a presque toujours mérité de l'être, et n'a droit à d'autre intérêt qu'à celui qui s'attache au malheur, quel qu'il soit ; on peut même ajouter, qu'à l'exception d'un très-petit nombre de circonstances qui ne peuvent être définies, il ne doit en inspirer aucun ; c'était à lui à tout prévoir.

M. de Lodi arriva enfin, et je fus conduit devant lui. Sans trahir mes devoirs, je lui parlai avec beaucoup plus de franchise, qu'il ne l'a certainement pensé. Je trouvai en lui un homme grave, froid, très-poli, mais qui me parut être fortement préoccupé de l'idée que je pouvais être très-dangereux ; pas un papier de quelque conséquence n'avait été saisi sur ma personne ni dans ma voiture ; ce fut elle qui eut le plus à souffrir ; elle fut visitée dans tous les sens ; les roues, les brancards, le train, les coffres, tout fut examiné avec le soin le plus scrupuleux ; les draps de l'intérieur furent décousus ou plutôt arrachés ; mes vêtemens, renfermés dans la vache et les coffres, ne furent pas

même épargnés ; jamais perquisition ne fut aussi complette et aussi rigoureuse. Elle a été renouvellée deux fois, pendant ma captivité. A la suite de l'entretien que j'eus avec M. de Lodi. et qui se réduisit, de sa part, à me demander : " qu'elle était " mon intention en me rendant à Turin ? Depuis " combien de tems j'étais à Naples ? Quel était mon " but en retournant en France ? " Ce magistrat militaire me déclara, aussi obligeamment qu'il lui fut possible, „ qu'il n'était pas en son pouvoir de „ me rendre la liberté ; qu'il devait me faire conduire en prison ; qu'il donnerait les ordres " nécessaires pour que j'y fusse traité avec les " plus grands égards ; que l'examen de mon affaire " ne se prolongerait qu'autant que cela serait in" dispensable ; que je ne pouvais pas me dissi" muler que les gouvernemens devaient ces pré" cautions à leur sûreté, et que les circonstances " ne lui laissaient pas la possibilité d'en agir au" trement. " Je ne repondis rien ; toute récrimination eut été vaine ; mon retour de Naples, par Turin, était annoncé et connu depuis longtems, et mon arrestation décidée. Je saluai M. de Lodi, et je fus conduit en prison, à dix heures du soir, avec mon valet-de-chambre.

Cette première nuit fut horrible ; quel qu'accoutumé que je fusse à ces tristes avantures, il m'était affreux de me voir arrêter au milieu de mon voyage, et presqu'au moment de toucher le sol de

la France. Dès que le jour parut, je fis appeler le concierge, et lui demandai de l'encre, des plumes et du papier; cet homme, l'un des meilleurs de son espèce, m'apporta l'instant d'après, et avec un empressement dont je fus touché, tout ce dont j'avais besoin. Je me rapelai, que pendant mon premier séjour en Piémont, j'avais eu occasion de connaitre, dans l'un de mes voyages à Ivrée, M. le comte de Vallaise, qui vivait alors retiré dans ses terres, après avoir constamment refusé toute fonction sous le gouvernement de Bonaparte, et conservé à son souverain malheureux le plus fidelle comme le plus honorable attachement. J'avais eu, à cette époque, quelques entretiens avec lui, et j'en avais, dans tous les tems, conservé le plus intéressant souvenir. Notre manière de considerer la plupart des évènemens de la révolution francaise, s'était, dès lors, rencontrée; je ne m'étais pas exprimé avec moins de franchise, sur le gouvernement qui en etait devenu l'héritier, et il avait partagé mon opinion sur Bonaparte; M. de Vallaise ne pouvait avoir oublié à quel point j'avais toujours été poursuivi par sa disgrâce, et dans cette conjoncture, il etait essentiel pour moi qu'il s'en souvînt. Je résolus donc de lui écrire, et de lui faire parvenir aussitôt ma lettre; l'effet en fut prompt; une heure après qu'elle eut été envoyée, M. de Lodi vint me trouver, et me témoigna beaucoup plus d'intérêt que la veille; il me dit « que M. de Vallaise s'etait parfai« tement rappelé de moi; qu'il desirait me voir,

" et que si cela me convenait, il viendrait me pren-
" dre dans le jour même, à l'heure dont il pourrait
" disposer, pour me conduire chez ce ministre."
Cependant, comme il était tard, nous préferames de remettre la visite au lendemain ; mais ce jour là, M. de Lodi s'etant trouvé plus occupé que de coutume, nous renvoyames encore la visite au jour suivant. Enfin le 31 mars, M. de Lodi voulut bien me faire prévenir de bonne heure qu'il viendrait me chercher à midi, pour m'amener chez le ministre. En effet, à midi la voiture fut à la porte de la prison. M. de Vallaise m'accueillit avec une grace parfaite ; voici, a-peu-près, quel fut notre entretien : il est resté assez présent à ma mémoire, pour que je sois assuré de ne rien omettre, en le racontant, qui soit de quelqu'intérêt. " M. le comte,
" mon projet était, lorsque je passerais à Turin, d'avoir
" l'honneur de vous y voir, mais j'esperais que ce
" serait avec moins d'appareil et dans d'autres cir-
" constances. — Je l'aurais desiré de même" me répondit-il en riant " vous voilà notre prisonnier ; —
" incontestablement : mais puisque je devais l'être de
" quelqu'un, je préfère que ce soit de vous. — Y-
" a-t'il longtems que vous avez quitté Naples ? —
" Vingt trois jours. — Où avez-vous laissé le Roi ? —
" à Naples même, mais j'ai appris depuis, qu'il est
" maintenant à Ancône. — Il est beaucoup plus avan-
" cé que cela ; nous savons qu'il est à Bologne,
" — Je l'ignorais. — " (J'aurais volontiers remer-
" cié le Comte de l'heureuse nouvelle qu'il me donnait.)

" à quel nombre portez-vous l'armée du Roi ? — A
" soixante-dix mille hommes; — cela n'est pas croya-
" ble, tous nos renseignemens ne l'élèvent pas à
" plus de trente ou quarante mille. — Veuillez obser-
" ver que je parle ici de la force numérique, et
" très-certainement je n'exagère point. " — M. de
Vallaise se mit à rire, et ajouta d'une manière tout-à-fait aimable ; " mais j'oublie que vous êtes au
" service du Roi. — Quoique j'aime fort à m'en
" souvenir, j'ai l'honneur d'affirmer à V. Ex. que
" cette considération n'entre pour rien dans ce que
" je viens de lui dire, et que l'armée du Roi ne
" se compose pas de moins de cinquante à soixan-
" te mille hommes. — Quels peuvent donc être les
" projets du Roi de Naples, en commençant une guerre
" qui, selon toutes les apparences, doit avoir pour
" lui les suites les plus fatales ? Se rendre maî-
" tre de l'Italie ? Mais il n'y a aucune apparence
" à ce qu'il puisse accomplir ce dessein. L'esprit
" de l'Italie, n'est point du tout ce qu'il imagine ;
" ici, comme partout, il y a des esprits inquiets,
" mécontens, avides de nouveautés : mais ce n'est
" pas le plus grand nombre, et l'Italie a surtout
" besoin de repos. — N'admettez vous pas aussi
" qu'elle ait besoin de liberté ? Parcequ'elle a été
" trompée, dix ans, par Bonaparte, dans ses espé-
" rances les plus chères, V. Ex. pense-t-elle qu'elle
" ait tout-à-fait renoncé à la noble idée de se consti-
" tuer indépendante et libre, sous un seul chef et
" une législation uniforme ? Du moment où elle

" aura atteint ce but, et peut-être lui suffit-il encore
" de le vouloir pour l'atteindre, l'Italie devient
" un des états les plus puissans et les plus for-
" midables de l'Europe. — Ainsi donc vous croyez
" que l'ambition du Roi de Naples s'élève jus-
" ques-là ? — Je ne puis rien répondre à cet égard;
" cependant je ne conserve aucun doute que l'Italie
" n'attende qu'un chef, et que le premier homme d'un
" grand caractère et d'un grand courage qui s'offrira à
" lui en servir, ne soit accepté avec enthousiasme
" et dévouement. — Le Roi de Naples n'était pas
" aussi exigeant, il y a deux ans, et si, à cette
" époque, on lui eût offert pour limite la ligne
" du Pô, il l'eût acceptée avec beaucoup de recon-
" naissance. —S'il l'eût acceptée, alors, il est pos-
" sible qu'il l'acceptât encore. — Vraiment, de bonne
" foi, croyez-vous qu'il fût assez généreux pour
" nous faire cette faveur ? Mais parlons sérieuse-
„ ment ; soyez bién sûr que le Roi a mal calculé
" ses plans; personne peut-être ne sait mieux que
" vous, qu'il a compté sur le soulèvement géné-
" ral de l'Italie ; mais l'Italie restera tranquille,
" et si, comme tout l'annonce, cette tranquillité
" n'es pas troublée, quels moyens pourra-t'-il op-
" poser à toutes les forces de la monarchie Autri-
" chienne réunies contre lui ? Il est entré à Bo-
" logne, sans obstacle, parce qu'il a profité de la
" confiance avec laquelle l'Autriche se reposait sur
" les traités ; l'essentiel sera de s'y maintenir. —
" La direction que je donne à mon voyage prouve

" à V. Ex. que je ne songe point à m'occuper des " affaires d'Italie. — Pas tout-à-fait ; il n'est pas " nécessaire d'y être, pour s'en occuper. Est-ce que " vous n'aviez pas l'intention de faire quelque sé- " jour à Turin ? — D'y voir quelques amis, et voilà " tout. — Dans les circonstances présentes, vous jugez " bien que cela est impossible, mais dans aucun " cas votre détention ne peut se prolonger long- " tems. — Si votre intention est de me rendre bientôt " la liberté, ne serait-il pas plus généreux de n'en " pas retarder le moment ? — Si nous nous en rap- " portions entièrement à vous, sur ce point, M. " de Lodi et moi, parlez franchement, en agiriez " vous ainsi ? — Peut-être ; mais l'avis que je don- " nerais là-dessus serait nécessairement beaucoup trop " intéressé, pourquoi que je puisse espérer de le " voir adopter par vous. " Toute cette partie de la conversation se passa de part et d'autre avec assez de gaîté ; j'étais entièrement rassuré par les procédés généreux de M. de Vallaise. Après quelques instans de silence, il reprit la parole, et me dit : " — Au reste, on a donné des ordres pour vous " rendre le séjour que vous occupez, si ce n'est " agréable, du moins supportable ; — je vous " en remercie sincèrement. — Vous avez beaucoup " d'amis ici, et tous prennent à vous l'inté- " rêt le plus vif. — Je n'en ai jamais douté, " et cet intérêt contribue beaucoup à me fai- " re supporter, avec plus de résignation, la fâ- " cheuse aventure qui m'arrive. — Cela finira, "

A ce dernier mot, je pensai qu'il était tems de prendre congé de M. de Vallaise ; il me reconduisit avec la politesse la plus délicate, et paraissant vouloir me faire oublier que j'étais son prisonnier ; son obligeant accueil ne me permettait déjà plus d'y songer.

En rentrant dans ma prison, je m'apperçus avec assez d'humeur, qu'on y avait fait, pendant mon absence, beaucoup d'arrangemens nouveaux, dont je me serais fort bien passé, par ce qu'il me s'emblait que si j'avais dû en sortir dans peu de tems, on aurait mis beaucoup moins de soin à l'embellir. Un très beau lit d'acajou avec des rideaux de damas jaune, et six fauteuils de même étoffe, venaient d'etre placés dans ma chambre, et comme elle etait fort petite, à peine pouvait-on s'y retourner, depuis la brillante métamorphose qu'elle venait d'éprouver; de larges carreaux avaient été substitués à un vitrage de papier, ouvert à tous les vents ; on avait porté l'attention jusqu'a en peindre les murs à la chaux, de sorte que je ne pus y coucher que le lendemain, lorsqu'elle eut un peu perdu de son humidité; les grilles et les verroux étaient seuls restés les mêmes ; on avait sagement pensé qu'aucun ornement n'en pouvait diminuer l'horreur; il faut convenir aussi que si l'on redoublait d'égards et de soins pour moi, on ne redoublait pas moins de surveillance et de précautions. On venait de placer un corps de garde sous le gui-

chet, et comme j'etais le seul prisonnier d'etat de cette maison, je ne pouvais me dissimuler que c'était à moi seul que s'adressait cet honneur. Au reste, je n'étais pas toujours aussi solitaire qu'on pourrait le croire; il y avait une petite Célestine, qui etait l'amie de la maison et qui marquait le linge à merveille; j'en achetai pour employer ses services. Célestine causait, brodait, ou marquait auprès de moi, pendant que je travaillais; elle m'amusait par ses contes; tous les soirs, elle rentrait chez elle et revenait tous les matins; j'ai toujours pensé qu'un des guichetiers, jaloux de nos tête à tête (qu'il lui était si facile d'interrompre à tous les momens, puisque les portes n'étaient jamais fermées), avait denoncé Célestine comme fesant mes commissions dans la ville; c'était un mensonge, car pour rien au monde je n'aurais voulu l'en charger; c'eut été compromettre, à la fois, cette fille et le concierge. Cependant on crût au rapports de ce misérable et Celestine reçut ordre de ne plus paraître à la prison; depuis ce moment, les marques de mes mouchoirs étaient fort négligées. Je pris dans une telle haine l'espion, qui, jusques là, avait fort bien fait ses affaires avec moi, que je lui donnai lieu, dans toutes les occasions, de se repentir de sa lâche imposture. Je n'avais plus de visites que celles du comte de Lodi, dont les égards étaient toujours les mêmes, mais dont la présence ne me ramenait que de tristes idées. Cependant peu de jours après le départ de Célestine, on m'envoya

un compagnon de prison, sur lequel je comptais bien peu, et qui ne fut guères moins étonné de me rencontrer là, quoiqu'il eût appris dans la ville, de ceux de nos amis communs qu'il avait été voir, que j'étais arrêté depuis quelques jours. C'était le jeune Alphonse de Bauffremont, aide-de-camp du Roi de Naples, et fils de ce même prince de Bauffremont, mon ami d'enfance, et dont il a été si souvent question dans la première partie de ces souvenirs. Alphonse arrivait de Paris, où il avait été envoyé par le Roi, peu d'instans avant mon départ de Naples. La dépêche dont il avait été chargé en quittant Paris, n'avait point été saisie; je le vis lorsqu'il entrait dans la prison, et longtems avant qu'il ne m'eût apperçu lui-même; on devinait à son air contrit, qu'il n'avait pas l'habitude d'un tel séjour. J'avais la jouissance d'un long corridor, dans lequel donnait ma chambre, et dont les fenêtres avaient vue sur la cour, où il avait été ordonné que nous ne nous promenassions jamais ensemble; quand l'un descendait, on fesait remonter l'autre; nous dînions dans des chambres séparées, et sans aucune sorte de communication. Nous éprouvions, tous deux, combien la contrainte rend ingénieux: vers le soir, pendant le souper du concierge, j'avais la liberté de me promener dans la cour; c'était alors, qu'Alphonse, remonté dans sa chambre, déroulait une longue ficelle qui descendait jusqu'à terre et à laquelle était suspendue sa correspondance. J'enlevais le

papier, avec précaution, après avoir examiné de tous côtés si je n'étais pas surveillé, et j'y attachais précipitamment la mienne; ainsi nos réponses nous parvenaient toutes les vingt-quatre heures. Par ce moyen, nous nous communiquions les nouvelles de l'extérieur, que l'indiscrétion des concierges et des guichetiers laissait souvent échapper devant nous, ou qu'ils se racontaient, entre eux, lorsqu'ils croyaient n'être point entendus; on peut juger si notre impatience les recueillait avidement. J'appris par Alphonse, qu'à l'instant où on l'avait arrêté, le bruit s'était répandu dans Turin, qu'on avait trouvé dans ma voiture une caisse remplie de quelques milliers de cocardes tricolores, que, sans doute, je devais distribuer à tout le Piémont; cette extravagance avait un moment fait fortune, et mes amis, eux-mêmes, avaient tremblé pour moi; il me fesait, ensuite, en portant la main sur son col, un signe expressif qui semblait dire qu'il s'agissait de couper la tête; mais comme je ne savais si c'était de la sienne ou de la mienne qu'il voulait parler, j'aimais mieux croire qu'il s'agissait de craintes qui lui étaient personnelles, et j'employais toute l'éloquence de mes gestes à le rassurer. Lorsqu'il eut pû m'écrire l'affaire des cocardes, je n'eus pas de peine à comprendre que c'était moi que le geste du col regardait, et cela commençait à m'inquiéter beaucoup, malgré l'extravagante absurdité de l'accusation, quand je vis paraître dans l'après-midi du 9 avril, entre six et sept heures, M. le comte de

Lodi que je n'attendais pas, et qui vint m'annoncer que " dès le soir même, je serais mis en li-" berté, mais que je ne devais pas trouver mau-" vais qu'une escorte me fut donnée, pour m'ac-" compagner jusqu'aux frontières de la France. Je répondis " que je trouvais cela très-bon ; que je " n'avais que des remerciements et point d'obser-" vations à lui faire, et que, dès ce moment, j'é-" tais à sa disposition. " Il me prévint, ensuite, " qu'un commissaire de police viendrait me pren-" dre le soir, à 10 heures, pour me conduire chez lui " où je trouverais ma voiture en état, des chevaux " de poste attelés, et une escorte prête. " Je saisis cette occasion de lui parler de mon pauvre compagnon d'infortune qui commençait à perdre courage, et que mon départ allait laisser dans un grand isolement. M. de Lodi se plaignait beaucoup de je ne sais quels propos, qu'Alphonse lui avait tenus au moment où il avait été arrêté. Au fond, ce magistrat militaire était d'une honnêteté parfaite et d'une bienveillance fort attentive. Il est impossible de tempérer, par plus de formes, des fonctions plus rigoureuses ; on reconnaissait que si la sévérité était inséparable de la place, les procédés n'appartenaient qu'à l'homme. Je me plais à renouveller ici l'expression de ma juste reconnaissance ; je n'ai pas attendu ce moment pour la lui faire parvenir.

On me tint parole ; entre dix et onze heures,

arriva le commissaire *du Buon Governo*, qui venait me chercher ; mes dispositions étaient faites ; j'embrassai Alphonse, avec lequel, depuis quelques jours, mes communications devenaient moins difficiles, et je sortis pour me rendre chez le comte de Lodi. On me restitua les sommes considérables, en or et en lettres de change, qui avaient été saisies sur moi, lors de mon arrestation, et l'on me remit *une partie* de mes papiers. Je n'ai jamais conçu pourquoi on avait retenu l'autre, qui n'était pas moins insignifiante. Nous causâmes, quelque tems, avec le comte, et bientôt on vint m'annoncer que tout était prêt, et que je pouvais descendre. Je pris congé de lui et je montai en voiture, sous l'escorte de quatre carabiniers royaux, qui remplissent, en Piémont les fonctions de la gendarmerie Française, et qui, se relayant de résidence en résidence, ne m'ont pas quitté un seul moment, jusqu'à ce que j'eusse touché les terres de France. La plus grande partie de ces carabiniers avaient autrefois servi dans l'armée Française ; on se ferait difficilement une idée de l'enthousiasme insensé, de l'espèce de délire et d'enivrement que le seul nom de Bonaparte leur inspirait. Persuadés que j'étais à son service, par la nature même des fonctions qu'ils remplissaient auprès de moi et les précautions rigoureuses qui leur étaient recommandées, (car il était interdit à moi et à mon valet-de-chambre, de parler à qui que ce fût, sur la route,) ces hommes s'ouvraient à moi, avec la plus imprudente indis-

crétion. Presque tous m'ont demandé : " s'ils se-
" raient bien reçus en France ? Si Bonaparte leur
" donnerait du service ? Si la guerre allait recom-
" mencer ? Quand Bonaparte serait en Italie ? "
Un grand nombre m'avaient proposé de m'accompagner en France ; d'autres voulaient déserter avec armes et bagages, pour se faire mieux accueillir en y arrivant. Je fis sentir aux uns et aux autres : " que je ne pouvais leur donner aucune assurance " sur ce qu'il serait possible de faire pour eux ; " que d'ailleurs, leur premier devoir était de demeurer fidèles à leur prince, et que ce serait ne se " rendre digne d'aucun intérêt auprès des Français, que d'apporter, au milieu d'eux, pour toute " recommandation, l'exemple de la désertion et du " parjure. Que je ne pouvais me charger d'aucune de leurs propositions ; que la France n'avait jamais refusé d'azile à ceux qui venaient le " lui demander, mais que pour disposer de soi, il " fallait commencer par être libre, et qu'ils ne l'étaient pas. " Je m'exprimai avec plus de sévérité encore, à l'égard de ceux qui se proposaient de déserter avec armes et bagages ; je leur démontrai, avec toute la chaleur que m'inspirait le sentiment dont j'étais pénétré moi-même : " que se conduire " ainsi, serait ajouter le vol à la trahison ; que dans " l'intention où ils étaient de servir la France, il " ne fallait pas commencer par s'en montrer indignes par une action infâme et réprouvée chez " tous les peuples ; qu'il était à désirer que la paix

“ ne fût point troublée en Europe : mais que si
“ la guerre venait à recommencer, et si leur patrie
“ redevenait encore une fois française, il leur se-
“ rait permis, alors, de donner un libre essor à
leur dévouement. “ Ces raisons les persuadaient quelquefois, mais ce n'était jamais sans peine. Je n'hésite point à croire que mes conseils ont, pendant ce trajet de Turin aux portes de Chambéry, conservé au Roi de Sardaigne un grand nombre de soldats, très-déterminés à abandonner son service, pour passer à celui de la France. En agissant ainsi, je ne croyais pas seulement obéir à ma conscience et à l'honneur; je croyais encore m'acquitter, en quelque sorte, envers ceux qui, pouvant dans des circonstances qui devaient justifier tous les soupçons et sans qu'on pût les accuser d'injustice, prolonger ma captivité, venaient de me rendre libre et de me renvoyer dans ma patrie.

Mon escorte m'avait quitté, en sortant de Montmélian, à la vue des premiers postes Français. En arrivant à Chambéry, je descendis chez M. le préfet du Mont-blanc, à qui les instructions les plus contradictoires étaient adressées de Paris, et qui, n'ayant d'autres troupes à sa disposition que quelques gendarmes, craignait, quoique sans fondement réel, de se voir attaquer à tous les momens, par les Piémontais. Je le rassurai pleinement sur ce point; je me reposai une demi-heure chez lui, et continuai ma route sur Lyon, où j'arrivai le 11 avril, à 3 heures du matin.

Je ne pris que le tems de faire préparer un bain dont j'avais grand besoin, et me rendis aussitôt chez M. le maréchal duc d'Albufera, arrivé, depuis quelques jours, à Lyon, en qualité de gouverneur-général. Nous eûmes, M. le maréchal et moi, une longue conversation sur les affaires de France et sur celles d'Italie; il n'aésita point à me dire : " Que si l'intention de " Bonaparte était de ne pas se départir des principes " de despotisme qui avaient rendu si odieux son premier gouvernement, il était décidé à se démettre " de toutes fonctions ; que puisque les événemens " avaient replacé ce prince sur le trône, il fallait voir " si la réflexion, l'expérience et le malheur l'auraient " ramené à d'autres idées ; que pour lui, c'était moins " l'homme, que la patrie, qu'il prétendait servir; mais " que dans des circonstances aussi graves, il pensait " qu'il était du devoir de tout Français de se sacrifier " à l'intérêt de la France ; que de grandes fautes, " qu'il eût été si facile de prévenir, avaient amené " ce nouveau bouleversement ; qu'il ne s'agissait plus " de regarder en arrière, mais de sauver l'état. " Le maréchal me parla ensuite des affaires de Naples ; je lui peignis tout le danger de la situation du Roi, dont j'étais presqu'uniquement occupé, et que chaque moment rendait plus effrayante; je lui fis sentir „ qu'il " ne s'agissait que de porter quinze à vingt mille " hommes sur les Alpes, pour opérer un mouvement général en Italie, et sauver le Roi de Naples; " que si l'on ne se hâtait de prendre ce parti, l'Italie " et le roi étaient perdus. „ Le maréchal me répon-

dit : " qu'il ne pouvait rien à cet égard ; qu'à la vérité " les conscrits affluaient de toutes-parts pour demander du service (a) ; mais que rien n'était organisé " encore, et ne pouvait l'être de longtems ; que le " Roi de Naples, s'était beaucoup trop pressé, etc. " je ne le savais que trop ; je convins de tout, mais il s'agissait de prendre un parti, et il ne s'en présentait aucun : M. le duc d'Albufera ne m'avait pas dissimulé d'ailleurs " que Bonaparte comptait sur toutes " les troupes qui s'organisaient, en ce moment, à Lyon, " pour fortifier l'armée du Nord, et qu'il n'en distrairait pas la moindre partie, pour la porter au secours " du Roi, à qui ses propres moyens et l'insurrection " de l'Italie, devaient suffire. " Je démontrai jusqu'à l'évidence au maréchal : " que si le salut du Roi ne " reposait que sur ces espérances, je regardais sa ruine comme inévitable et prochaine ; que j'allais tenter de nouveaux efforts auprès de Bonaparte pour

---

(a) Ce fait est aussi avéré, qu'il est extraordinaire. Des conscrits et des déserteurs, refugiés dans les montagnes depuis plusieurs années et qui, meme sous le gouvernement royal qui venait de proclamer une amnistie générale, s'étaient constamment refusés à sortir de leurs retraites, accouraient en foule pour sollicter du service, indiquaient les régimens auxquels ils avaient appartenu, et montraient le dévouement le plus fanatique. Ce mouvement universel, aux yeux de tout observateur attentif et sans passion, ne fut alors que la conséquence nécessaire de la fausse direction que le gouvernement royal avait laissé prendre, depuis la restauration, a l'opinion des campagnes. Avec une conduite mille fois plus imprudente, a quels résultats funestes le gouvernement de la seconde restauration n'a-t-il pas du s'attendre ?

" obtenir des secours ; mais que s'ils étaient refusés " et que le Roi succombât, je ne doutais pas que sa " perte n'entraînât les plus grands malheurs pour la " France. " Ce fut après ces funestes réflexions, que nous nous séparâmes, M. le maréchal et moi, pour nous retrouver bientôt à Paris.

Je me confirmai, pendant la route de Lyon à Paris, dans les observations que j'avais déjà faites, en traversant les départemens de l'Est, sur l'esprit des habitans des campagnes. Femmes, enfans, vieillards, hommes faits, tous quittaient leurs travaux et se précipitaient sur mon passage, en s'écriant avec plus de fureur encore que d'enthousiasme : " vive la liberté, vive l'Empereur, plus de " Bourbons." Comme la plupart du tems je gardais le silence, quelques-uns d'entre les plus forcénés se précipitaient sur les brancards de ma voiture et à la tête des chevaux dont ils saisissaient les rênes, en redoublant leurs imprécations et menaçant de se porter à des violences contre moi-même, si je continuais à refuser de leur répondre! Lorsqu'enfin il m'arrivait de céder à leurs importunités, et de leur dire, " eh bien, vive la liberté, " vive l'Empereur," leur fureur se changeait en ivresse de joie : ils sautaient, ils chantaient, ils élevaient leurs chapeaux et leurs bonnets sur leurs instrumens aratoires, et marchaient autour de ma voiture, qu'ils conduisaient en triomphe, et dont ils me forçaient de ralentir la marche. En un mo-

ment, je venais de me voir l'objet de la haine et de l'idolâtrie de cette foule insensée. Rien ne m'a rappelé davantage, dans toute la révolution, les excès populaires de 1793, ou plutôt ces excès eux-mêmes n'avaient jamais été autre chose que le spectacle que j'avais alors sous les yeux, et qui menaçait, à tous les momens, de passer du délire a la férocité.

Ce fut le 13 Avril, au soir, que j'arrivai à Paris; je me rendis aussitôt chez Mr. le duc d'Otrante, rappellé au ministère de la police générale, au retour de Bonaparte. Ce ministre était environné de beaucoup de monde, lorsque je me présentai chez lui; dès qu'il me fut possible de l'entretenir en particulier, je m'empressai d'amener la conversation sur l'unique objet de mon voyage. Je ne le trouvai pas plus rassuré que je ne l'étais moi-même, sur la situation du Roi de Naples; "l'Empereur", me dit-il, "ne peut, en "ce moment, disposer d'aucune force pour secourir "le Roi; il s'est beaucoup trop pressé; il devait at- "tendre des instructions de Paris," (on sait que j'ignorais alors ce que lui avait mandé, dans la lettre dont j'ai donné l'extrait, la personne de sa famille dont les imprudens avis avaient décidé sa derniere démarche; je ne pus donc justifier le Roi d'après cette lettre) "je lui avais moi-même recommandé de ne rien precipiter, "continua le ministre; au reste, si le Roi n'a pas, par "lui-même, des forces suffisantes, ne compte-t'il donc "plus sur l'Italie?" J'expliquai au duc, avec autant

de clarté qu'il me fut possible, tous les motifs qui me portaient à croire que le Roi s'était laissé abuser depuis longtems, par des espérances beaucoup trop flatteuses ; je lui rendis un compte exact de mes observations personnelles et des renseignemens que j'avais acquis pendant mon voyage ; il n'y vit rien qui ne justifiât ses craintes et les miennes, et me dit, " que " dès le soir même, il annoncerait mon arrivée à Bo- " naparte, qui, sans doute, voudrait me voir ;" cette circonstance m'était assez indifférente ; elle avait même quelque chose de fâcheux pour moi, en ce que ce prince m'ayant toujours témoigné de la défiance et de la haine, un entretien personnel avec lui ne me paraissait pas devoir amener des résultats très-favorables pour le Roi, dont les intérêts m'occupaient exclusivement ; je préférais donc que toute cette affaire se traitât directement entre le ministre, dont le sincère attachement pour le Roi m'était connu, et Bonaparte ; celui-ci, dès le moment où il eut appris mon arrivée, me fit demander mon itinéraire. Je le lui fis passer, avec quelques observations générales, à la suite desquelles j'acquis la certitude qu'il n'y avait absolument rien à espérer pour le Roi ; qu'il était abandonné à ses propres ressources, et qu'il devait se résoudre à vaincre ou à périr avec elles. Dès-lors tout espoir de le sauver a été perdu pour moi, et il n'a plus fallu s'attendre qu'à la longue chaîne de malheurs, qui se sont succédés sans interruption, jusqu'à celui qui les a terminés tous.

Le gouvernement impérial se rétablissait à peine, et déjà presque toutes les espérances d'un heureux avenir s'étaient évanouies. Bonaparte était revenu, mais il était revenu seul ; toutes les illusions, tous les prestiges dont une suite de prodiges inouis accompagnait jusques-là son nom, avaient disparu ; ce n'était plus qu'un homme, et un homme dont l'adversité n'avait ni changé le caractère, ni réformé les idées. Il crut encore que tout devait céder à son étoile, et se trompa ; la fortune est une maîtresse perfide qui revient rarement aux amans qu'elle a trahis. L'un des premiers mots de Bonaparte, à son retour, aurait fait dèslors, connaître toute sa pensée, s'il eût été permis de le rendre public ; l'un des personnages les plus éminens de son gouvernement, connu par un esprit plus prévoyant et plus sage, lui faisait observer : « qu'il était indispensable d'établir enfin un sys-« tême constitutionnel, qui satisfit aux vœux de tous « les Français ; qu'on ne pouvait considérer comme « tel, l'acte connu sous le nom de *Constitutions* « *de l'empire* ; que les Bourbons avaient, eux-mê-« mes, tellement reconnu que ce n'était plus qu'au « nom des loix, qu'on pourrait, désormais, règner sur « la France, que leur premier soin avait été de « donner une charte ; que, lui-même, n'avait que « ce moyen d'établir sa nouvelle puissance sur une « base solide, et de la rendre vraiment nationale. « —Ah, ah « reprit Bonaparte, avec humeur, » « vous avez donc aussi la manie des constitu-« tions ? Eh bien, je suis arrivé à propos pour

“ vous la faire passer ! ! “ Toute réflexion de ma part ne pourrait qu'affaiblir celles que ce mot, seul, fera naître dans l'esprit des personnes qui liront ces mémoires : mais je demande si celui qui se jouait avec une aussi insultante dérision des droits les plus saints, des espérances les plus chères du peuple français, eût jamais pû se résoudre à restreindre sa puissance dans les bornes d'une autorité constitutionnelle?

Forcé à une contrainte, à une dissimulation continuelles, le caractère de Bonaparte en contractait une aigreur toujours croissante. Cet homme, autrefois si absolu, rencontrait à chaque pas d'insurmontables obstacles, et pour lui tout obstacle était un affront. Naturellement porté à tous les genres de défiance, toute résistance lui paraissait le résultat d'une conspiration. L'intérêt de sa conservation l'avait condamné à se montrer populaire; ce sacrifice était celui qui coûtait le plus à son orgueil. L'homme qui avait vû les princes et les rois à ses pieds, était réduit à recevoir, avec le sourire de la reconnaissance, les dégoûtans hommages d'une populace abjecte. Obligé de fléchir sous la volonté toute puissante d'une nation, qui, n'aguères, n'en avait d'autre que le caprice de son maître, il proposa cet acte additionel qui l'a perdu, et forma, en exécution d'un pacte qui n'existait pas encore, une chambre de représentans et une chambre de pairs. Du moment même où elle avait senti qu'un point d'appui venait de lui être donné, l'opinion publique était devenue plus hardie et plus entreprenante ; plus elle croyait reconnaître

dans Bonaparte l'intention de reconquérir sa puissance despotique, plus elle apportait d'entraves à l'exercice, même le plus légal, de son autorité constitutionnelle. Les défiances entre les grands corps nationaux, semblaient s'accroître en proportion des dangers extérieurs, et rendaient de jour en jour plus prochain, le choc terrible sous lequel ils allaient succomber tous ensemble. Si la chambre des représentans n'eût pas été divisée en deux partis (a), qui, sans se combattre précisément, ne songèrent cependant jamais à s'entendre, la France était peut-être sauvée ; il ne s'agissait pour cela que de s'accorder sur un nom, qui en réunissant l'immense majorité des intérêts de la France, n'eût blessé aucun de ceux de l'Europe, et qui eût offert à l'universalité de ces intérêts, à celle des opinions et à chaque individu, tous les genres de garantie qu'on a cherchés vainement ailleurs, et qu'on n'y trouvera probablement jamais.

Cependant les nouvelles d'Italie se succédaient et n'apprenaient plus que des désastres. Le roi Joachim, vaincu le 3 mai, à Tolentino, et n'ayant plus l'espoir de rallier son armée, s'était rendu précipitamment à Naples, où il avait dit à la Reine, en se présentant devant elle, ce mot si simple, si sublime, et qui sera recueilli par l'impartiale histoire : " Madame, je n'ai pû mourir. "Pen-

---

(a) Je conserve ici a ce mot, l'acception que M. de Constant lui a donnee, et la seule qui me paraisse convenable.

dant que ce malheureux prince trouvait un azile en France, la reine, au milieu de sa famille, dont les dangers excitaient ses seules alarmes, voyait la ville de Naples au pouvoir des Autrichiens, des Anglais, et livrée aux fureurs, mille fois plus à craindre, de la plus féroce populace. Du vaisseau où l'amiral Anglais lui avait offert un azile contre ceux qui naguères étaient ses sujets, cette princesse, avec une force de caractère et une présence d'esprit dont tous les spectateurs de cette scène déplorable ont conservé un profond souvenir, donnait encore des ordres pour la sûreté de sa capitale, et s'abandonnait à la foi de ses ennemis.

Lorsque je fus instruit à Paris où j'étais alors, que le Roi de Naples s'était retiré aux environs de Toulon, ma première pensée fut d'aller l'y trouver, et de lui offrir les faibles et derniers services qu'il était en mon pouvoir de lui rendre; mais je n'osais entreprendre ce voyage, sans qu'il m'y eût formellement autorisé. Je craignais que, dans son infortune, ma présence ne réveillât en lui trop de souvenirs douloureux. Jamais le gouvernement français ne s'est expliqué franchement sur le lieu qu'il habitait. Tantôt on le disait à Fontainebleau, tantôt à Compiègne; une fois même, on annonça qu'il était arrivé à St. Cloud; enfin j'appris qu'il était parti pour la Corse. Il y serait demeuré, sans doute, s'il n'eût été bientôt forcé d'errer de rocher en rocher, lorsque les agens du gouvernement royal vinrent prendre possession de cette île. Je n'ai

eu, depuis l'instant où il s'y était réfugié, jusqu'à celui où sa propre imprudence, aidée de la plus exécrable perfidie, l'a ramené parmi ses assassins, aucun détail de quelqu'authenticité, sur les situations diverses de ce prince. Je me bornerai donc à donner, tel qu'il m'a été donné à moi-même, le récit de l'évènement qui a terminé sa vie, quand je serai arrivé à ce dernier épisode de cette horrible histoire.

J'allais tous les jours au palais royal, qui avait été assigné comme résidence à M. le prince Lucien. Il me reprochait souvent mon insouciance, et desirait que je demandasse à être attaché au gouvernement. Je ne crûs pas devoir lui cacher que je n'avais aucune confiance dans la stabilité de l'ordre de choses qui venait d'être rétabli, et que je ne me déciderais à consentir à la démarche qu'il m'invitait à faire et à laquelle javais d'avance la certitude que Bonaparte ne donnerait pas son agrément, que dans le cas où je serais assuré qu'elle lui serait personnellement agréable; il me donna très-obligeamment cette assurance, et il ne fut plus question que de savoir a quelle branche d'administration je serais attaché. Nous pensions que mes anciennes liaisons avec M. le duc d'Otrante devaient me faire préférer d'être employé sous ses ordres; M. Lucien se chargea de lui en parler, car je conservais une répugnance inexprimable à faire cette demande au ministre, quelle que fut mon intimité avec lui. Il fut donc convenu qu'on proposerait un décret qui conférait à un Lieutenant-général de police, la surveil-

lance des 14 départemens de l'Est, qui s'étendent depuis les frontières de l'Allemagne, jusqu'à l'extrêmité de celles du Piémont. Le décret fut présenté à Bonaparte, qui ne fit aucune difficulté de le signer, mais lorsque mon nom fut mis sous ses yeux, il refusa absolument, et avec une persévérance que son frère et le ministre de la police ne purent jamais surmonter, de consentir à ce choix. M. le duc d'Otrante m'apprit cette nouvelle dès le soir même; elle ne m'étonnait ni ne m'affligeait ; j'y étais préparé ; j'en instruisis le prince, dès le lendemain ; il en montra quelque surprise et se borna à me dire, après avoir réfléchi quelques momens : " c'est toujours le même homme ". dans toute autre circonstance je n'aurais été que peu affligé de ce refus ; dans celle où nous étions, c'était bien sincèrement que je m'en félicitais.

Peu de jours s'étaient écoulés depuis cette avanture, lorsque M. Lucien crut avoir trouvé une occasion importante et nouvelle, d'employer mes services ; mais cette fois, le consentement de Bonaparte n'était pas nécessaire à l'accomplissement de la commission qui devait m'être confiée.

Une réunion, à laquelle je ne donnerai pas le nom de conseil privé, parce qu'elle avait tous les caractères d'une assemblée de famille, mais à laquelle cependant toute la famille n'avait pas assisté, avait eu lieu au palais de l'Elysée, huit à dix jours avant le départ de Bonaparte ; très peu de personnes y avaient été

appelées ; de ce nombre étaient quelques-uns des ministres ayant département, deux ou tr[illegible] ministres d'état, et quelques personnes appartenant aux grands corps de la nation. Après avoir longtems débattu les divers moyens de rétablir la bonne intelligence entre la France et l'Europe, et de conserver à la première son indépendance politique, c'est-à-dire, le droit de se donner un souverain de son choix, il avait été décidé : " que Bonaparte abdiquerait immédiatement, " en faveur de son fils ; qu'il écrirait à l'Empereur " François II pour redemander le jeune Napoléon " et Marie-Louise, à laquelle la régence serait déférée par le même acte ; qu'enfin il se confierait, en " même tems, à la loyauté de la maison d'Autriche, et " se rendrait à Vienne, pour y servir d'ôtage, et garantir, par sa présence, l'exécution de cet engagement." Bonaparte avait consenti à tout ; il ne s'agissait plus que de faire partir pour Vienne, une personne chargée des lettres adressées à l'Empereur d'Autriche et à M. le Prince de Metternich ; à ces lettres devaient être joints plusieurs documens écrits, dont le développement serait confié à la personne qui devait remplir cette mission délicate. Lorsqu'à la suite de la réunion où tout cela venait d'être décidé, je vins au palais royal, M. Lucien me demanda : " si " j'avais vû le ministre de la police, et s'il ne m'avait " parlé de rien"? Sur la réponse que je lui fis, " que je " n'avais pas vu ce ministre depuis la veille au matin,, il m'engagea, " à ne pas perdre un instant pour aller " le trouver, parce qu'il avait quelque chose d'im-

" portant à me communiquer. " Je me rendis aussitôt à son hôtel, et lui fis part de ce que venait de me dire le prince ; je trouvai M. le duc d'Otrante pensif, incertain, inquiet : il me confirma, " qu'en effet il avait " quelque chose à me dire, mais qu'il fallait attendre " parce qu'il n'y avait encore rien de décidé sur l'ob- " jet pour lequel j'étais envoyé auprès de lui." Je ne fis aucune objection, et lui demandai seulement, " quand je pourrais le revoir ? " sa réponse fut : " d'un " moment à l'autre ; "—dirai-je au prince, que je vous " ai vu ? — sans doute, dites le lui, et ajoutés ce que " je viens de répondre. " Je quittai le duc, fort préoccupé moi-même de ce qui se passait, et du mystère dont toute cette affaire était enveloppée ; je me rendis de nouveau au palais royal, où je fis part à M. Lucien du résultat de ma visite au ministre de la police, et ce fut alors que j'appris du premier, une partie des détails dont je viens de donner connaissance. Un jour ou deux se passèrent sans nouvelles ; le ministre ne me parlait de rien ; le prince gardait le même silence, mais il ne m'était pas difficile de juger qu'il était secrètement agité par quelque sentiment qu'il s'efforçait de cacher, et qu'il s'était élevé quelqu'obstacle à l'exécution du plan dont il attendait le salut de la France et celui de sa famille. Le duc d'Otrante, beaucoup plus réservé encore, ne m'avait pas même laissé pénétrer le but de tant d'entrevues et de pourparlers qui ne conduisaient à rien. J'ai souvent pensé alors, que ce ministre, ou n'approuvait pas le plan qui venait d'être arrêté, ou n'en attendait rien de favora-

ble. Quoiqu'il en soit, je l'ai toujours trouvé très-froid sur ce point. Lorsque, plus tard, il s'en est expliqué franchement avec moi, j'ai pû me convaincre qu'il n'avait jamais crû à la sincérité du projet d'abdication de Bonaparte, et rien ne justifierait mieux cette opinion, que la conduite tenue par ce prince, après le désastre de l'armée et dans les derniers momens de son séjour à Paris. On n'a pas oublié qu'il espérait, alors même, retenir à l'aide des passions populaires qu'il faisait, de toutes-parts remettre en effervescence, le pouvoir qu'il sentait prêt à lui échapper. Le seul intérêt de ses jours menacés a pû le déterminer, à l'approche de l'ennemi, à un sacrifice, qui, s'il eût été fait quelques semaines plutôt, pouvait peut-être sauver encore la France. Enfin, après quelques jours d'incertitude, mais qui paraissaient nécessaires pour rédiger les dépêches qui devaient m'être confiées, et pendant lesquels il n'avait, en effet, cessé de se repentir de la résolution à la quelle il a prétendu depuis, avoir été entraîné par des conseils perfides, il déclara formellement : " qu'il révoquait cette première résolution ; qu'il " n'abdiquerait point, et qu'il se remettrait de l'ave- " nir au sort des batailles. " Ce fut donc la surveille du départ de Bonaparte pour l'armée, que M. le prince Lucien après m'avoir expliqué la cause des délais qui avaient été apportés à mon voyage, me déclara positivement : " Que tout était rompu ; que " l'Empereur avait rétracté toutes ses promesses, " et sacrifiait à ses défiances et à son orgueil, l'état,

" sa famille et lui-même. " Quelque juste que fût le ressentiment que M. Lucien éprouvât alors contre son frère, il a montré depuis, qu'il en avait fait le sacrifice, en ne séparant point sa destinée de celle de Bonaparte. Je ne prétends, en rappelant ce fait, ni justifier ni blâmer sa conduite; en agissant ainsi qu'il a crû devoir le faire, il a écouté sans doute sa conscience, sa générosité naturelle, et peut-être son devoir. Comme il est impossible de prononcer sur la direction politique des hommes, dans tout ce qui ne se renferme pas dans les immuables règles de l'honneur, autrement que par les rapports qui existent entre cette direction et nos principes: les dernières démarches de M. Lucien à la chambre des pairs et à celle des représentans; son inséparable attachement à une cause que lui-même jugeait perdue, ont dû nécessairement donner lieu aux jugemens les plus sévères et les plus opposés; mais après tout, était-ce donc à celui qui avait bravé les menaces de Bonaparte puissant, à trahir la confiance de Bonaparte malheureux ? Je ne le pense pas, et peut-être chacun trouvera-t-il au fond de son ame, la solution de ce problême qui n'appartient pas moins à la morale qu'à la politique.

Un dernier trait fixera peut-être les incertitudes de ceux de mes lecteurs auprès desquels la conduite de M. Lucien n'est pas encore suffisamment expliquée par les refléxions qui précèdent. Je ne prétends point

entraîner leurs opinions par la mienne, mais je ne dois rien omettre de ce qui peut les éclairer.

Le départ de Bonaparte pour son quartier-général était la nouvelle de Paris. C'était le 13 Juin au matin ; j'entre chez M. Lucien quelques heures après ce départ ; il était assis et profondément préoccupé ; il ne m'entendit pas d'abord, et resta quelques instans dans la même attitude, lorsque m'appercevant enfin, il se leva, vint à moi et me dit d'un ton ferme et très expressif " eh bien le voilà parti. " Je ne répondis que par un mouvement de tête qu'il parut comprendre parfaitement; puis, après quelques instans de silence, et nous promenant à grands pas dans son cabinet," peu „ de jours "me dit-il," vont décider de grands événé- " mens, — quelle qu'en soit la nature " répondis-je " ils n'ont rien de rassurant pour nous ; si l'Empe- " reur est vaincu, la France est asservie ; s'il est " vainqueur, la tyrannie suivra la victoire."Je le pen- " se comme vous " reprit sans hésiter M. Lucien " et " dans cette dernière supposition, peut-être serai-je " encore réduit à m'exiler moi-même. Mais n'im- " porte; nous sommes Français,et quoiqu'il en puisse " arriver, tous nos vœux doivent être pour le triom- " phe de la France. " Il m'était impossible de douter de la franchise de cet aveu ; je tenais de lui-même que, déjà, dans plusieurs circonstances, à l'une desquelles on a vû que je n'avais pas été étranger, de vives altercations s'étaient élevées entre Bonaparte et lui, et ne permettaient déjà plus de douter qu'un

rapprochement qui n'avait eu pour cause unique et honorable, que les malheurs et la chûte d'un frère qui l'avait constamment accablé du poids de sa tyrannie, ne fut de nouveau sur le point d'être rompu. Et quand il serait vrai, ainsi que je l'ai dit plus haut, que les intérêts politiques de sa maison eussent influé sur les dernières déterminations de M. Lucien : convaincu d'ailleurs comme il l'était, ou que le système de Bonaparte était changé, ou que dans la nouvelle situation où il allait se trouver placé, il serait contraint par l'opinion publique, à ne pas s'écarter de la ligne constitutionnelle que la volonté nationale lui aurait tracée: qui pourrait, en se mettant à sa place et en jugeant de ses affections par les siennes propres, se montrer plus sévère envers lui qu'on ne le serait envers soi-même ? Lorsque M. Lucien Bonaparte paraît être devenu l'objet de l'attention des puissances alliées, il me semble que ma conscience et l'honneur me font plus particulièrement un devoir, dans l'intérêt de la justice et de la vérité, de publier le fait que je viens de rapporter ; il n'est que de peu d'importance en lui-même si l'on n'en veut considérer que les résultats, car la rapidité avec laquelle se succédaient les évènemens a cette époque, ne lui a pas permis d'en avoir ; mais il ne saurait manquer de ce genre d'intérêt qui s'attache aux personages historiques et a tout ce qui est extraordinaire. C'est surtout à l'instant où M. Lucien secondait avec plus de dévouement les projets de Bonaparte, qu'il m'a paru importer davantage de faire connaître quelles étaient ses opinions particulières et les craintes qu'il concevait pour

lui-même. Personne plus franchement que lui, n'avait crû lors de son retour en France, à la possibilité d'y fonder un gouvernement vraiment constitutionel; et quoique l'espérance qu'il y avait apportée s'affaiblit de jour en jour, cependant elle n'était pas encore éteinte. Cette illusion, que je n'ai pas partagée un seul moment, avait été longtems, de sa part, aussi naturelle que pardonnable. J'ose dire plus : il n'eut pas été en mon pouvoir de demeurer l'ami de celui que j'aurais considéré comme le complice des nouveaux projets de tyrannie de Bonaparte, et en aucun cas, la cause et les intérêts de l'homme dont la présence et la rupture des traités venaient d'attirer sur la France de nouveaux malheurs, ne pouvaient devenir les miens. Il ne m'eut pas été plus facile d'oublier les emprisonnemens, les exils, les dernières disgrâces que je devais à sa haîne, que tous les amis d'une liberté sage partageaient avec moi. Il sera donc évident pour toutes les personnes de bonne foi, que si je n'eusse pas retrouvé toutes mes idées dans celles de M. Lucien, tout rapport de confiance eut été immédiatement rompu entre nous; c'est ainsi que, du moment où j'ai vu se manifester les premièrs mouvemens populaires, j'ai cru devoir cesser de me rendre au palais royal. Cette conduite était la conséquence nécessaire de mes principes ; je ne m'en suis jamais écarté.

Puisque j'ai parlé de la haine de Bonaparte pour les amis éclairés de la liberté, je placerai ici une réflexion qui ne sera pas sans intérêt: c'est qu'il y avait

sous ce rapport, plus de connexion qu'on ne serait porté à le croire, entre le système de tyrannie établi en 1794 par les décemvirs du comité de salut public, et celui des dernières années du gouvernement Impérial. Quiconque à bien étudié Bonaparte, a dû reconnaître que dans tous les partis, les opinions extrêmes avaient un droit marqué à ses préférences, quoique, dans l'intérêt de leur conservation, son gouvernement et lui-même, parussent suivre d'autres principes. Ainsi dans les premiers époques de son consulat, il s'expliquait avec dédain, souvent même avec mépris, sur ce qu'il appelait la pusillanimité de ceux des émigrés qui n'avaient quitté la France, que lorsque la terreur l'avait rendue inhabitable: et ne se montrait presque jamais inflexible contre ceux, qui, n'ayant aucun tort personnel envers lui, étaient demeurés constamment armés contre la France. Il était guidé par le même système, dans le jugement qu'il portait sur les hommes qui avaient embrassé les idées républicaines. Même en redoutant, en repoussant avec opiniatreté, en proscrivant même, ceux d'entre ces hommes qui avaient adopté ces idées avec un plus haut dégré d'exaltation, il leur accordait une préférence exclusive d'opinion, et les considérait comme seuls doués d'assez d'intelligence et d'audace, pour bien concevoir et soutenir ses systêmes. Sa raison naturelle, plus puissante que les préjugés de sa politique, les lui présentait comme les élémens nécessaires de son gouvernement; aussi, et presque malgré lui-même, les appela-t-il à sa défense, du moment où les moyens sur lesquels il avait si souvent compté lui manquèrent à la fois, et où

l'opinion nationale parut l'avoir abandonné pour toujours. Si, dans les tems de sa gloire et de sa toute puissance, il avait boudé ces dangereux amis, dont les secours n'eussent pas tardé à lui devenir plus funestes que ne l'avait jamais été leur haîne : s'il avait crû devoir, à diverses époques, les traiter avec une rigueur, qui n'avait jamais été nécessaire, dans le dessein de se concilier dans le parti contraire, ceux dont le devonement ne lui paraissait être sans bornes, que parce qu'ils n'en mettaient pas à leurs bassesses comme ils n'en ont pas mis depuis à leur ingratitude: il importe de remarquer que sa politique prévoyante, ne sacrifia jamais tout-à-fait cet arrière-ban révolutionnaire, qu'il n'a peut-être convoqué sans succès, que parce que le tems lui a manqué !

Les Alliés n'étaient plus qu'à peu de journées de Paris, lorsque le Président de la commission du gouvernement me chargea de me rendre à Londres, auprès du ministre des affaires étrangères, pour lequel il devait me remettre les dépêches les plus importantes. La rapidité avec laquelle marchaient les événemens, rendit inutile ce voyage auquel se rattachent une foule de circonstances du plus haut intérêt, qui n'ont été connues jusqu'ici que d'un extrêmement petit nombre de personnes, mais dont il m'est impossible, par des considérations que je ferai connaître plus tard, de rendre compte en ce moment. Le duc de Wellington était à la fois, à cette époque, ministre du cabinet, général et plénipoten-

tiaire ; on ne traitait plus qu'avec lui, et il était aux portes de Paris.

Je viens de dire un mot sur cette chambre des representans de 1815, qui sera longtems si mal appréciée en France : si diversement jugée en Europe ; où se trouvèrent inutilement réunis, tant de talents, de nobles pensées, de généreux efforts ; mais qui, ne pouvant établir l'union dans son sein, était dans l'impossibilité de la ramener dans l'État. Tous les partis qui s'étaient formés depuis 28 ans, en France, étaient représentés dans cette assemblée, à l'exception peut être de celui dont l'influence assiège maintenant le trône et peut à tout instant s'empa rer du gouvernement. Il s'y trouva même un homme qui eut assez de courage, pour faire une profession de foi, assez mal recompensée depuis. Pendant que les ministres étrangers, celui même de la puissance qui s'intéressait le plus activement a la restauration de la maison de Bourbon, déclaraient hautement : " que leurs souverains respectifs reconnaissaient le droit du peuple Français, à se donner un gouvernement de son choix", le Général qui commandait les forces de cette puissance, signifiait secrètement, mais en maître, et de la manière la plus formelle, aux magistrats chargés du gouvernement provisoire : " que le rétablissement de cette maison, était " le seul ordre social que les alliés jugeassent convenable au repos de la France et à celui de " l'Europe." La seule transaction raisonnable, celle

qui eût été certainement adoptée si elle eût été proposée comme l'expression du vœu national, et dont j'ai parlé plus haut, fût rejettée et proscrite par un de ces mouvemens irréfléchis et passionnés, dont la Convention avait si souvent offert l'exemple. Mais comment la raison eût-elle pû se faire entendre, lorsque le canon de la guerre tonnait de toutes-parts, et que les opinions les plus exaltées étaient les seules qui parussent populaires! Cette situation de l'assemblée, qui favorisait quelquefois les grands mouvemens oratoires, était aussi ce qui s'opposait à ce qu'elle fit, en effet, rien d'utile. Dans l'état actuel des affaires, il ne fallait que transiger, que négocier, que discuter en silence; c'est en quoi les grandes assemblées, celles surtout qui sont dominées par des passions impétueuses et de profonds ressentimens, deviennent, dans les grandes crises politiques, beaucoup plus dangereuses qu'utiles. La chambre, qui venait de se réunir hautement à l'armée; qui lui avait envoyé des députés, et qui, par un motif très-noble, mais trop irréfléchi peut-être, ne voulait entendre à aucune capitulation, ne sentait pas assez que par l'exaltation de ses résolutions, elle aliénait d'elle les propriétaires de toutes les classes et les modérés de tous les partis. Après la longue dictature militaire de Bonaparte et la perte de la bataille de Waterloo, il n'y avait plus que la paix qui fût populaire en France. Aussi, tout en rendant le plus sincère hommage aux sentimens émi-

nemment français de ceux qui, lors de la capitulation de Paris, s'élevèrent avec le plus de chaleur contre les dispositions de ce traité, je demeure encore convaincu qu'il n'y avait pas d'autre moyen de préserver la France d'un embrâsement général, et de lui conserver les débris de cette brave et malheureuse armée, qu'il fallait sauver, malgré elle-même. Je n'ai cessé de défendre, à cet égard, le duc d'Otrante, contre une opinion qui m'a toujours paru aussi rigoureuse qu'injuste. Je le voyais tous les jours, et personne, plus que moi, n'était en position d'apprécier l'étendue et la sagesse de ses vues; placé dans une des situations les plus difficiles où jamais homme d'état se soit trouvé, il était impossible qu'il ne fût pas accusé par ceux-là même dont le salut l'occupait alors. Aussi, dans cette circonstance, comme dans presque toutes celles qui se présentent si souvent dans les grands chocs politiques, ce ministre a-t-il dû se défendre, sans récriminer. J'ai la ferme assurance que je ne ramenerai à mon sentiment aucun de ceux de mes contemporains dont l'opinion est déjà formée; mais l'expression franche de la vérité ne peut manquer d'être de quelque poids auprès de ceux qui ne prononcent point avec précipitation, et ne jugent pas les hommes publics sur des bruits populaires. (a)

(a) Depuis l'instant où ceci a été écrit, jusqu'à celui de la publication de cet ouvrage, j'avoue que mes idées, sur ce qui a été

Les troupes des diverses nations alliées, Russes, Prussiennes, Autrichiennes, Anglaises, occupaient Paris, et pesaient sur toute la France ; mais elles y pesaient diversement. Les malheurs publics étaient à leur comble ; cependant quelques-uns tenaient uniquement aux circonstances, lorsque d'autres embrassaient déjà l'avenir. Parmi les alliés, ceux-ci nous accablaient sans doute du poids d'une occupation passagère ; mais ceux-là, sous des formes plus douces et moins exigeantes, préparaient dès-lors, au milieu des fêtes, la ruine progressive de notre industrie, de nos manufactures, de notre crédit. Les ennemis secrets de la France se montraient, en même-tems, les appuis les plus décidés des Bourbons. Dès ce moment il fut aisé de voir qu'il existait un système qui tendait à mettre la nation en opposition déclarée avec le gouvernement, afin d'accabler l'une par l'autre, et à rendre tout rapprochement de plus en plus impossible, par l'excès des rigueurs dont on l'armerait contr'elle. Ce fut à cette époque que fut changé ce ministère du Roi, dont l'inconcevable imprévoyance venait de nous don-

---

fait à l'époque dont il est ici question, ont éprouvé des modifications considerables. Toutefois, convaincu comme je le suis, qu'il s'agit beaucoup moins de rappeler à des cœurs trop justement aigris, des jours de malheur et d'humiliation, que de les effacer, s'il etait possible, de nos souvenirs, je m'abstiendrai de revenir sur cette douloureuse partie de notre histoire. Un jour viendra ou les considerations qui m'arretent, en ce moment, auront, ou cesse d'exister, ou perdu une partie de leur importance.

ner la chambre des députés de 1815, et avec elle toutes les exagérations, toutes les violences dont les successeurs de ce ministère, non moins imprudens que leurs devanciers, se sont rendus si longtems les exécuteurs trop dociles. S'il faut en juger par les résultats qu'on a recueillis alors de ce système de sang, dû, tout entier, à la politique de quelques hommes d'état étrangers, et dans lequel la Providence a permis que tant de Français fussent entraînés, jamais plan destructeur n'a été mieux combiné, et mieux suivi. La proscription prononcée contre quiconque avait, depuis 1789, professé une seule opinion amie de la liberté, prenait tous les jours une force nouvelle, par la convocation de la chambre des députés de 1815. A l'exception de quelques nouveaux venus et de quelques adhérens de l'intérieur, qui s'intitulaient les Français par excellence, il n'y avait plus en France, selon ces derniers, que des révolutionnaires et des Bonapartistes. Toutes les illusions des hommes de bonne-foi, qui, comme moi, avaient crû que le gouvernement aurait assez de force, de sagesse, de prévoyance, de connaissance de ses propres intérêts, pour écarter tout système de réaction et de violence, furent dissipées en peu de tems. Quelques ministres, dans l'intention de se maintenir, ou peut-être, comme je l'ai dit ailleurs et comme il n'est pas impossible de le supposer, dans celle de prévenir des maux plus grands, semblèrent partager le délire et quelques-unes des fureurs de la réaction qui s'opérait. Dès-lors, il n'y eut plus d'a-

zile contre elle, et le sang coula de toutes-parts. Des armées d'espions furent répandues sur toute la France ; les familles se divisèrent ; les dénonciateurs accoururent, les prisons s'ouvrirent, les échaffauds se dressèrent : et la France, à l'exception de quelques-unes des formes de la terreur, allait de nouveau présenter le tableau hideux de 1793. Ce fut un grand bonheur,qu'un ministre, dont les premières fautes peuvent être justifiées par la violence des tems, et qui,depuis, s'est montré digne par ses talens, l'élévation de son ame, et la modération naturelle de son caractère, de ne pas servir d'instrument à tant d'excès, eût senti de bonne-heure les conséquences épouvantables du système dont il avait été permis, un moment, de le considérer comme le soutien. Effrayé lui-même de l'immensité des pouvoirs que la faction dominante venait de lui conférer par acclamation, il s'empressa d'en restreindre l'emploi, et personne n'a oublié que les premiers mots de justice et de modération, qu'il n'était permis qu'à lui seul de prononcer alors, sortirent de sa bouche. Une circulaire modifia presque toutes les dispositions de la loi, au point d'exciter contre ce ministre les réclamations les plus vives de la partde la faction : et pour la première fois, depuis la convocation des chambres de 1795,un vœu d'humanité échappé au plus redoutable ministère, se fit entendre, et porta dans toutes les provinces un faible espoir qui ne devait se réaliser que bien longtems après. Heureuse la France, si ce vœu n'était pas encore trop souvent étouffé par une faction dont l'influence

ne s'accroît pas moins, tous les jours, du nom de ses chefs et des espérances de l'avenir, que de l'excès de condescendance de ceux qui la ménagent, et de la faiblesse des moyens qui la combattent.

Ce fut vers cette époque qu'on apprit, en France, la mort du Roi Joachim, ou plutôt l'un des assassinats les plus exécrables dont les détails soient jamais parvenus jusqu'à nous. Je n'ai connu cet évènement que par ce qui me fut mandé de Naples, peu de tems après la mort de ce prince ; voici les détails qui m'en ont été donnés.

Le Roi, toujours préoccupé de l'idée qu'il devait remonter sur un trône, où il n'avait pû se soutenir lorsqu'il était à la tête d'une armée nombreuse et fidèle ; que ses sujets étaient accoutumés à sa puissance à son nom, et que toutes les autorités lui étaient soumises ; n'avait cessé d'entretenir des relations avec quelques-unes des personnes, autrefois les plus éminentes de sa cour. Plusieurs des lettres qu'il leur avait récemment adressées, venaient de tomber dans les mains du ministre de la police ; ce ministre tira le parti le plus habile, mais le plus odieux, de cette correspondance ; il fit appeler ceux à qui les lettres étaient destinées : leur dit " que le Roi Ferdinand " n'avait jamais voulu douter de leur dévouement, " mais qu'une circonstance se présentait de le prou- " ver d'une manière incontestable ; qu'il tenait dans " ses mains, des lettres qui leur étaient adressées par

" Murat ; que ces lettres compromettraient fortement " leur fidélité, si l'on pouvait supposer qu'il eût existé, " postérieurement au départ de Murat, quel- " ques intelligences entre eux et lui; qu'il leur offrait " un moyen bien facile de se laver de tout soupçon à " cet égard ; qu'il ne s'agissait que de signer les " lettres qu'il allait leur dicter ; qu'un refus de leur " part, les perdrait infailliblement, etc. " Les correspondans du Roi Joachim, effrayés, consentirent à tout ce qu'on exigea d'eux ; les lettres furent écrites et signées ; elles contenaient l'invitation la plus pressante au malheureux prince, " de ne pas " perdre un moment pour s'embarquer ; " on l'y assurait " qu'un parti nombreux, puissant et dévoué, " l'attendait à Naples ; qu'il pouvait accorder toute " sa confiance au porteur de la dépêche ; (c'était l'agent du ministre de la police) " que cet homme " connaissait parfaitement le point de la côte où l'on " pouvait débarquer avec sûreté; qu'il devait compter " sur tout leur zèle etc. " Cette lettre, ainsi ré- " digée, fut remise aux soins de l'agent dont on vient de parler ; cet homme remplit sa mission avec toute l'intelligence et la *fidélité* qu'on devait attendre de lui ; il débarqua en Corse, alla trouver le Roi, s'insinua, sans beaucoup de difficulté, dans la confiance de ce prince trop facile ; fit lui-même les préparatifs de son départ, et finit par diriger l'expédition qui le conduisit. . . . . . . à la mort !

Le droit des gens, ceux de l'humanité, de la justi-

ce, de l'honneur; la dignité royale dont Joachim était revêtu, et que l'Europe entière avait reconnue et révérée en lui, furent violés tous ensemble dans sa personne. Les ministres du Roi Ferdinand avaient sans doute le droit d'arrêter Joachim, et de le détenir prisonnier ; mais il était Roi ; il n'avait point abdiqué ; le caractère royal ne pouvait être effacé par sa chûte ; il n'avait perdu que ses états. Son jugement a été un crime ; sa mort, un assassinat, dont l'impunité ne saurait être justifiée, et dont les ministres de Ferdinand ne se laveront jamais aux yeux de la postérité.

Parmi les condemnations qui se succédaient chaque jour, en France, celle du Maréchal Ney, prince de la Moskwa, inspira une indignation plus générale. Lorsque ce maréchal avait été traduit devant un conseil de guerre, j'avais fait les instances les plus vives auprès du duc de Castiglione qui devait être au nombre de ses juges, pour le déterminer à reconnaître la compétence du conseil ; c'était l'unique moyen de sauver la vie du maréchal, en faisant prononcer la déportation, si toutefois, dans ce cas, ses ennemis n'eussent pas fait annuller le jugement, pour fausse application de la peine. Cette crainte, dont le duc de Castiglione était uniquement préoccupé, et l'horreur qu'il éprouvait à condamner son ancien compagnon d'armes, l'emportèrent sur toute

autre considération, et le déterminèrent à voter pour l'incompétence du conseil dont il était membre, sans examiner qu'elles allaient être pour le maréchal, les funestes conséquences de cette résolution.

En effet, le prince de la Moskowa traduit, bientôt après devant la cour des pairs, y fut condamné à mort. La haîne de quelques-uns de ses juges s'était exhalée avec une si atroce imprudence, pendant les débats de cette déplorable affaire, que le public dont l'opinion s'était déjà hautement manifestée contre les horribles formes dont le jugement avait été accompagné, n'en avait appris le résultat qu'avec indignation. L'explosion de cette opinion avait même inspiré à l'autorité, des craintes assez sérieuses, pour qu'elle se fut décidée à ordonner que le jugement serait exécuté dans l'enceinte même du jardin du Luxembourg, au lieu de l'être, comme il est d'usage, à la plaine de Grenelle où l'on avait avis que de nombreux rassemblemens commençaient à se former. Malgré la précipitation apportée à régler les apprêts du supplice de l'infortuné maréchal, on conserva cependant assez de pudeur pour reconnaitre combien il serait révoltant d'ensanglanter le palais des pairs. Un reste de décence fit changer la première résolution, et le maréchal fut mis à mort a dix pas de la grille qui termine la grande allée qui fait face au Palais !

Je l'ai dit depuis longtems ; je me suis efforcé de

me défendre de tout esprit de faction, dans les divers jugemens que j'ai portés sur les événemens, qui, depuis vingt huit ans, se sont passés sous mes yeux. J'apporterai le même esprit d'impartialité et de modération dans l'examen d'une question politique qui m'a toujours paru d'une haute importance, et qui se rapporte éminemment au procès du prince de la Moskowa.

Je ne doute pas, s'il était permis de lire dans le cœur des hommes que leur malheur condamne à vivre au milieu des révolutions, que la plupart de ceux que nous jugeons avec tant de rigueur, dans tous les partis, ne nous parussent excusables, et souvent même justifiés par leur conscience.

Assurément la grande majorité de la cour des Pairs, lorsqu'elle à prononcé la sentence de mort du Maréchal Ney, n'a cru être ni injuste, ni barbare, ni même passionnée ; (a) elle a réglé sa conscience sur des opinions très-naturelles, très-louables, très-justes sans doute, lorsqu'on vit sous un Gouvernement

(a) Je n'ai pas besoin d'annoncer ici, que je ne parle point de ces hommes, tourmentes de souvenirs vils et cruels, qui se jettent dans toutes les exagerations dominantes, parcequ'ils ne voyent que là ces moyens de conserver une existence politique acquise au prix de tant de bassesses.

régulier, éprouvé par le tems ; que la confiance environne ; qui n'a été ébranlé par aucune commotion ; où la puissance du monarque est unanimement reconnue, et où, par conséquent, la fidélité à sa personne doit être considérée comme le premier des devoirs. Mais, lorsqu'après vingt huit ans de divisions, d'anarchie, de combats, l'état est partagé ; lorsque les opinions sont en balance : lorsqu'accoutumée à voir changer, presque toutes les années, ses institutions et les chefs de son gouvernement, la nation, formée d'une génération presque nouvelle, n'attache à ces mots magiques devant lesquels on ne craint pas de la forcer à se prosterner tout-à-coup, aucun sens et aucun respect : n'est-ce donc pas prétendre l'impossible, que de vouloir la ramener, en un jour, à des idées qui lui sont devenues tout-à-fait étrangères ? je n'hésite point à le penser, et j'affirme, que si l'opinion publique s'est hautement prononcée contre le jugement qui a condamné le Maréchal Ney, c'est surtout à la cause que je viens d'énoncer, qu'il faut attribuer cette sévérité. L'immense majorité de la France, l'armée toute entière, n'ont vû dans la trahison qui lui était imputée, qu'une suite de la difficulté, de la fatalité des tems ; de l'extrême mobilité de son caractère. Chacun, au fond de son ame, était indulgent pour un délit, dont il sentait qu'il aurait pû devenir coupable dans les mêmes circonstances. L'humanité parle plus puissamment que la Loi, au cœur de l'homme, surtout lorsque cette Loi n'est

applicable qu'à un fait politique ; mais il ne saurait en être ainsi des juges : leur opinion personnelle n'est plus rien dès que la Loi a parlé: et dans ce cas, ce n'est jamais eux qu'il faut rendre responsables de sa sévérité. Dans le procès du maréchal les faits étaient constans, et la Loi n'était susceptible d'aucune interprétation. C'est donc le gouvernement seul qu'il faudrait accuser d'un excès de rigueur; le gouvernement, qui aurait dû ensevelir dans un oubli profond, tous les délits commis contre lui, et qui appartenaient beaucoup plus aux tems qu'aux personnes ; le gouvernement, qui, par une marche aussi cruelle qu'impolitique, livrait à la haine publique, en les plaçant dans ces tribunaux d'exception dont il était alors si prodigue, une foule de magistrats civils ou militaires, qui n'ont eu souvent d'autres torts, que d'accepter des fonctions que l'état de leur fortune ne leur permettait presque jamais de refuser.

Aucune autre passion que celle d'être vrai ne dicte ces réflexions, qui n'ont pour bût que d'assigner à des faits déjà éloignés de nous et qui sans doute ne se reproduiront plus, les véritables causes qui les ont amenés. Si le gouvernement français à le courage d'entendre la vérité, il ne peut ignorer qu'elle n'est pas toujours flatteuse, et qu'il lui est surtout impossible de l'être, en remontant à une époque qui, toute odieuse qu'elle est, n'en appartient pas moins à

l'histoire. Les plus importantes leçons de l'avenir se composent des souvenirs du passé, et il ne serait pas au pouvoir de l'auteur de ces mémoires, quelleque soit son opinion sur des personnes, dont il a déploré les erreurs en estimant leur caractère, d'altérer des faits connus de toute l'Europe, et attestés par tant de malheurs particuliers. Sa haîne, son profond mépris pour tout écrit qui ressemblerait à un libelle : la profession de foi bien authentique qu'il a faite à cet égard, dans l'avertissement qu'il a placé à la tête du premier volume de cet ouvrage, le dispenseraient de toute justification nouvelle de ses intentions, et cependant, il éprouve le besoin d'y revenir sans cesse. Il n'a jamais ambitionné cette célébrité honteuse qui s'acquièrt au prix de la vérité, de l'honneur, ou de la délicatesse, mais il ne cédera pas davantage à des considérations d'intérêt personnel : il croit l'avoir assez fortement prouvé dans des circonstances récentes dont il n'est pas tems de rendre compte, mais qu'il fera connaître un jour. Le devoir ne peut pas s'étendre audelà de ce qui est possible. L'écrivain, qui ne doit rien dire qui ne soit vrai, peut cependant s'abstenir de dire tout ce qui est vrai ; c'est le malheur et le défaut de tous les récits contemporains. Rien ne sera perdu cependant ; ce qui est omis aujourd'hui, reprendra un jour sa place ; mais on sent toute l'injustice qu'il y aurait à exiger davantage. Il est des bornes, que le courage, même le plus dévoué, ne doit pas franchir, et des révélations qu'on ne saurait faire que lorsque les

tems sont arrivés où la vérité n'est plus considérée comme séditieuse. Les contrariétés, les obstacles qu'on éprouve à tout moment dans ce travail, ont rendu cette explication presqu'également nécessaire à l'auteur et à ses lecteurs ; c'est pour la seconde fois qu'il y revient, et ce sera la dernière.

Je termine ici cette troisième partie de mes souvenirs, à laquelle je ne tarderai pas sans doute à donner une suite qui lui est indispensable. Elle expliquera les motifs de mon séjour à Paris, pendant les années 1815 et 1816 ; l'existence que j'ai été contraint d'y adopter, et les raisons qui m'ont forcé d'y renoncer; enfin mon départ de France, et mon voyage dans les Pays-Bas et en Allemagne. Je ne cacherai rien, car mon unique regret, mon regret de tous les tems, est que toutes mes démarches, sans en excepter une seule, n'ayent pas été constamment mises au plus grand jour; Je puis également, sur ce point, attester l'amitié et défier tous les genres de préventions.

Depuis près de trois mois que j'ai de nouveau quitté la France, j'ai été honoré de preuves de confiance trop illustres ; j'ai reçu trop d'importantes confidences et de flateurs témoignages d'intérêt et d'estime, pour ne pas devoir à ceux qui me les ont accordés, quelques observations qui m'ont été si souvent demandées, sur la situation actuelle de la France, et sur lesquelles j'ai dû jusqu'à ce moment, ne m'expliquer qu'avec la plus

extrême réserve, ce qui n'est pas toujours, même avec les intentions les plus honorables et les plus loyales, un moyen assuré de s'affranchir des persécutions, et de conserver son repos. Partout, en Europe, on attache la plus haute importance à la solution de ces questions qui a cessé d'être d'un intérêt local, et à la quelle est attaché, en quelques sorte, le sort de la civilisation européenne toute entière : " La stabilité " de l'ordre actuellement existant en France, est elle " assurée ? Quelles sont les causes qui menacent " cette stabilité ?

Certes, je me garderai bien de répondre avec les ministres français : (et je n'entends parler, ici, que de ceux d'entre ces ministres qui ont de justes droits à l'estime et à la confiance de la Nation,) " Que l'esprit " national en France, est en faveur de la légitimité : (prise dans le sens que lui donne, depuis vingt huit ans, l'émigration, et telle qu'elle est journellement conçue et définie par les écrivains de ce parti;) et " que, fussent-ils forcés d'abandonner les rênes de " l'administration, leur systême survivrait à leur re- " traite. " Ce sont là de ces phrases de tribune, qui, lorsqu'elles sont isolées de l'espèce de magie qu'elles contractent en passant par les bouches ministérielles, ne présentent aucun sens, et laissent dans toute sa force l'argument auquel on pense avoir répondu avec elles. Toute discussion devient inutile, lorsque l'évi-

dence répond à tout ; je me bornerai donc à établir des faits. Il est à la connaissance des Français et des étrangers, en premier lieu : " que l'esprit na-" tional en France, n'est pas en faveur de la légiti-" mité, " parceque la France veut conserver tous les intérêts révolutionnaires (a) dont cette légitimité (que je continue toujours a expliquer dans le sens que la faction exclusive y attache,) prétend la dépouiller. (b) En second lieu : " que si les " ministres étaient forcés d'abandonner les rênes de " l'administration, leur système ne survivrait pas à " leur retraite, " parce qu'il n'est malheureusement ignoré de personne, que le Roi est le seul de sa famille, qui soutienne les principes conservateurs de la monarchie constitutionelle sur lesquels ce système est fondé ; que dans un sens contraire, les opinions de l'héritier présomptif du trône, ne sont ni moins prononcées, ni moins connues ; (c) que Madame

---

(a). Il faut bien, malgré l'extrême susceptibilité de quelques écrivains, se décider a appeler les choses par leur nom.

(b). Je proteste formellement qu'en ceci, ce n'est ni des intentions du Roi, ni de celles de son Gouvernement que je prétends parler; Cette déclaration pourrait meme paraitre superflue ; les actes du Gouvernement répondent a tout.

(c) Je proteste qu'aucune consideration, aucune haine, aucun interet politique n'influent sur ces opinions. Je n'ai l'honneur de connaitre aucun des princes, ni probablement d'en etre connu ; j'enonce, en l'eclairant peut-etre dans quelques unes de ses varia-

porte ces opinions à un dégré d'exaltation d'autant plus dangereux, qu'il est soutenu de toute la force de son caractère et de ses ressentimens ; et qu'en fait d'opinions et de principes, M. le duc de Berry doit être compté pour peu de chose. Il ne faut donc placer toutes ses espérances que dans M. le duc d'Angoulême, et j'avouerai, sans peine, que ce prince a l'ame haute, les vues justes, les intentions droites : quand il sent, quand il pense, quand il agit d'après lui-même ; mais qui n'est pas instruit de l'excès de sa défiance dans ses propres lumières, et de sa déférence sans bornes aux conseils des personnes qui tiennent à lui de plus près ? Qui ne sait, en un mot, que Monsieur, M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry, venant à monter sur le trône, ce sera, en effet, Madame qui y sera assise ? Et si ce fait que je n'ai pas entendu contes-

---

tions, une opinion qui devient de plus en plus europeenne. Une revolution recommence en France le jour ou l'on y croira que les lois constitutionnelles sont violees et que leur esprit est meconnu ; et que l'on ne s'y trompe point ; on le croira, du moment ou le soin de les executer sera confie a ceux qui, de tout tems, furent, autant par interet que par opinion, les ennemis irreconciliables des principes sur lesquels ces lois sont fondees. C'est ici, surtout, qu'il faut dire avec l'Evangile : " que la lettre tue, et que l'esprit vivifie."

ter encore, est unanimement accordé, (a) quels sont

(a) Il est beaucoup moins question de rechercher ici, comme dans la plupart des grands évènemens politiques, les causes qui ont amené ces évènemens, que les résultats qu'elles ont produit. L'opinion s'est élevée contre le dangereux systême où l'émigration de 89 entraîne de plus en plus la famille du Roi. Cette opinion qui retentit sur tous les points de la France, sans qu'il paraisse, toutefois, qu'elle ait encore pénétré dans quelques-uns des appartemens du château des Thuileries, est devenue tellement puissante de la réunion de tous les intérêts révolutionnaires, si imprudemment menacés dans l'avenir, lors-même que la sagesse du prince, qui par malheur, ne saurait dépasser les bornes du présent, prend le plus de soin de les rassurer, qu'elle peut d'un moment à l'autre, ramener sur l'Europe toutes les calamités auxquelles elle vient d'échapper à peine, en entretenant, ainsi que je l'ai dit ailleurs, au milieu de la France, un foyer toujours ardent d'effervescence et de troubles, dont l'irruption, sans cesse imminente, doit, en embrasant tout-à-coup ce royaume, étendre l'incendie sur tout ce qui l'environne. Il faut le dire sans passion, mais aussi sans ménagement pusillanime, puisque les destinées de tant d'états sont attachées à l'expression de cette vérité : les progrès du mal sont devenus tellement effrayans ; l'opinion de l'immense majorité des Français est si hautement prononcée sur les projets d'une faction, sans force réelle il est vrai, si elle était

les motifs de sécurité sur lesquels peuvent s'appuyer les ministres, qui ne sauraient ignorer d'une part, à quel point Madame à peu réussi parmi les Français, lorsque de grandes qualités et tant de souvenirs augustes et touchans, rattachés à son nom et à

---

abandonnée à elle-même, mais toute puissante de l'appui présumé des bayonnetes étrangères et du nom des princes français, que tout retour à la confiance est devenu presque impossible. Et comment cela pourrait-il être autrement, lorsque, loin de démentir le funeste honneur que prétend leur décerner cette faction, constamment armée contre les généreuses intentions du monarque et son autorité, les princes eux-mêmes, autant par leurs propres actes que par la protection exclusive qu'ils accordent à une opposition coupable, paraissent fiers d'en être avoués les chefs. Je le repète avec le sentiment d'une douleur profonde, il ne faut pas chercher ailleurs les motifs de la défiance trop juste, qui à succédé depuis trois années et pour toujours, à l'enthousiasme des premières espérances; ces motifs ne sont ignorés de personne, si ce n'est peut-être de ceux dont l'aveuglement funeste les a préparés et les perpétue, car je ne puis me résoudre a penser que les insensés a qui l'expérience et le malheur n'ont pû ouvrir les yeux, ayent mesuré toute la profondeur de l'abîme dans lequel ils se précipitent avec nous! Les souverains de l'Europe n'ont que trop bien jugé dès longtems, les causes de nos désastres passés ; en

ses malheurs, lui eussent rendu ce succès si facile : et de l'autre, combien ils sont, eux-mêmes, personnelle-

---

vivant au milieu de nous, leur prévoyante sagesse n'a pas moins observé les sombres nuages qui, déjà, obscurcissaient l'avenir. Mais en s'efforçant de diminuer par tous les moyens dont ils pouvaient disposer, le poids des maux dont la France est accablée, il était hors de leur pouvoir d'exercer sur l'ame et la raison des princes un autre empire que celui de la persuasion. Aussi, après avoir fait les plus constans, mais les plus infructueux efforts, pour donner à la conduite de ces princes une direction plus conforme au vœu national, exprimé par les actes des chambres sanctionnés par le Roi, et a l'intérêt de leur dynastie: placés maintenant dans l'alternative pénible de trahir leur pensée, de cesser de remplir leurs engagemens, ou de prolonger sans terme la douloureuse agonie de la France, ces monarques toujours plus fidèles à leur noble caractère, ne s'expliquent-ils plus sur nos débats intérieurs, que par leur silence !

Si, par un excès de sévérité ou de circonspection, quelques-uns de mes lecteurs désapprouvaient la publicité que je donne aux causes des maux de la France, je répondrais avec la noble confiance d'un ami de sa Patrie opprimée et malheureuse, qu'il est des époques de calamité où chaque citoyen devient magistrat pour défendre son pays ; où le silence est un crime, lorsque

ment suspects à cette princesse? Les ministres ont souvent assuré qu'ils se retireraient, satisfaits d'avoir fait leur devoir et d'avoir servi le Roi avec fidélité : rien

---

la connaissance de quelque vérité ignorée peut devenir un dernier moyen de salut; où l'on se doit compte à soi-même de tout ce qu'on n'a pas fait dans l'intérêt de la Patrie. Et s'il m'est permis au milieu d'aussi hautes considérations, d'en placer une qui me soit personelle, je rappellerai tout ce que, sur la foi des promesses les plus sacrées, j'ai, pour la première fois, ressenti et inspiré d'espérances, au second retour des Bourbons qui proclamaient l'oubli de tous les souvenirs de la révolution, (oubli que je n'avais aucun besoin d'invoquer pour moi-même, mais qui, seul, pouvait les réconcilier avec les Français;) je l'avouerai, ce n'est qu'à la solemnité de ces promesses que j'ai fait le sacrifice des craintes que j'avais si longtems et trop justement conçues, sur l'événement qui a rendu cette maison à la France. La manière franche et peut-être courageuse, dont je me suis expliqué à cet égard dans le premier volume de ces mémoires, me dispense d'entrer dans de nouveaux développemens; au reste, quelle que soit l'issue de tant d'erreurs et de crimes; quels que soient l'aveuglement et l'injustice avec lesquels les partis exagérés ne manqueront pas de juger et mes opinions et ma conduite, la cause de mon erreur fut trop noble, pour que je trouve en elle un seul motif de repentir ou d'accusation contre moi.

ne serait plus honorable pour eux, sans doute: mais je n'apperçois dans cette abnégation d'eux-mêmes, aucun avantage pour la France; j'y vois, au contraire, qu'après avoir placé auprès d'un grand nombre d'idées justes, quelques doctrines dont les conséquences ne tarderont pas à être développées, étendues, commentées par leurs ennemis, du moment, (trop prochain peut-être,) où ceux-ci auront atteint le terme de toutes leurs espérances, en se rendant les maîtres de l'autorité : (a) les ministres seront forcés de reconnaître, mais trop tard, que pour avoir soutenu quelques idées abstraites dont on n'avait pas osé entreprendre la discussion, même sous les monarques les plus absolus, ils auront perdu la France, en se perdant eux-mêmes. Et c'est dans de telles circonstances : c'est lorsque la santé du Roi de France donnait naguères de sérieuses inquiétudes aux vrais amis de la patrie; que les ministres, avec une assurance que je ne puis caractériser par aucune expression, se plaignent de ce que la

(a) On m'objectera qu'il existe des lois sur les elections, &c. mais qui peut ignorer que le parti qui triomphe ne regarde jamais comme obligatoires, les lois faites par le parti vaincu, et qu'en France, surtout, chaque faction victorieuse amene à sa suite une legislation nouvelle ! Deja meme ne sait-on pas qu'un parti, qu'il est inutile de nommer, avait songe à restreindre les dispositions de cette loi, par des ordonnances royales, et qu'on avait ete jusqu'a concevoir l'idee de rassembler la derniere chambre dissoute, pour lui soumettre toutes les modifications qu'on pourrait y apporter. Tout annonce cependant, cette fois, qu'une sage politique l'a emporte sur les passions d'une minorite haineuse et turbulente.



confiance ne renaît pas assez vite ; de ce que les inquiétudes ne sont pas assez calmées ; de ce que l'avenir ne se présente pas encore à nous dans la plus consolante perspective ! . . . J'honore leurs intentions, auxquelles je me plais à rendre justice ; mais l'excès d'un tel zèle n'est-il pas indiscrèt? Est-ce bien sérieusement qu'ils espèrent convaincre notre raison ? N'aurions-nous pas le droit de leur demander s'ils éprouvent eux-mêmes, la sécurité qu'ils s'efforcent de nous inspirer ? Ils demandent de la confiance ; mais par quels moyens prétendent-ils la faire passer dans nos ames ? Que le Roi vienne à mourir ; qu'il tombe assez sérieusement malade, pour ne pouvoir plus s'occuper des soins du gouvernement ; que sa volonté change : et en un moment tout l'édifice ministériel s'écroule ; qu'un seul des ministres sur lesquels repose la majorité du conseil, meure ou se retire, et aussitôt la majorité constitutionnelle est perdue : la faction qui lui est opposée triomphe, et toute l'action du gouvernement prend une direction nouvelle ; car qui croira jamais que le parti qui n'a cessé de combattre toutes les idées favorables à la liberté et à l'établissement d'un système constitutionel, soit sincèrement revenu à ces idées ? Qui ne croira pas plutôt que, par une ruse de guerre, ce parti, toujours vaincu sous ses propres drapeaux, veut s'essayer, une fois, à vaincre sous ceux de ses adversaires ? Et cependant, après avoir exposé tant de causes de destruction, je n'ai pas encore parlé de nos finances ; de ce chancre qui dévore notre corps social, s'étend tous les jours, et suffirait seul à notre

ruine. Les ministres demandent de la confiance ; mais qu'ils disent donc, au moins, sur quels motifs raisonnables il est possible de la fonder ? Qu'ils laissent entrevoir un rayon d'espérance ! Il y a dans les cœurs bien moins de sentimens haineux qu'on ne pense ; mais les malheurs passés ont laissé, partout, le germe des plus funestes défiances pour l'avenir. Ce n'est pas, comme on l'a dit avec plus d'esprit que de vérité, la légitimité qui est viagère : c'est l'existence même du pays ; c'est le corps politique français ; c'est l'indépendance nationale qui sont menacés, et dont on s'occupe beaucoup moins que de parties de chasse, de bals et de services funèbres (a). Hors le gouvernement, tout est faction (b), et chaque faction ne voit maintenant la patrie qu'en elle seule, parce que, toutes, désespèrent également du salut de l'état. Triste, mais inévitable résultat du soin que l'on a pris, pendant une année entière, de

---

(a) Une seule expiation était nécessaire et politique. Il importait sans doute à l'honneur national de reunir une fois toutes les douleurs des familles et le deuil de la France, autour du cercueil du meilleur des hommes et du plus infortuné des Rois : mais quel esprit impartial et juste n'a pas aperçu le danger de renouveler sans cesse ces souvenirs funebres, qui ne sont propres qu'à ranimer les ressentimens, exalter les passions, et replacer les partis en état de guerre. Et quelle famille n'a pas eu de larmes a verser au milieu de nos calamités ?

(b) Le gouvernement lui-même n'a-t-il pas éte trop long-tems dominé par une faction qu'il eleve ou qu'il abaisse maintenant, selon qu'il se croit plus ou moins menacé par elle, mais qu'il ne serait certainement pas en son pouvoir de détruire, parce que la force de cette faction est hors de lui. Cela a eté explique ailleurs.

tourmenter toutes les opinions, tous les intérêts, toutes les existences ; de réduire à l'isolement les meilleurs citoyens; de descendre au fond des cœurs, pour y chercher un sentiment dont on ne manquait jamais defaire un crime, lorsqu'il ne s'agissait pour être réputé criminel ou tout au moins suspect, aux yeux des dominateurs, que de ne pas approuver, sans exception, tous les excès qui étaient devenus le symbole de la foi du jour. L'imagination se fatigue à rappeler tant de douloureux souvenirs ; mais comment répondre, autrement que par le tableau des maux passés et des maux plus grands qu'annonce l'avenir, à ceux qui demandent pourquoi la confiance ne renaît pas encore ? Leurs intentions sont à eux, et on ne les accuse pas ; mais leurs principes publics, leurs actes, appartiennent à la France, à l'Europe, et chacun a le droit de les juger. On gémit de voir des hommes éclairés et honorables, livrés à des erreurs dont la cause peut être aussi noble, que les effets en seront funestes, défendre et proclamer des doctrines également rejetées par la raison et les circonstances du moment. On les voit, avec plus de douleur encore, s'unir dans cette entreprise aux projets oppresseurs d'un gouvernement, à la sincérité duquel je confesse avoir cru trop longtemps, et dont il faut bien se garder de confondre l'insidieuse politique, avec les sentimens bien connus de ce peuple généreux et grand, exprimés avec autant de persévérance que d'énergie, par l'opposition, et sur lesquels des ministres imprudens ou perfides s'efforcent vainement de tromper encore l'opinion de l'Europe.

C'est surtout lorsque je parle de cette noble

Angleterre, que j'éprouve à un plus haut degré le besoin de ne donner lieu à aucune fausse interprétation de mes sentimens, et de ne pas laisser confondre, (lorsque je me crois autorisé, plus que jamais, à accuser le ministère britannique des maux qui accablent la France), la politique de ce ministère, avec l'opinion de la nation anglaise qui n'a rien de commun avec cette politique. Au reste, pourquoi s'étonnerait-on de ce qu'après les déclarations les plus solemnelles, le gouvernement britannique ait violé les principes proclamés par son ministre à Vienne, relativement aux affaires de la France, dans un écrit qui a été connu de toute l'Europe? Ce gouvernement en a-t-il donc agi autrement, dans des circonstances qui sont encore présentes à tous les souvenirs, envers quelques autres gouvernemens de l'Europe, et envers son propre pays? Le cri universel qui s'élève contre lui d'une extrémité du continent à l'autre, ne prouve-t-il pas à quel point le système de tyrannie et de domination universelles qu'il semble avoir adopté, est repoussé par tous les états! Il est vrai qu'une maxime fondée sur une expérience qui ne s'est jamais démentie, ne doit pas moins rassurer la France et l'Europe que la Grande-Bretagne elle-même : c'est que " rien „ de ce qui est injuste et violent ne saurait être dura„ ble. " Une nation qui compte parmi ses représentans des Sussex, des Kent, des Wellesley, des Greenville, des Lauderdale, des Bedford, des Grey, des Holland, des Stafford, des Brougham, des Tierney, des Ponsonby, des Milton, des Romilly, et tant d'autres personnages illustres qui n'ont cessé de com-

battre avec un égal courage, et les criminels excès de l'anarchie révolutionnaire et les prétentions du despotisme ministériel : une telle nation ne doit jamais désespérer de sa liberté. J'ose dire plus; les noms de ces grands hommes d'état n'appartiennent pas seulement à la Grande-Bretagne ; ils appartiennent à l'humanité toute entière qui leur a confié sa cause, et qui les réclame ; ils ne sont pas moins les appuis de la liberté de leur patrie, que les garans de celle du monde, puisqu'en effet, malgré l'imperfection reconnue de sa représentation, c'est seulement dans le parlement d'Angleterre que la liberté peut trouver encore des organes dignes d'elle !

Si, voulant garder un silence que je romprai plus tard, sur les causes qui m'ont fait quitter la France et passer dans les Pays-Bas et en Allemagne en novembre 1816, je crois cependant devoir dire un mot de moi en finissant cet ouvrage, ce n'est pas que j'attache quelque prix à une vaine jouissance d'amour propre ; je suis déterminé par un motif plus noble et qui, j'ose en être certain, ne sera désavoué de personne. Faire à l'opinion que l'on sert parce qu'on la croit la plus utile à son pays, le sacrifice de ses plus grands, de ses plus indispensables intérêts, est, sans doute, un devoir et un devoir rigoureux ; mais comme l'estime du public et la confiance de ceux qui ont embrassé nos opinions est, dans ce cas, l'unique récompense de ce sacrifice, peut-être ne trouvera-t-on pas étrange que celui qui, pour satisfaire à la délicatesse et à l'honneur, n'a point hésité à s'y résigner, cherche dans ces deux

avantages, l'unique dédommagement auquel il soit sensible. Cette situation est la mienne; il est tel ministre du Roi, dont les sentimens, les principes, les intérêts politiques diffèrent absolument des miens, qui pourrait l'attester ; et si j'ai crû, pour prix de la noble conduite que ce ministre tenait à mon égard, lorsque la plus odieuse perfidie venait de remettre en ses mains la preuve de mes torts envers lui, que ma conscience m'obligeât de lui parler un langage, qu'il a pensé que la sienne ne lui permettait pas d'entendre: je n'en conserve pas moins, en renonçant à tout ce qu'il avait bien voulu faire pour moi et à l'avenir qu'il me destinait, la reconnaissance la plus profonde pour ses intentions généreuses, et l'attachement le plus inaltérable pour sa personne. J'ai trop hautement attaqué quelques-uns des actes des premières époques de son administration, pour n'avoir pas acquis le droit de rendre à son caractère personnel, souvent méconnu, l'hommage le mieux mérité, le plus sincère, et que justifie la nature de ses procédés à mon égard. Si l'ordinaire destinée des ministres l'attend un jour, ces sentimens que j'exprime ici, et qui sont étrangers à tout intérêt, à tout parti politique, ne changeront pas avec sa fortune.

P. S. *Les nombreux évènemens qui se sont passés depuis que j'ai terminé, en Allemagne, cette troisième partie de mes souvenirs ; ceux qui se passent encore à l'instant où j'écris, et qui, dans l'état actuel des affaires des deux mondes, ne sont, en quelque sorte, que le prélude de ceux qui doivent les suivre, me décident à continuer ce travail, auquel je m'occupe de réunir, dans l'ordre que les circonstances permettront, les faits que j'ai précédemment annoncés.*

ERRATA.

Transportez à la page 51, ligne 9 après le mot *jamais*, le renvoi (a) placé à la page 53 entre les mots *leurs maisons*, et correspondant à la note qui se trouve au bas de la même page.

AVANT-PROPOS.

Page IV. Ligne 11 partagent, lisez divisent.

PAGE. LIGNE.

4, 18, les des inées, lisez ces destinées.
5, 10, des provocations, lisez de provocations.
28, 18, depuis 28 ans, lisez il y a 28 ans.
34, 15, après 1792, mettez un point au lieu d'une virgule.
42, 5, voila, lisez voilée.
48, 22 mettez le mot, et, après la virgule.
55, 17, ceci, lisez elle.
55, 10, s'identifier, lisez si entifier à leur.
63, 27, mettez un point au lieu d'une virgule, après le mot, cours.
66, 17- 15 janvier, lisez 12 janvier.
74, 10, déchirant, lisez déchirante.
87, 24, supérieure, lisez méridionale.
98, 17, retranchez le mot, placé.
Page 97, lisez page 91.
111, 16, suppliée, lisez supplié.
112, 5, après le mot fois, mettez un point et une virgule.
Meme page et meme ligne, et la fit imprimer. il la fit imprimer.
121, 14, opinion, lisez respect pour les traités.
Meme page ligne 15, indépendante, lisez indépendant.
130, 27, ne me parut manquer, lisez ne manquait.
131, 1, paraissait, lisez semblait.
133, 3, apres les mots, de tous cotes, mettez un point au lieu d'une virgule,
155, 16, pourquoi que, lisez pour que.
Meme page et meme ligne, que je puisse, lisez que je pusse.
157, 5, Il y avait une pe ite, lisez il y avait là une petite.
167, 11, de la note, depnis la restauration, lisez depuis la premiere restauration.
Meme page ligne 12 de la note, mille fois, lisez encore.
176, 14, je me rendis de nouveau, lisez je retournai,
190, 16, à sa puissance, son nom, lisez et son nom.





